

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Marathon de Bruxelles Un match au loto

L'Europe agricole est présentement une sorte de match au loto où chaque participant entend récupérer la contrepartie de ce qu'il paye pour jouer.

On ne voit guère dans ces conditions, comment, à moins d'une idée particulièrement lumineuse, les dix pays membres du Marché commun parviendront à s'entendre tous ensemble pour répartir les lots et partager les frais. D'autant plus qu'à côté des neuf Messieurs une participante féminine qui allie l'autorité au charme, est un peu plus gourmande que les autres.

Alors on parle. Entre les parties on change de table pour voir... Mme Thatcher vient déjeuner à Marly-le-Roi, avec M. Mitterrand, qui à son tour part en visite en Allemagne. Le chancelier Kohl revient à Paris et le président français débarque en Hollande.

On peut bien changer de table, de cartes et même de crieur, le jeu reste le même et il est ruineux.

Ruineux et cela il ne faudrait pas l'oublier, au point de rendre dérisoires les efforts communautaires qui sont faits sur d'autres plans: ceux de la recherche et du développement dans les techniques de pointe où l'on essaie de construire quelque chose d'Européen, comme dans l'industrie, les services, les finances. Efforts déjà affectés par ailleurs, par un nationalisme outré pour une communauté. Efforts battus de ce fait en brèche par l'efficacité japonaise et américaine.

On a conscience de ce que représente le Japon au plan concurrentiel dans de multiples domaines. On est beaucoup moins sensible, ou sensibilisé, ce qui est encore autre chose, vis-à-vis de l'unilatéralisme actif de M. Reagan.

Parce que dans le fond, depuis le Plan Marshall qui avait permis le redécoupage économique d'après-guerre, l'Europe du Marché commun a continué de se contenter du leadership américain.

Pour l'heure, l'Europe verte empoisonne littéralement le climat continental, déjà perturbé par les restructurations industrielles. Face aux Etats-Unis naturellement doués pour toutes les techniques de pointe. Face au Japon, qui accomplit une politique volontariste et permanente qui lui permet de percer partout où l'enjeu est décisif pour l'avenir, le Marché commun ne pourra pas se contenter d'éviter de faire des choix en poursuivant ses parloties. Il lui faut investir ailleurs et partout.

La critique est aisée, et l'art est difficile? C'est bien clair. Mais lorsque l'on parvient à un certain niveau de responsabilités, le moins que l'on puisse faire est finalement de les assumer, même s'il y a des risques. Ainsi le marathon de Bruxelles serait autre chose qu'une épreuve sans grande signification en attendant mieux, autre chose qu'un match au loto.

Roland CARRERA

Beyrouth-Ouest aux mains des chiïtes La Force multinationale dans l'expectative

La victoire des chiïtes à Beyrouth-Ouest, consolidée par un cessez-le-feu instauré hier dans la capitale vient de remettre vivement en question le rôle de la Force multinationale.

Après une nuit et une nouvelle matinée de violents combats et de bombardements, Beyrouth-Ouest était totalement aux mains des miliciens chiïtes. Ceux-ci, qui contrôlent tous les bâtiments publics, n'ont laissé aux soldats libanais que la garde de ces édifices. La capitale est donc de nouveau coupée en deux.

L'armée, dont la cohésion déjà fragile avait été mise à mal ces derniers jours, a volé en éclats avec la désertion des militaires qui ont rejoint les rangs des militants islamiques.

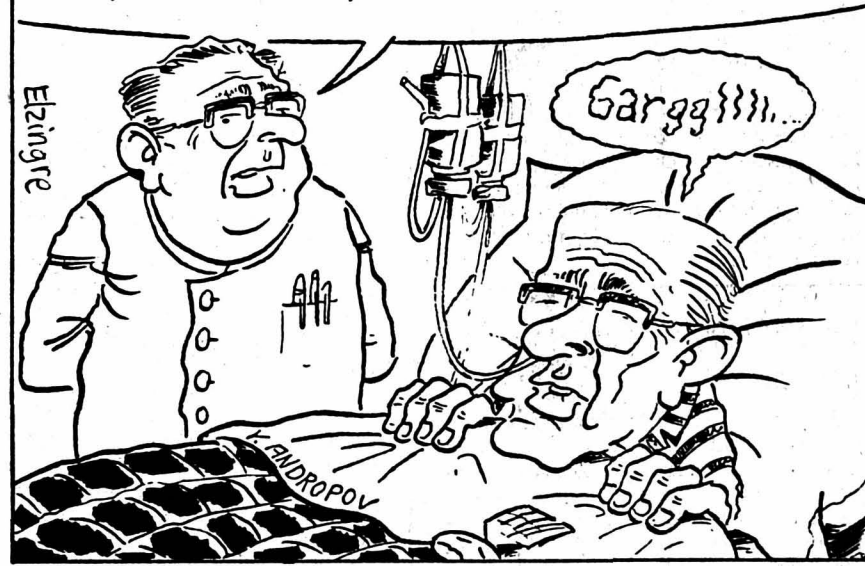
C'est donc en vainqueur que le chef de la milice Amal Nabih Berrî, a appelé au cessez-le-feu en milieu de journée en demandant à ses hommes d'observer strictement la trêve. Il a tenté de rassurer les habitants de Beyrouth en ordonnant à ses combattants de protéger les étrangers ainsi que les résidents de Beyrouth-Ouest sans discrimination et d'aider la police à assurer la sécurité. Il a notamment prié les miliciens d'éviter de harceler les ambassades étrangères et la Force multinationale. Walid Joumblatt, chef des Druzes, a fait un appel allant dans le même sens depuis Damas.

Cette victoire des chiïtes dans l'ouest de la capitale, l'effondrement de l'armée libanaise et les propos de M. Joumblatt qui déclarait lundi soir que «l'Etat libanais est une formule dépassée», ont provoqué une très vive inquiétude chez les chrétiens de Beyrouth-Est et leurs chefs ont lancé un appel à la «mobilisation», qui laisse présager de nouveaux combats.

Le commandant des «forces libanaises» (les milices du parti phalangiste), Fadi Frem, a demandé à tous les chrétiens de «relever le défi». «L'ennemi n'aspire pas qu'à gagner une bataille.

► Page 2

Il dit qu'il n'aimerait pas être à la place de Gemayel.



Challenger: enfin une opération réussie Première sortie autonome dans l'espace

L'Américain Bruce McCandless est devenu hier le premier homme de l'espace à se déplacer librement autour de son vaisseau grâce à un «scooter de l'espace». Ce succès permet à la NASA de se remettre quelque peu de la perte de deux satellites et d'un ballon qui a marqué les premiers jours de cette mission, la 10e de la navette.

Cet appareil, que rien ne reliait à la navette «Challenger», a permis à l'astronaute Bruce McCandless d'effectuer de petits déplacements au-dessus de la soute ouverte de la navette grâce à ses propulseurs à gaz, de l'azote, qui le dirigent dans les trois dimensions. La mise au point de ce que l'on peut aussi appeler un «fauteuil de l'espace» a coûté quelque 10 millions de dollars.

McCandless a ainsi fait un saut de 320 pieds (100 mètres) en se déplaçant à la vitesse d'environ 3 km., soit moins que la vitesse d'un homme marchant à pied sur terre.

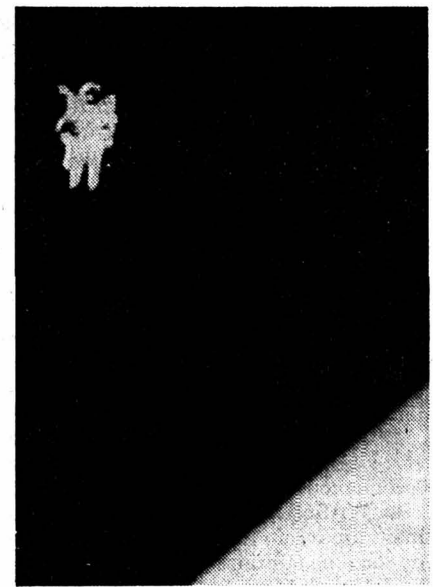
Quatre-vingt dix minutes après le début de sa sortie dans l'espace, McCandless a remis son propulseur dans le logement qui lui est réservé dans la soute de la navette et est rentré dans «Challenger». Le «scooter» a ensuite été rechargé pour permettre à un deuxième astronaute, Robert Stewart, de l'utiliser immédiatement après pendant un peu plus d'une heure. Ce dernier avait surveillé l'ensemble de l'opération depuis

l'extérieur de la navette, se tenant prêt à intervenir en cas de nécessité.

Tout a commencé à 13 h. 10 GMT (14 h. 10 à Paris) alors que la navette, qui circule à la vitesse d'environ 28.000 km/h. autour de la Terre, se trouvait à 265 Km. d'altitude à la verticale d'Hawaii.

McCandless a d'abord dégagé le fauteuil spatial de son logement, dans la soute de la navette, l'a examiné soigneusement puis s'est installé aux commandes.

► Page 2



Le premier «satellite humain» de la Terre! (Béline AP)

Un service civil fondé sur la preuve par l'acte? Le handicap - majeur - du libre choix

Tous ceux qui soutiennent l'initiative populaire dite «pour un authentique service civil fondé sur la preuve par l'acte» qui est soumise au peuple et aux cantons le 26 février prochain en conviennent: elle ne passera pas. L'enjeu véritable, c'est donc de savoir de quelle manière elle ne passera pas. Ecrasée, enfoncée, cela signifierait qu'on ne parlerait plus - et pour longtemps - de service civil en Suisse. Qu'elle fasse par contre un score honorable et la voie serait alors ouverte pour trouver une solution satisfaisante pour tous à ce problème. D'ailleurs, le DMF - dirigé depuis le début de cette année par Jean-Pascal Delamuraz - a dernièrement mis sur pied une commission chargée d'examiner comment décriminaliser l'objection de conscience pour les objecteurs «authentiques». Mais soyez-en certain: cette commission ne fera jamais sienne la thèse du libre choix que l'on retrouve dans l'initiative et qui, aux yeux de beaucoup, la discrédite totalement.

Le libre choix? Lisez le texte qui nous est soumis. La Constitution fédérale serait, en cas de oui, complétée comme suit:

- Article 18 bis
- 1. Celui qui refuse le service militaire en est libéré s'il accomplit un service civil. La durée du service civil est d'une fois et demie celle de la totalité du service militaire refusé.
- 2. Le service civil vise à construire la paix en contribuant à écarter les causes d'affrontements violents, à établir des conditions de vie dignes de l'homme et à renforcer la solidarité internationale.
- 3. Le service civil s'accomplit dans le cadre d'organisations et d'institutions publiques et privées qui répondent à ces

but. La Confédération en assure la surveillance et la coordination.

4. La loi règle les modalités d'application.

LE POIDS DE LA TRADITION

Alors que les troupes de Sa Gracieuse Majesté se faisaient repousser à la mer, à Dunkerque, en 1940, par les armées

De notre rédacteur à Berne:
Philippe-O. BOILLON

hitlériennes, les Britanniques reconnaissent un statut aux objecteurs de conscience.

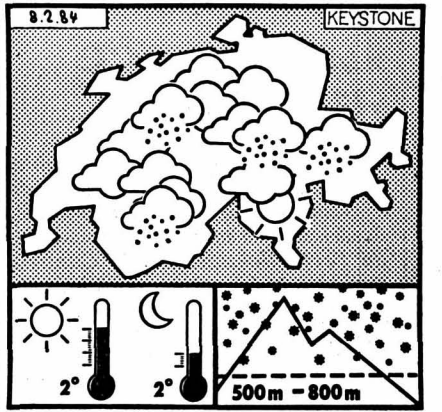
Question de mentalité et de tradition: en Suisse, le service militaire est chose



Votations fédérales des 25 et 26 février 1984

sacrée et, selon la Constitution actuelle, tout Suisse a le devoir d'accomplir son service militaire. Ceux qui refusent se voient condamner à des peines d'emprisonnement variant selon le type d'objection (politique, religieuse ou morale). Mais ils sont de toute façon considérés comme des détenus de droit commun, comme des criminels.

► Page 4



M météo

Le ciel restera en général très nuageux et des précipitations se produiront encore, plus importantes en montagne et au versant nord des Alpes. Limite des chutes de neige, parfois jusqu'en plaine dans l'est du pays, sinon entre 500 et 800 mètres.

Sud des Alpes: par moments ensoleillé, surtout sur le Mendrisiotto. Vents du nord jusqu'en plaine.

Evolution probable jusqu'à dimanche: dans l'ouest, encore quelques précipitations jeudi, puis passage à un temps en partie ensoleillé, mais sensiblement plus froid.

Mercredi 8 février 1984
6e semaine, 39e jour
Fêtes à souhaiter: Jacqueline

	Mercredi	Jeu
Lever du soleil	7 h. 49	7 h. 48
Coucher du soleil	17 h. 45	17 h. 46
Lever de la lune	10 h. 41	11 h. 01
Coucher de la lune	-	0 h. 23

	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	751,80	752,28
Lac de Neuchâtel	429,11	429,11

S sommaire

Socialistes au Conseil fédéral
Le «oui, mais» de Francis Loetscher
SUISSE Page 4

Bâle, Haltingerstr. 104:
on profite!
ECONOMIE Page 6

R région 2e cahier

Tourisme en pays neuchâtelois
Mieux faire connaître les gîtes ruraux
PAGE 13

pierrrot ménager
Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. 23 00 55

le VRAI spécialiste en électro-ménager et agencements de cuisines

340

MONDE

E

entre autres

La chance d'Ariane

La NASA ne sablera probablement pas la champagne à l'issue de la dixième vol de la navette spatiale américaine. Pour les responsables de l'actuelle mission de Challenger, la fête tourne en effet au cauchemar. Malgré la sortie très réussie du «scooter de l'espace».

Premier pépin, samedi. «Westar-6», le très coûteux satellite de la Western Union se trompe de chemin peu après avoir été éjecté. On ne le retrouvera que de nombreuses heures plus tard, fourvoyé sur une mauvaise orbite. Pratiquement inutilisable.

Nouveau coup dur dimanche avec l'explosion d'un petit ballon de nylon aluminisé, juste après son largage. Conséquence: une importante expérience destinée à tester la maniabilité de la navette doit être supprimée.

Coup d'assomoir enfin, lundi, avec l'échec de la mise sur orbite géostationnaire du deuxième satellite, l'indonésien «Palapa B».

Pour les responsables du vol, la pilule est indéniablement très amère. Encore faut-il en relativiser les effets.

La perte du ballon est certes fâcheuse. Elle ne constitue toutefois qu'un petit incident de parcours.

Le double fiasco enregistré lors des lancements successifs des deux satellites est par contre beaucoup plus grave, car il remet en cause la fiabilité de la navette comme lanceur de satellite, relançant la polémique entre les avantages des fusées classiques et la complexité du processus inhérent aux caractéristiques mêmes de Challenger.

La navette est en effet conçue pour évoluer à quelque 250 à 300 kilomètres de la terre. Les satellites de télécommunications, eux, doivent être placés sur une orbite géostationnaire de 36.000 kilomètres d'altitude. Pour combler cette différence, il faut donc larguer à un moment donné le satellite depuis le «camion de l'espace», puis le faire s'éloigner et enfin télécommander la mise à feu d'un propulseur secondaire destiné à placer l'engin sur son orbite définitive. Autant d'opérations qui ne tolèrent pas la moindre erreur ni le plus petit accroc technique.

En comparaison, les fusées classiques bénéficient d'une simplicité maximale, le nombre d'opérations étant beaucoup plus limité.

Graves donc les échecs de samedi et de lundi, mais moins pour la navette elle-même dont la parfaite fiabilité en tant qu'engin spatial a une nouvelle fois été démontrée que pour les ambitions, peut-être exagérées, qu'elle avait fait naître. Sur la lancée des succès des premiers vols de Columbia puis de Challenger, la NASA entendait en effet raffer la plus grande part du gâteau juteux que constitue le marché des vecteurs pour satellites civils.

Et cela d'autant plus que les retards successifs enregistrés par le programme Ariane, un des principaux concurrents dans ce domaine de la navette, commençaient à provoquer passablement de réserves auprès des clients potentiels de la fusée européenne.

«Westar-6», par exemple, devait primitivement être confié à un lanceur du Vieux Continent. Et ce n'est qu'en dernière minute, pour gagner du temps et profiter d'une offre financière avantageuse de la NASA, que l'engin de la Western Union avait été embarqué à bord de Challenger.

Les deux fiascos de ces derniers jours vont donc, par la force des choses, réduire quelque peu les appétits des responsables de la navette. Le temps, du moins, qu'ils analysent les causes de ces échecs.

Aux Européens d'en profiter en réusissant le prochain lancement d'Ariane. Et cela, si possible dans les délais...

Roland GRAF

M. François Mitterrand à La Haye Sortir l'Europe de la crise

Le président Mitterrand a lancé mardi à La Haye le train des initiatives et des mesures proposées par la France à ses partenaires européens pour sortir de la crise et ouvrir des perspectives historiques parmi lesquelles une proposition de «station spatiale européenne habitée, chargée de surveiller militairement l'Europe».

Au terme d'une visite de deux jours, qui a permis à la France et aux Pays-Bas de reprendre contact au niveau le plus haut, M. Mitterrand a exposé un vaste programme, chargé de donner une nouvelle frontière au Vieux Continent: mise en place d'un espace industriel européen qui permettrait aux «Dix» de concentrer leurs recherches dans les grands domaines de pointe (informatique, électronique et transports); un espace social, pendant du premier qui, grâce à des mesures simples (aménagement de la durée du travail, accélération de la formation-emploi, statut des travailleurs européens) viserait à éliminer le chômage de façon concertée dans toute la Communauté; enfin un espace culturel dans le but de faire de l'Europe à l'avenir un des grands de l'image et de la communication.

Abordant le «difficile sujet» de la sécurité, M. Mitterrand a rappelé devant la reine Béatrix et le premier ministre Ruud Lubbers, au cours d'un déjeuner dans la «Salle des chevaliers» du Binnenhof, le Parlement hollandais, que la France «n'usera pas de sa capacité nucléaire autrement que pour sa stratégie propre de dissuasion (...) et qu'elle ne saurait prendre en charge la sécurité de l'Europe».

Il a reconnu que les Européens ne pouvaient quitter le parapluie nucléaire américain et a donc avancé l'idée neuve que l'Europe pourrait lancer dans l'espace «une station habitée qui lui permettrait d'observer, de transmettre et donc de contrarier toute menace éventuelle». En lançant cet engin, elle ferait, selon lui, un grand pas vers sa propre défense.

Mais avant d'en arriver là, la CEE doit sortir de l'ornière où elle se trouve depuis plusieurs années. En qualité de président de la Communauté jusqu'au mois de juin, M. Mitterrand a avancé diverses propositions pour tenter de régler ce qu'il est convenu d'appeler le contentieux. Ses idées, ainsi que des propositions à plus long terme, seront approfondies au cours des prochaines consultations que François Mitterrand doit avoir, dans les semaines à venir, avec les dirigeants des autres pays de la Communauté.

Pour aider politiquement la CEE à sortir de la crise, il a repris l'idée formu-

lée par le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl d'un secrétariat permanent qui permettrait de régler les problèmes au jour le jour sans déclencher la valse des experts.

En ce qui concerne les problèmes immédiats, il a évoqué différentes mesures techniques et a notamment proposé, pour diminuer le déficit budgétaire, que la limitation du taux maximum de croissance des dépenses s'applique également aux dépenses obligatoires.

OUI À L'ESPAGNE ET AU PORTUGAL

Pour l'instant, le traité de Rome qui a fondé la CEE, n'impose une limitation qu'aux dépenses non obligatoires. Pour M. Mitterrand, ce système permettrait non seulement de faire des économies, mais aussi de régler en partie l'affaire de la contribution britannique puisque la CEE dépensant moins, ses membres, et notamment la Grande-Bretagne et l'Allemagne de l'Ouest, seraient moins mis à contribution. Il a également souhaité que le principe de préférence communautaire, qualifié de règle d'or, fonctionne à plein.

Le TGV freiné dans son élan par une grève

La grève des cheminots français jusqu'à jeudi matin à 6 heures devrait entraîner d'importantes perturbations du trafic voyageurs entre la France et la Suisse. De très nombreux trains transitant par Genève, Vallorbe et Pontarlier seront ainsi supprimés.

En direction de Paris, seuls les TGV partant de Genève, à 7 h. 10 et à 19 h. 31 prendront normalement leur départ mercredi. Quant aux TGV partant de Lausanne, seul celui de 17 h. 43 partira mercredi. La correspondance est assurée au départ de Berne à 16 h. 52 par Neuchâtel, Pontarlier. (ats)

Beyrouth-Ouest aux mains des chiites

Page 1

Il veut une bataille décisive dans une guerre destinée à éliminer un Liban libre et souverain de la carte du monde. Nous devons le rencontrer sur le champ de bataille.

Devant ce retour aux heures les plus noires du Liban et la menace d'une guerre à outrance, le rôle de la Force multinationale est plus que jamais remis en question et dans toutes les capitales, on semblait préparer le terrain sinon à un retrait des contingents du moins à une redéfinition de leur rôle. Aucune décision n'a été prise ni aucune annonce officielle effectuée mais les gouvernements occidentaux ont multiplié les phrases dans ce sens.

Le président François Mitterrand en voyage officiel aux Pays-Bas a ainsi déclaré que «la France n'est pas au

Déficit du budget américain M. Volcker se fâche

Le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, a lancé hier une attaque en règle contre le maintien aux Etats-Unis d'un déficit budgétaire majeur.

Entendu par la Commission budgétaire de la Chambre, M. Volcker a affirmé

Enfin, sur l'élargissement à douze, il a souhaité que «l'Europe accepte l'Espagne et le Portugal et qu'elle le leur dise sans tarder».

«Personne n'a le droit de tourner le dos à l'histoire», a-t-il dit.

Pendant ce temps, les ministres de l'agriculture de la Communauté européenne n'ont trouvé aucune solution pour sortir de l'impasse. Tout est bloqué dans tous les domaines, a déclaré M. Michel Rocard, à l'issue de deux jours de réunion à Bruxelles.

M. Rocard craint même que la politique agricole commune (PAC) soit menacée à terme de disparition. (ap)

Prochaine libération d'un dissident soviétique?

Le physicien Youri Orlov, qui dirigeait le Groupe soviétique de surveillance des accords d'Helsinki, devrait finir de purger, vendredi, une peine de sept ans de détention dans un camp de travail forcé en Sibirie qui lui a été infligée en 1977 pour «activités anti-soviétiques», a annoncé hier à Genève le Groupe Orlov créé au sein du CERN.

Si ce savant soviétique ne devait pas être libéré - ce que craint son épouse - le Groupe Orlov inviterait les physiciens et ingénieurs du CERN à rompre tout contact avec leurs collègues soviétiques, au nombre d'une trentaine au sein de cette organisation. (ats)

Deux monarchistes iraniens abattus en plein Paris

Deux ressortissants iraniens, le général Gholam ali Oveissi, 65 ans, surnommé par ses opposants «le boucher de Téhéran» sous le régime du chah, et son frère Gholam Hossein Oveissi, un ancien colonel de l'armée iranienne, ont été abattus par balle hier vers 14 heures par deux hommes, rue de Passy à Paris (16e), a déclaré la police.

Les deux Iraniens, qui sortaient du domicile du général Oveissi accompagnés de leur chauffeur, ont été abattus chacun d'une balle dans la tête par les tireurs qui ont pris la fuite à bord d'une voiture.

Un important dispositif policier était mis en place afin de bloquer certains carrefours stratégiques de la capitale. Les policiers ont procédé également à des contrôles de véhicules sur les boulevards extérieurs et à des fouilles dans les parkings situés à proximité de la rue de Passy au cas où les deux tireurs auraient abandonné leur voiture.

Le double assassinat n'avait pas été revendiqué en fin d'après-midi.

Gholam Ali Oveissi était un général quatre étoiles et un ancien chef d'état-major de

l'armée iranienne qui avait été le dernier gouverneur militaire de Téhéran sous le règne du chah Mohamed Reza Pahlavi. Il avait la réputation d'être un partisan implacable de la «ligne dure» dans l'application de la politique du chah.

Le général Oveissi avait hérité du surnom de «boucher de Téhéran» à la suite de la sanglante répression de manifestations en 1963 en faveur des mollahs, les chefs religieux de l'Iran. Il y avait eu des milliers de victimes. L'ayatollah Khomeiny avait été exilé en Irak à ce moment-là.

On lui a imputé également la responsabilité de la mort de milliers de personnes lors du «vendredi noir», le 8 septembre 1978. L'armée avait ouvert le feu sur les manifestants. Le général était à l'époque gouverneur militaire de la capitale iranienne.

Membre du «Front pour la libération de l'Iran» (FLI) pro-monarchiste, «c'était un homme haï de tous en Iran, des libéraux proaméricains à l'extrême-gauche», a déclaré un Iranien à Paris qui a requis l'anonymat. «Il est difficile de dire qui l'a tué, tant de gens voulaient sa mort». (ap)

En bref

● DETROIT. - General Motors a annoncé un bénéfice-record de 3,7 milliards de dollars pour 1983.

● FRANCFORT. - La tempête qui a sévi lundi soir sur l'Europe occidentale a fait au moins treize morts.

● WASHINGTON. - Le gouvernement américain a refusé toute réduction de son aide militaire à la Turquie comme le réclame la Grèce.

● SIENNE. - Mme Patrizia Bauer, 28 ans, a été libérée saine et sauve trois mois après son enlèvement près de Bologne.

● MALAGA. - L'écrivain espagnol Jorge Guillen est mort lundi à l'âge de 91 ans.

● BREST. - Huit marins ont péri noyé dans le naufrage du caboteur panaméen «Midnight Sun 1», hier matin au large de l'île d'Ouessant.

● ANKARA. - Quarante Kurdes détenus à la prison militaire de Diyarbakir, dans le sud-est de la Turquie, ont entamé une grève de la faim «jusqu'à la mort».

● PARIS. - Les prix à la consommation ont augmenté de 0,7 à 0,8 pour cent au mois de janvier en France.

Challenger: enfin une opération réussie

Page 1

«C'était peut-être un petit pas pour Neil, mais c'est un pas de géant pour moi», a-t-il déclaré, paraphrasant la formule historique de Neil Armstrong lorsqu'il posa le premier pied sur la Lune le 20 juillet 1969.

Une partie de l'opération a été retransmise en direct à la télévision américaine. On a ainsi pu entendre McCandless lancer: «C'est certain, nous avons une belle machine volante», ou encore une série de superlatifs tels que «magnifique, superbe, super», le tout sur un fond de noir spatial ou avec pour arrière plan la courbe éclairée de la Terre.

Pendant ce temps, outre son succes-

seur sur le fauteuil, les trois astronautes restés à l'intérieur de la navette, Vance Brand, Robert Gibson et Ronald McNair, observaient les manœuvres, prêts à déplacer «Challenger» pour venir en aide à leur collègue en cas d'accident. Mais en réalité la faible vitesse des déplacements limitait les risques d'accident, notamment le risque de partir à la dérive.

C'est en effet l'objectif ultime de l'opération: réparer ou récupérer un satellite en détresse. Cela devrait être fait en avril prochain avec le satellite Solar Mission, qui ne fonctionnera plus depuis 1980 en raison de la panne d'une boîte de circuits électroniques. Celle-ci sera remplacée. (ap)

Liban pour y rester indéfiniment». Il a exprimé le souhait que des Casques bleus viennent relever à Beyrouth la Force multinationale. Il a certes pris des précautions en rappelant que telle avait toujours été sa position mais c'est la première fois qu'il est aussi précis et explicite. Une déclaration qui survient au moment où un sondage publié par le quotidien de Paris révèle que 47 pour cent des Français sont opposés au maintien des paras à Beyrouth.

Les Etats-Unis également semblent préparer un changement de leur attitude. Après les premières déclarations réitérant le soutien à Amine Gemayel, l'administration américaine affirmait clairement qu'elle pourrait modifier son attitude au Liban.

Un signe qui ne trompe pas: les Américains ont commencé à évacuer le person-

nel «non indispensable» de leur ambassade à Beyrouth et une quarantaine de personnes ont été évacuées par hélicoptères.

Hier soir toutefois, le Département d'Etat réaffirmait que le gouvernement américain demeurait favorable à la poursuite de la mission de la Force multinationale au Liban et au maintien de son soutien au président Amine Gemayel.

(ap, afp)

Les «marines» US vont quitter Beyrouth

Le président Ronald Reagan a annoncé hier que les «marines» américaines allaient quitter la zone de l'aéroport international de Beyrouth et stationneraient sur les navires en mer.

«Ce redéploiement commencera sous peu et se déroulera par étapes. Des troupes américaines resteront au sol au Liban pour entraîner et équiper l'armée libanaise et pour la protection de notre personnel restant» a dit M. Reagan.

Il a précisé que les «marines» et les forces navales qui sont au large «se tiendront prêtes comme auparavant à fournir un soutien pour la protection des personnels américains et des autres composantes de la Force multinationale au Liban et par là même contribueront à assurer la sécurité dans la région de Beyrouth».

Le président Reagan a ajouté qu'il avait autorisé la marine à tirer et procéder à des opérations aériennes contre toute unité militaire ouvrant le feu sur le grand Beyrouth depuis des zones du Liban situées sous contrôle syrien, de même que contre toute unité qui s'en prendrait directement au personnel américain ou non américain ou aux installations de la Force multinationale. (ap)

CRAINTE DES SYNDICATS DE L'OCDE

Sans contrôle des déficits budgétaires dans les pays industrialisés, le monde pourrait plonger dans une nouvelle récession, ont averti à Paris les représentants des syndicats de salariés et des organisations patronales des pays industrialisés, lors d'une réunion de haut niveau de l'OCDE sur l'emploi. (afp)

techno-citerne sa

Révisions de citernes mazout - benzine - polyester

Adaptation selon nouvelles prescriptions et pose de nouvelles citernes

Devis sans engagement Conditions avantageuses

Vy-d'Etra 33 - 2000 Neuchâtel 9
Téléphone 038 - 33 26 59

87-351

OCCASIONS

Ford Granada
Ghia 2,8 l.
56 000 km, 1978

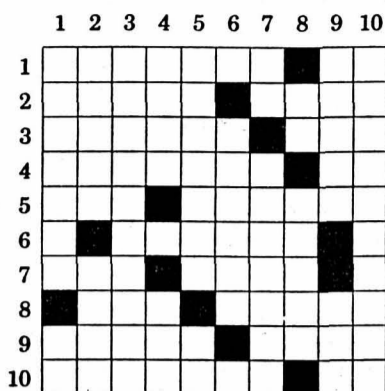
Fiat 131
Racing
72 000 km, 1980

Renault 20 TS
33 000 km, 1981,
5 vitesses

Renault 4
91 500 km
066/58 46 76
14-8028

En toute saison,
L'IMPARTIAL,
votre source
d'informations

MOTS CROISÉS



HORIZONTELEMENT. - 1. Naturaliste français; Ferrure. 2. Indique la fin; Calcédoine noire. 3. Se dit de tout organe en forme de soie de porc; Habileté. 4. Sottises; Conjonction. 5. Jeune en préfixe; Fonda le Babillard. 6. Il roucoule. 7. Cheveux rebelles; Dieu à souffle puissant. 8. Retranche; N'est pas plus haut que trois pommes. 9. Il produit les coliques de misère; Donne naissance à un glacier. 10. Ecrivit des pièces de théâtre en vers français; Après docteur.

VERTICALEMENT. - 1. Figure de géométrie; Fin d'infinif. 2. Doux; Sport ou chemise de sport. 3. Ils se meuvent dans l'espace interplanétaire. 4. Esclave égyptienne d'Abraham; Eprouva. 5. Il vise à la suppression d'une minorité; Possessif. 6. Achille le tua. 7. Abréviation pour fin de combat; Ile danoise. 8. Mot de mini-môme; Entre terre et enfer. 9. Région autrichienne; Ornement de moulure. 10. Bouts.

(Copyright by Cosmopress 2293)

Fiat Fiorino

2,5m³



FIAT

Agence officielle: Garage de la Ronde 28 33 33
 Agence locale: Garage Sporoto 26 08 08
 Agence locale: Garage du Versoix 28 69 88
 Le Locle: Garage de la Jaluse 31 10 50
 Le Locle: Garage Eyra 31 70 67
 Les Breuleux: Garage du Collège 54 11 64

tout pour la vue...

novoptic

J. Held
La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 53
(sous les arcades)
039/23 39 55

Caravane

Hobby 520 prestige,
5 places, équipement
été/hiver, éventuelle-
ment place au bord
du lac. Fr. 8 500.-

038/31 29 46
28-400012

depuis 1969
vite résolues.

dettes

ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70

URGENT à louer
pour le 1.7.84.

appartement
2 pièces

confort, Crétets
139, 11e étage.

039/26 74 45
3508

A louer pour le 30
avril

logement
3 1/2 pièces

Beau-Site 3, 3e
étage. Fr. 195.-
par mois.

039/23 51 96
3614

PETITES ANNONCES

Chambres à louer

MEUBLÉE, indépendante, confort, quar-
tier place du Marché. 039)
28 37 75. 2853

CHAMBRE INDÉPENDANTE meublée,
cuisine, bain, est à louer à Monsieur.
039/28 29 85 3610

Demandes à acheter

FLORETT en bon ou mauvais état.
038/31 51 95 le soir 87-60012

A vendre

UNE POUSETTE état de neuf, un ber-
ceau avec matelas, un parc en bois
carré, un parc rond en treillis. Prix à dis-
cutter. 039/28 26 23 aux heures des
repas. 3126

Chiens - chats à donner

BOUVIER BERNOIS mâle, une année.
039/41 19 48 3399

Perdus - trouvés

PERDU PETITE CHATTE blanche,
queue noire, avec collier, quartier nord.
039/23 67 08 3611

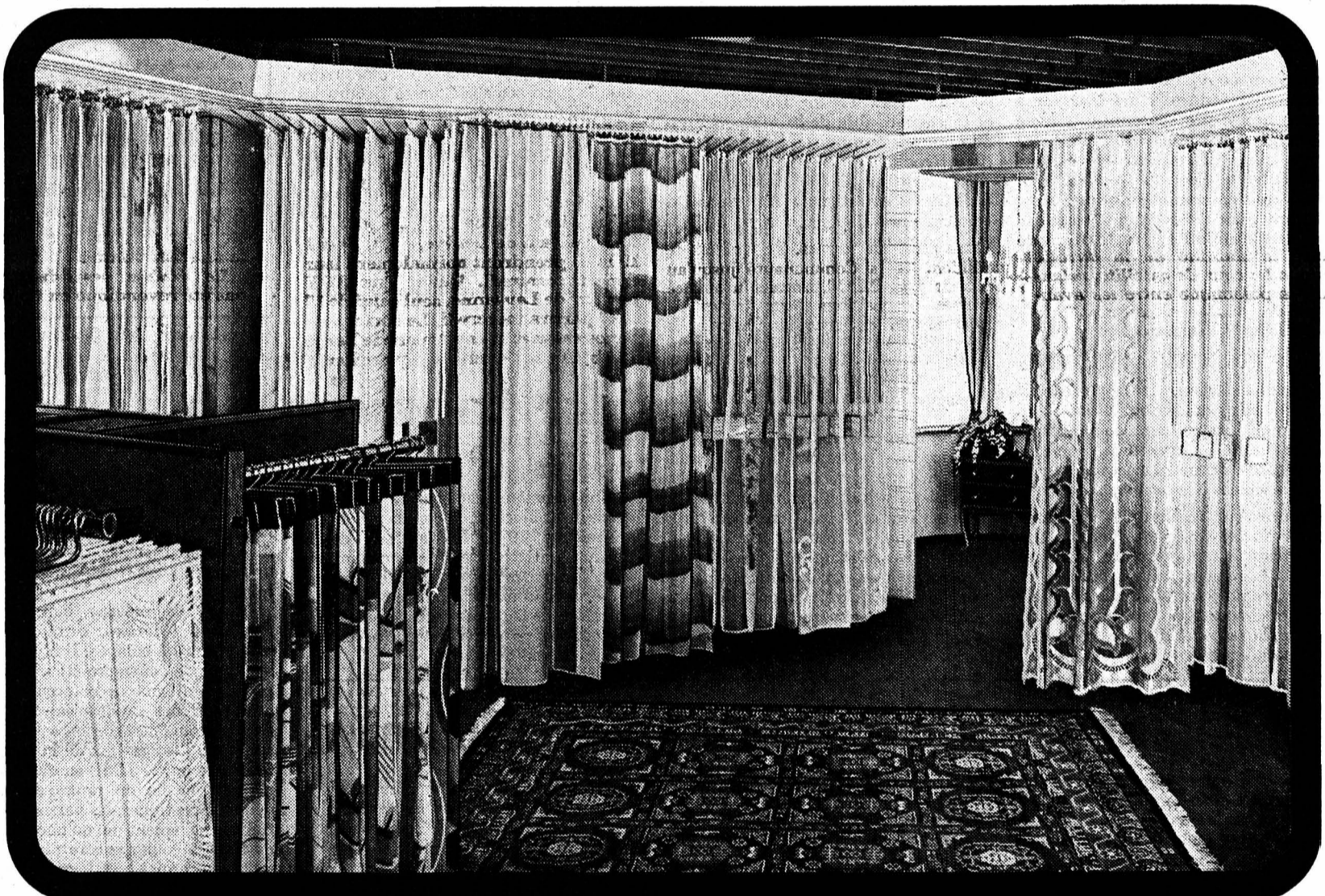
Tarif réduit
85 ct. le mot (min. Fr. 8.50)
annonces commerciales
exclues

Coop City

Decorama Service rideaux

actualité tv

Notre offre publicitaire télévisée



- **Choix à profusion.** Dans notre collection Decorama, vous trouverez le plus vaste choix jamais présenté. Des tissus décoration et des voilages au mètre; des tulles dans toutes les hauteurs sans oublier les rideaux de marque.
- **Service de coupe: rapide et sûr.** Notre personnel qualifié Decorama vous aide à calculer la quantité de tissu nécessaire et coupe les rideaux prêts à coudre. Les articles en stock peuvent être emportés immédiatement; pour les autres tissus, il faut patienter quelques jours.
- **Tous les accessoires pour vos rideaux.** Vous avez besoin de galons fronçeurs ou décoratifs, cordons, embrasses ou anneaux, tringles, galets coulissants, cantonnières ou bandeaux décoratifs. Nous avons tout. Pour tous les rideaux.
- **Service-couture: consciencieux et irréprochable.** Vous apportez les mesures nécessaires et vous choisissez le tissu qui vous plaît. Nos conseillères spécialisées Decorama se chargent du reste. Il ne vous reste plus qu'à accrocher vos rideaux.
- **Service à domicile: pratique et sans problème.** Des spécialistes viennent à domicile, vous conseillent, prennent les mesures et vous soumettent un devis. Ils posent les rideaux, embrasses et lambrequins pour que tout soit impeccable jusqu'au dernier pli.



Coop City

La Chaux-de-Fonds Ouverture: lundi 13 h 30 à 18 h 30.
Rue de la Serre
Mardi à vendredi
8 h à 18 h 30.
Samédi 8 h à 17 h. P

Meubles de cuisines et de salles de bains

SUISSE

Participation socialiste au Conseil fédéral

Le «oui, mais» de Francis Loetscher

L'actuel maire de Saint-Imier et ancien conseiller national socialiste Francis Loetscher se rendra samedi et dimanche prochains à Berne au congrès du parti socialiste en partisan presque entièrement convaincu, donc avec certaines réserves tout de même, de la participation des socialistes au Conseil fédéral. Sa section de Saint-Imier a d'ailleurs, samedi dernier, examiné ce problème et après un «débat nourri», selon les propres termes du maire de la cité imérienne, c'est à cinq contre un que l'assemblée se prononça sur le maintien de MM. Aubert et Stich au Conseil fédéral.

«L'Impartial» a demandé à M. Loetscher de s'expliquer sur son choix.

— Pourquoi êtes-vous favorable au maintien socialiste au Conseil fédéral?

Pour moi, c'est un «oui, mais». Je suis favorable au principe même de la participation, et ce non seulement sur le plan politique. Il me semble que le système politique suisse est fondé sur cette idée: la contribution de chacun est nécessaire. Peut-être bien qu'actuellement cette méthode s'est quelque peu essouffée, qu'elle mériterait une remise à neuf. Mais je suis loin, très loin de considérer que c'est en quittant le Conseil fédéral que nous allons d'une part régénérer le système et d'autre part résoudre nos problèmes internes.

— Mais qu'est-ce qu'il faudrait alors modifier?

Je me reconnais assez bien dans la tendance Peter Hablützel (red.: les socialistes demeurent au Conseil fédéral le temps de cette législature puis examinent s'ils entendent continuer de participer au Conseil fédéral après les élections fédérales de 1987). Lors des élections de

l'automne dernier, nous avons fait campagne en sous-entendant bien que nous étions partisans du consensus. Ce n'est donc, à mon avis, qu'à la fin de cette législature que nous devrions examiner avec nos partenaires au Conseil fédéral la situation et alors prendre une décision sur notre maintien ou non au gouvernement. J'ajouterais encore que le système d'élection au Conseil fédéral ne donne pas satisfaction. Chaque parti devrait respecter le choix des groupes — les socialistes aussi, bien entendu, ce que nous n'avons non plus pas toujours fait. Il faudrait aussi un peu plus de cohésion au niveau du Conseil fédéral, cela sans parler d'un programme de gouvernement. Et vous savez, le Conseil fédéral est en général plus progressiste que les Chambres. Si nous désirons faire un coup d'éclat, ce sont les Chambres qu'il faudrait quitter!

— René Meylan, dans ces colonnes, a parlé de l'honneur du parti qui a été bafoué. Qu'en dites-vous?

J'ai passé huit ans au Conseil national. Et bien croyez-moi, l'honneur du parti a été bafoué à plusieurs reprises durant cette période! Ce qui s'est passé le 7 décembre m'a fait mal, cette volonté politique de ne pas nommer notre candidate. Mais on aurait déjà pu claquer la porte du Conseil fédéral à maintes occasions en invoquant la dignité du parti. Dans les cantons et les communes où nous sommes minoritaires, on est aussi confronté à ce genre de problème. Je me demande par exemple où nos camarades du Locle et de La Chaux-de-Fonds plaquent la dignité du parti quand le Conseil d'Etat neuchâtelois nomme un préfet des Montagnes libéral-ppn...

— Qu'attendez-vous du congrès? Je ne sais vraiment pas ce qui va s'y décider. Je ne fais pas de pronostic car je ne suis pas joueur de nature. Mais je pense que plus nous descendons vers la base, plus on est favorable au maintien.

— Et si le maintien l'emporte? Il faudra mettre de l'ordre dans la maison. Et ce pas seulement au niveau de la présidence.

(Propos recueillis par POB)

Socialistes au Conseil fédéral Des syndicalistes pour le retrait

Des appels «pour un retrait immédiat et clair des socialistes du Conseil fédéral» sont adressés ces jours, par certains syndicalistes, au congrès extraordinaire que le parti socialiste suisse tiendra les 11 et 12 février à Berne.

C'est ainsi que, comme à Genève et dans quelques cantons alémaniques, une «lettre ouverte» de syndicalistes a été publiée hier, à Lausanne. Elle porte une centaine de signatures vaudoises, parmi lesquelles celles de quelques présidents et secrétaires de sections locales VPOD (services publics), FOBB (bois et bâtiment) et SLP (livre et papier), notamment. (ats)

M. Kurt Furgler à Washington

«Dialogue sérieux et positif»

Toujours en visite à Washington, le conseiller fédéral Kurt Furgler a affirmé lundi que ses contacts avec les dirigeants américains s'étaient révélés très positifs. Durant ces derniers jours, le chef du Département fédéral de l'économie publique s'est entretenu successivement avec le président Ronald Reagan, le ministre

du commerce Malcolm Baldrige, le secrétaire au Trésor Donald Regan et le responsable de la Maison Blanche pour le commerce extérieur William Brock.

Le conseiller fédéral Kurt Furgler a qualifié ses entretiens à Washington de «dialogue positif et sérieux», un dialogue qui s'est déroulé dans un «climat fructueux». A propos de la situation économique internationale, il a relevé que la récession et la crise dues à l'endettement de nombreux pays avaient eu pour conséquence la resurgance de tendances protectionnistes. La tendance à instituer des restrictions commerciales est sensible même aux Etats-Unis, a-t-il ajouté, bien qu'actuellement la reprise économique soit amorcée dans le pays.

Concernant les exportations de machines-outils, un secteur dans lequel les groupes de pression américains souhaitent l'introduction de restrictions à l'importation, M. Furgler a insisté sur l'importance qu'attachait la Suisse à un libre accès au marché américain. Ce qui est compréhensible lorsqu'on sait que sur l'ensemble des exportations suisses de machines, instruments et appareils, 45,9 pour cent vont aux Etats-Unis. (ats)

A Genève

17 ans de réclusion pour le «voleur à la cagoule»

17 ans de réclusion, c'est la peine infligée mardi soir par la Cour d'assises de Genève après deux jours de procès, à Albert Sansonnens, Fribourgeois, magasinier, âgé de 27 ans, surnommé par la presse «le voleur à la cagoule».

Les jurés ont reconnu le condamné coupable de dix vols, sept attentats à la pudeur des enfants, quatre outrages publics à la pudeur (exhibitionnisme) et plusieurs cambriolages. Il n'a bénéficié d'aucune circonstance atténuante. En revanche, la responsabilité restreinte lui a été accordée. (ats)

Tempête sur la Suisse: des vents de 170 km/h.

Des vents d'une rare violence ont déferlé sur la Suisse dans la nuit de lundi à hier. La tempête a causé de nombreuses coupures de courant, tandis que des routes étaient bloquées par des arbres tombés et que, sur les lacs, des bateaux rompaient leurs amarres. Au Sântis; le vent a atteint des vitesses maximales de 170 km/h. En plaine, c'est à Zurich qu'il a soufflé le plus fort: 100 km/h. La tempête a été plus grave encore dans le sud de l'Allemagne: en Hesse, l'alarme en cas de catastrophe a été déclenchée.

Une large partie de la France, de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Autriche est entrée dans la nuit de lundi à hier dans une zone de «tempête gradient», a expliqué un spécialiste de l'Institut suisse de météorologie (ISM). De telles tempêtes se produisent lorsqu'une grande différence de pression atmosphérique existe entre les Alpes et le Nord. Le sud des Alpes, par contre, n'a pas été touché, le soleil brillait hier au Tessin.

Mais le danger subsiste. Après une accalmie passagère hier matin, les vents ont repris une nouvelle vigueur vers midi, atteignant des vitesses analogues à celles de la nuit précédente. L'ISM annonçait d'ailleurs une nouvelle perturbation pour ce matin. Après, les vents devraient se calmer, mais il fera plus froid.

Au nord des Alpes, la Suisse occidentale a été la moins touchée: protégée par le Jura, elle a été en grande partie épargnée. C'est ainsi qu'à Genève, les vents les plus «violents» n'ont pas excédé la vitesse de 53 km/h; d'après la définition des assurances, on ne parle de tempête qu'au-dessus de 75 km/h. Aucun dégât n'a été signalé dans les cantons romands. Seule la circulation a été perturbée dans

le Jura en raison de la formation de congères.

Toutefois, bien des habitants du canton de Fribourg ont dû s'éclairer à la bougie lundi soir. Il a fallu toute la nuit pour rétablir le courant électrique. Dans le canton de Berne, la route reliant la Ville fédérale à Muri a été coupée par la chute d'arbres, de même que la route Bönigen-Iseltwald, au bord du lac de Brienz.

C'est dans le canton de Zurich que les dégâts ont été les plus importants: un grand nombre d'arbres se sont abattus

sur des routes et des fils électriques. La tempête a aussi semé la pagaille sur les chantiers, où barrières et échafaudages ont été soufflés. Sur le lac de Zurich, des bateaux ont rompu leurs amarres; la police les a ramenés sur la berge.

En Suisse orientale aussi, des routes ont été passagèrement coupées. A Hosenrück (TG), un sapin déraciné a endommagé un camion parké. En Suisse centrale et dans la région bâloise, on ne signale en revanche pas de dégâts. (ats)

Densité téléphonique en Suisse

Un coup de fil, c'est (vraiment) facile

Début 1982, on dénombrait plus de 486 millions de téléphones dans le monde, soit le double du chiffre enregistré en 1970, relèvent les PTT. Aujourd'hui, leur nombre a probablement dépassé 530 millions. D'après une statistique du «World's Telephone», citée par les PTT, 41 pour cent des appareils se trouvent en Amérique du Nord, 36 pour cent en Europe et 14 pour cent en Extrême-Orient. L'Afrique, le Proche-Orient et l'Asie du Sud-Est arrivent en queue avec 6 millions (1,8 pour cent) et 10 millions (2 pour cent) pour les deux dernières régions.

37 pays, dont 21 d'Europe, possèdent chacun plus d'un million de téléphones. Quelque 182 millions d'appareils sont installés aux USA, 60 millions au Japon, 30 millions en RFA, 28 millions en Grande-Bretagne et 27 millions en France. Avec 82,6 téléphones pour 100

habitants, la Suède a dépassé les USA, la Suisse occupe le troisième rang (74,9 appareils pour 100 habitants début 1982, 79 début 1984).

Parmi les villes ayant la plus forte densité téléphonique du monde — dominées par Washington D. C. (174 téléphones pour 100 habitants) — les 2e et 3e places sont occupées respectivement par Stockholm avec 131 et Zurich avec 124. Genève avec 116, Bâle avec 104 et Lugano avec 101 ont plus de téléphones que d'habitants. (ats)

● Le conseiller municipal (législatif) bernois Peter Eichenberger (poch) fait actuellement l'objet d'une procédure judiciaire. Il doit répondre d'incitation publique à ne pas prendre part à des cours, exercices et autres formes d'activités de la protection civile ou à ne pas observer les mesures ordonnées par les autorités.

FAITS DIVERS

Drame ferroviaire à Schwyz

Deux ouvriers tués par le train

Deux ouvriers — Walter Betschart, 38 ans et Peter Staub, 35 ans —, qui travaillaient à l'entretien des voies près de la gare d'Art-Goldau dans le canton de Schwyz ont été fauchés par un train hier en fin d'après-midi. Les deux malheureux sont morts sur le coup. L'accident s'est produit alors que les deux ouvriers procédaient à des mensurations sur les voies; ce qui pourrait expliquer qu'il n'ait pas prêté attention aux signes d'avertissement qu'on leur avait pourtant envoyés depuis la gare.

DEUX ÉVASIONS À ORBE ET BOCHUZ

Hier matin, un détenu de la maison d'arrêt préventive des Etablissements de la plaine de l'Orbe (Bochuz) a pu s'évader à pied. Il était un peu plus de 5 h. 30. L'homme est recherché surtout dans le secteur.

Un autre détenu, hospitalisé à Orbe, a bousculé son infirmière environ une heure plus tard et a pris le large. Tous deux étaient incarcérés pour rupture de ban et ne sont pas dangereux, a indiqué hier la Police cantonale vaudoise.

ZURICH: UNE INVALIDE ÉTRANGÉE DANS SON APPARTEMENT

La femme invalide dont le corps inerte a été trouvé dimanche dernier par la police dans son appartement zurichois, a été étranglée et la police n'excluait pas hier un crime sexuel. La victime est une Roumaine de 37 ans, Mariana Stern. Cette femme, — qui vivait seule — était devenue invalide à la suite d'un accident de voiture et était établie en Suisse depuis 1978.

A CONTRESENS SUR L'AUTOROUTE

La police a appréhendé récemment, à quelques jours d'intervalle, deux automobilistes qui roulaient très vite dans le mauvais sens sur l'autoroute, l'un parcourant vingt kilomètres entre Genève et Lau-

sanne, l'autre quarante-cinq en direction de Fribourg-Berne. Ces deux émules de «M. Hulot», précise l'Institut suisse de prophylaxie de l'alcoolisme avaient «fait honneur» à l'alcool avant de prendre le volant.

KAISERAUGST: 80 PERSONNES VACCINÉES CONTRE LA RAGE

Quelque quatre-vingts personnes de la résidence «Liebrüti» à Kaiseraugst, ont suivi l'appel du vétérinaire cantonal et se sont fait vacciner ces derniers jours contre la rage, après la découverte d'un petit chien atteint de cette épizootie. La commune de Kaiseraugst a à nouveau été déclarée zone sinistrée par la rage après en avoir été libérée en décembre de l'année dernière. C'est également le cas d'autres communes argoviennes dans lesquelles ont a notamment trouvé un renard enragé.

ACTES DE VANDALISME À LA «SUISSE EN MINIATURE»

Des inconnus ont commis dans la nuit de jeudi à vendredi dernier des actes de vandalisme à l'exposition permanente de la «Suisse en miniature» à Melide (TI). Selon un communiqué de la police publié hier, plusieurs modèles ont été endommagés et une reproduction d'une locomotive des CFF a été volée. Les dégâts sont estimés à 15.000 francs. Les vandales se sont introduits dans l'exposition en passant par-dessus la clôture. (ats)

Un service civil fondé sur la preuve par l'acte? Le handicap — majeur — du libre choix

Page 1

Une première tentative de reconnaissance de l'objection de conscience a déjà échoué en 1977. Il s'agissait de la fameuse initiative de Munchenstein, soit le remplacement du service militaire par un service équivalent pour tous ceux qui, en raison de leurs convictions religieuses ou morales, ne pouvaient pas accomplir un service militaire armé.

Aujourd'hui, l'initiative propose donc en fait le libre choix. Celui qui ne veut pas entendre parler du service militaire le dit franchement et le voici alors obligé d'accomplir 18 mois de service civil — soit une fois et demie la durée du service militaire.

Inutile de préciser que devant les Chambres fédérales, cette initiative a nettement été balayée. Il n'y a donc pas non plus de contreprojet: si la majorité politique affirme se préoccuper du sort des objecteurs «véritables», elle n'a pas encore trouvé la solution satisfaisante à ses yeux. Les travaux de la commission instaurée par le DMF en début d'année permettront-ils de progresser dans ce débat? Sceptiques, les partisans de l'initiative ne voient là qu'une manœuvre destinée à couler encore plus profondément leur projet le 26 février prochain.

LE SERVICE SANS ARME

Depuis quelques années déjà, les appels pouvant justifier d'un grave conflit de conscience en raison de leurs convictions religieuses ou morales ont la possibilité de faire leur service militaire sans porter d'arme. Ce service militaire s'accomplit généralement dans les troupes sanitaires ou de protection aérienne. Ce genre de pratique est aussi répandu dans bien des pays européens qui, eux, reconnaissent également l'objection de conscience (France et RFA notamment). Que disent les chiffres au sujet de l'objection de conscience ces dernières années en Suisse?

Pas grand-chose en fait, puisqu'il y a eu des hauts et des bas.

En 1970, on comptait 175 cas d'objec-

tion de conscience. Cinq ans plus tard, 520. En 1980, 354 objecteurs ont été inculpés. En 1981, 593 et en 1982, 729. Parmi les motifs, ce sont ceux relevant de la religion ou de la morale qui arrivent en tête (356 il y a deux ans). Sui-vent ensuite les motifs classés «divers» (aversion pour la soumission, crainte de l'effort, peur du danger, refus d'un service d'avancement, etc.); on en comptait 288 en 1982. Les motifs politiques sont, eux, beaucoup plus rarement évoqués: 85 il y a deux ans, 73 en 1981, 59 en 1975 par exemple.

Les tribunaux militaires distinguent d'ailleurs différents types d'objection: celui qui peut faire état de graves conflits de conscience subira au maximum six mois d'arrêts, en travaillant le jour à l'extérieur par exemple. Les objecteurs politiques sont, eux, traités plus durement et peuvent subir jusqu'à trois ans de réclusion.

A noter enfin que le Conseil fédéral a accepté une motion visant à rendre plus souple le régime d'emprisonnement pour les «vrais» objecteurs de conscience, toujours actuellement et malgré tout assimilés à des délinquants.

Philippe-O. BOILLOD

EN QUELQUES LIGNES

● L'ambassadeur de France en Suisse, M. Georges Egal, a effectué hier une visite de politesse au gouvernement saint-gallois. Il était accompagné du consul général de France à Zurich, M. Michel Rémy, ainsi que de Mme le consul honoraire de France à Saint-Gall, Elysaeth Koenig-Cuvier. Ils ont été reçus par le landamann Ernst Ruesch au nom du Conseil d'Etat saint-gallois.

● Le nombre des objecteurs de conscience est en réalité environ cinq fois supérieur aux chiffres publiés par le Département militaire fédéral (DMF), ont dénoncé hier les centres d'information pour objecteurs. Alors que la statistique du DMF n'annonce que 745 objecteurs pour 1983, «en réalité plus de 4000 objecteurs ont été psychiatrisés ou criminalisés» affirment les centres d'information de Bâle, Bienne, Berne, Lucerne, Winterthour et Zurich.

Immigration L'Action nationale pour des mesures extrêmes

Le comité central de l'Action nationale (AN) exige du Conseil fédéral un arrêt complet et immédiat de l'immigration pour lutter contre le chômage en Suisse. Dans un communiqué publié mardi, l'AN demande que le contingent de 10.000 autorisations annuelles pour l'année 1983/84 soit bloqué. Les nationalistes dénoncent également le «scandale» du recrutement des saisonniers et des frontaliers alors que des Suisses sont au chômage. (ats)

Prix Unip

	Fa 2.40 Crème-douche 200 g (100 g 1.20)
	LUX 2.75 Savon de toilette 3 pièces 3x150 g (100 g -.61)
	Babydop 2.90 Shampooing pour bébés 250 g (100 g 1.16)
	8x4 2.90 Rollette déodorant 50 ml (10 ml -.58)
	la fram 3.20 Spray déodorant 155 g (100 g 2.07)
	atrix 3.70 Crème pour les mains 200 ml (100 ml 1.85)
	Dentagard 4.60 Dentifrice 2 pièces 2x115 g (100 g 2.-)
	AQUA VELVA 5.20 Lotion après rasage 100 ml (100 ml 5.20)
	elmex 4.90 Dentifrice 2 pièces 2x94 g (100 g 2.60)
	Latour's Drop Soap 3.20 Savon-crème 300 ml (100 ml 1.07)
	Timotei 2.75 Shampooing 200 g (100 g 1.38)
	Jordan* 2.25 Brosse à dents 2 pièces 2 pour 1

UNIP

Publicité intensive, publicité par annonces

NOTRE FAVORI

CYNAR

BITTER - APERITIF
A BASE D'ARTICHAUTS

CYNAR

La boisson pour toutes les occasions
CYNAR - longdrink avec peu d'alcool

L'annonce, reflet vivant du marché

7 millions d'amandiers en fleurs
La merveille de la nature que chacun doit voir.

Majororque 1 semaine 585.-
Vois directs au départ de Genève, Bâle ou Zurich. Hôtels suisses. Pension complète. Piscines intérieures d'eau de mer chauffée à 30°. Une température d'été.
Les spécialistes pour Majororque depuis 30 ans.

1005 Lausanne, rue Marterey 5
universal Tel. 021/20 60 71

Départs 19/26 février 4 mars

Universal, Rue Marterey 5, 1005 Lausanne
Envoyez nous votre catalogue à l'adresse:

ECONOMIE

T

topo

Bâle:
Haltingerstr. 104

On profite!

Hong Kong a réussi à augmenter ses exportations de produits horlogers dans le monde de 19% entre janvier et octobre 1983. Selon les derniers chiffres publiés par le Hong Kong Trade Development Council, le total de ces exportations représente déjà 6,631 millions de HK dollars (soit 2,2 milliards de francs suisses). (Pour la globalité de nos affaires janvier-décembre 1983 avec la Colonie, voir «L'Impartial» du 28 janvier 1984).

Les montres électroniques digitales ont constitué l'article d'exportation le plus important, entrant pour plus de trente pour cent dans le total (env. 800 millions de francs suisses) durant la période sous revue.

Mais, que ceci ne passe pas inaperçu de nos fabricants helvétiques: la croissance la plus rapide a eu lieu dans le domaine des montres à quartz analogiques qui ont fait un bond de 76% pour atteindre HK dollars 1,5 milliard (500 millions de francs suisses environ).

Les exportations de montres mécaniques ont continué à fléchir

(de 21%) pour aboutir au total de 792 millions de HK dollars (260 mio de francs suisses). Durant la même période les horloges électroniques ont progressé de 28% à HK dollars 511 millions (env. 170 mio de francs suisses).

Dans les articles de bijouteries, Hong Kong a accru ses ventes à l'étranger de 22% à 1,3 milliard de HK dollars (440 mio de francs suisses).

Cela dit, la Colonie ne relâche pas ses efforts en vue d'accroître sa part de marché dans ces secteurs.

C'est ainsi qu'une délégation forte de 49 fabricants et exportateurs de Hong Kong vont présenter une vaste gamme de leurs créations - pour autant que ce terme ne soit pas usurpé - en montres, horloges et articles de bijouterie, à Bâle.

Maintenus hors de la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie, les exposants de la Colonie ont aménagé une aire d'exposition à la Haltingerstrasse 104, à l'angle du Riechenring, et présenteront leurs productions pendant la durée de la FEHB! Pourquoi ne pas profiter de l'effort helvétique après tout...

On se souviendra que cette décision d'aménagement à proximité immédiate de la Foire de Bâle avait été prise durant le procès en contrefaçon qui opposa plusieurs fabricants helvétiques à des exposants de Hong Kong dont ils avaient fait saisir les produits en pleine Foire suisse d'échantillons en 1983. Il n'y a donc là aucune surprise, mais gageons que certaines marques continueront à être attentives à ne pas se faire pirater leurs modèles les plus en vogue.

Roland CARRERA

Pays en voie de développement

Aggravation de la dette extérieure

Le plus dur de la crise financière est passé pour les pays en développement. Mais ils ne pourront reprendre leur développement que si la croissance des pays riches se poursuit, sans aggravation du protectionnisme, soulignent les experts de la Banque Mondiale. Les statistiques détaillées de l'endettement mondial, publiées lundi par la banque, montrent pourtant que 1983 a été pour les pays en développement une année de profonde aggravation de leur situation financière: leur dette extérieure est ainsi passée de 766 milliards de dollars en 1982 à 810 milliards en 1983. Mais surtout les paiements au titre de la dette ont été supérieurs en 1983 aux nouveaux prêts accordés.

Deux groupes de pays ont connu l'an dernier, indiquent les statistiques, un sort financier particulièrement pénible: les principaux emprunteurs, (13 pays en développement, chacun avec une dette extérieure de plus de 13,5 milliards), dont le service de la dette a dépassé de 21 milliards les nouveaux emprunts. Et les pays les plus pauvres d'Afrique, dont les financements extérieurs ont diminué pour n'être plus que des deux-tiers du montant atteint en 1980. Pour ces pays d'Afrique, l'augmentation des obligations au titre de la dette aura ainsi été en 1983 plus rapide que l'accroissement des crédits.

Ainsi la croissance économique des pays en développement est-elle tombée au taux le plus bas depuis la deuxième guerre mondiale. En 1983, elle n'a été que de 1 pour cent, et pour la période 1980-84 elle ne devrait pas dépasser 2 pour cent par an en moyenne. Cependant, les experts de la Banque Mondiale estiment que d'ici un an ou deux, les pays en développement devraient voir progressivement l'état de l'endettement extérieur se desserrer: «Le rapport du service de la dette aux recettes d'exportation devrait décroître pour de nombreux pays en développement», a souligné lundi Mme Anne Krueger, vice-présidente chargée des études économiques. Elle estime notamment que leurs

recettes d'exportation pourraient croître de 10 à 12 pour cent par an si la croissance économique des pays de l'OCDE se poursuit à un rythme d'au moins 3 pour cent par an et si les pays riches ne freinent pas l'accroissement du commerce mondial par de nouvelles barrières protectionnistes. La Banque Mondiale souligne que les pressions protectionnistes risquent d'être accrues par les efforts mêmes des pays en développement bais-

Barrières intra-communautaires contre les montres de Hong Kong La France reçoit l'aval de la CEE

La Commission européenne a autorisé la France à élever des barrières commerciales intra-communautaires pour contrôler les importations de montres à quartz fabriquées à Hong Kong, indique-t-on de source de la Commission.

La France a signé avec Hong Kong un accord limitant les importations de montres à quartz à 4,4 millions par an, mais elle reste préoccupée par les importations indirectes à partir d'autres pays membres de la CEE, non couverts par l'accord bilatéral.

Depuis le 1er janvier, 1,2 million de montres ont ainsi transité par d'autres pays de la Communauté. (reuter)

sant leurs importations pour réduire le déficit. Le Mexique a ainsi réduit ses importations de 70 pour cent entre le premier trimestre 1982 et le premier trimestre 1983, et le Brésil de 23 pour cent.

«Mais un par un, les pays en développement vont sortir de leurs problèmes de crédit à court terme, et leur croissance pourrait repartir dès que les financements extérieurs pourront être consacrés aux investissements», affirme Mme Krueger. D'ici là, souligne la Banque Mondiale, le nombre de pays devant rééchelonner leurs dettes va encore s'accroître. En 1982-83, plus de 30 capitaux ont obtenu un rééchelonnement de leurs dettes, pour un montant total de 100 milliards de dollars. (ats)

M. André A. Beyner: «Se secouer dans la recherche!»

«Je trouve que l'on doit continuer de se secouer dans la recherche et le développement. C'est la raison pour laquelle je reste actif dans ce secteur...»

Telle est la profession de foi de M. André A. Beyner, qui vient de sortir d'Ebauches S.A., dont il était l'un des directeurs pour ouvrir son bureau d'ingénieur-conseil à Saint-Blaise.

Tout en restant engagé sur des projets du groupe de M. Thomke, M. Beyner consacre déjà une partie de son temps à la définition et à l'identification des programmes et projets que l'industrie horlogère suisse pourrait confier à la nouvelle configuration CSEM - LSRH (jusqu'à fin 1983 Fondation suisse pour la recherche en microtechnique et Laboratoire suisse de recherches horlogères). Une nouvelle configuration où, il faut bien l'observer en passant, rien n'est encore fait quoique tout soit décidé...

Dans le cadre de ce mandat, M. Beyner en tant qu'intervenant désormais neutre, pourra mieux définir et identifier ce que l'on souhaite encore développer dans ces instituts comme recherches et développements depuis l'industrie horlogère.

Quelques lignes pour une tâche qui, en définitive, n'est pas aussi simple qu'elle pourrait le laisser paraître.

R. Ca

Omega: image de marque intacte

Les difficultés financières du groupe SSIH, la Fusion Asuag-SSIH ensuite, l'incertitude qui plane aujourd'hui sur la manufacture n'ont pas entamé l'image de marque des produits Omega sur les marchés étrangers. C'est ce qu'a indiqué à Gstaad (BE) M. Daniel Favre, directeur commercial, où Omega présentait lundi et hier sa collection haut de gamme dans l'un des grands hôtels de la station bernoise.

Sur le marché suisse en revanche, les bouleversements ont laissé quelques traces, mais encore faut-il distinguer le marché touristique du marché indigène, a souligné M. Alfred Banz, directeur de Gameo SA, Lausanne, société concessionnaire d'Omega pour la Suisse. Pour le premier, l'impact peut être négligé. Par contre, pour le second, l'incertitude se ressent à travers le public, a indiqué M. Banz tout en précisant cependant que la confiance semblait renaître.

Concernant la marche des affaires au cours de l'année écoulée, M. Favre a indiqué, sans citer de chiffres précis, qu'Omega avait enregistré en 1983 une «légère» augmentation du chiffre d'affaires par rapport à 1982, alors qu'en quantité les ventes étaient restées stables aux environs de 800.000 pièces. (ats)

● Aar et Tessin, société anonyme d'électricité (ATEL) émettra du 10 au 16 février un emprunt 4% pour cent de 100 millions de francs. L'emprunt aura une durée maximale de dix ans et sera émis sous la direction de la Société de Banque Suisse au prix de 100 pour cent.

● Le groupe Unikeller, qui produit principalement des matériaux antibruit pour les automobiles et pour l'industrie, a pu accroître son chiffre d'affaires extérieur de dix pour cent à 302,6 mio. de francs en 1983, après une croissance de deux pour cent l'année précédente.

● Les importations suisses de pétrole brut et de produits pétroliers ont atteint 11,96 millions de tonnes en 1983, soit une hausse de 11,2 pour cent par rapport à 1982. Les quatre années précédentes, les importations avaient baissé, indique l'Union pétrolière à Zurich. 33,8 pour cent des importations sont revenues au pétrole brut et 66,2 pour cent aux produits finis et semi-finis.

SATEM
MAZOUT
28 74 74
69242

BOURSE

NEUCHÂTEL		W'thur n.		1890		1860		Honeywell		254.-		255.60				
A	B	18100	17950	Inco ltd	31.50	30.25										
Cr. Fonc. Ne.	690	690	Zurich n.	10250	10050	IBM	245.-	242.-								
La Neuchâtel.	560	550	Zurich n.	1390	1390	Litton	144.-	142.50								
Cortaillood	1550	1540	BBC I-A-	1440	1410	MMM	171.50	172.-								
Dubied	160	160	Cibe-gy p.	2190	2145	Mobil corp	67.-	66.-								
HORS BOURSE		Hermes p.		958	945	Owens-Illin	79.50	78.50								
Roche b/jce	101500	99500	Globus p.	1810	1795	Pepsico Inc	80.-	79.-								
Roche 1/10	10150	9850	Nestlé p.	1800	1760	Pfizer	82.75	82.-								
Asuag	38	38	Nestlé n.	370	360	Phil Morris	156.-	154.-								
Kuoni	6400	-	Globus p.	3100	3000	Phillips pet	83.-	83.25								
Astra	1.80	1.75	Nestlé p.	4840	4770	Proct Gamb	112.-	112.50								
ACTIONS SUISSES		Nestlé n.		2865	2820	Rockwell	62.75	60.75								
B. Centr. Coop.	820	815	Sandoz p.	7300	7050	Schlumberger	98.-	98.75								
Swissair p.	1070	1030	Sandoz n.	2430	2390	Sears Roeb	77.25	75.50								
Swissair n.	855	838	Alusuisse p.	1120	1070	Smithkline	127.-	126.50								
Bank Leu p.	4550	4480	Alusuisse n.	912	875	Sperry corp	96.75	93.50								
UBS p.	3620	3555	Sulzer n.	290	286	STD Oil ind	110.-	109.-								
UBS n.	675	660	ABB	1740	1690	Sun co inc	113.-	111.-								
SBS p.	345	341	ACTIONS ÉTRANGÈRES		A		B		A		B		A		B	
SBS n.	271	266	Abbott Labor	101.-	100.-	101.-	100.-	101.-	100.-	101.-	100.-	101.-	100.-	101.-	100.-	101.-
SBS b.p.	296	295	Aetna LF cas	76.25	76.50	76.25	76.50	76.25	76.50	76.25	76.50	76.25	76.50	76.25	76.50	76.25
C.S. p.	2360	2325	Alcan alu	54.-	55.25	54.-	55.25	54.-	55.25	54.-	55.25	54.-	55.25	54.-	55.25	54.-
C.S. n.	434	430	Amx	99.-	98.75	99.-	98.75	99.-	98.75	99.-	98.75	99.-	98.75	99.-	98.75	99.-
BPS	1545	1530	Am Cyanamid	143.50	144.-	143.50	144.-	143.50	144.-	143.50	144.-	143.50	144.-	143.50	144.-	143.50
BPS b.p.	151	149	ATL Richf	97.25	97.75	97.25	97.75	97.25	97.75	97.25	97.75	97.25	97.75	97.25	97.75	97.25
Adia Int.	1800	1770	Baker Intl. C	40.75	40.-	40.75	40.-	40.75	40.-	40.75	40.-	40.75	40.-	40.75	40.-	40.75
Elektrowatt	2710	2690	Baxter	48.25	48.50	48.25	48.50	48.25	48.50	48.25	48.50	48.25	48.50	48.25	48.50	48.25
Galenica b.p.	455	460	Boeing	93.-	93.75	93.-	93.75	93.-	93.75	93.-	93.75	93.-	93.75	93.-	93.75	93.-
Holder p.	760	750	Burroughs	107.-	109.-	107.-	109.-	107.-	109.-	107.-	109.-	107.-	109.-	107.-	109.-	107.-
Jac Suchard	6600	6600	Caterpillar	104.50	103.-	104.50	103.-	104.50	103.-	104.50	103.-	104.50	103.-	104.50	103.-	104.50
Landis B	1520	1490	Citicorp	84.25	83.-	84.25	83.-	84.25	83.-	84.25	83.-	84.25	83.-	84.25	83.-	84.25
Motor col.	760	765	Coca Cola	112.-	111.-	112.-	111.-	112.-	111.-	112.-	111.-	112.-	111.-	112.-	111.-	112.-
Moeven p.	3825	3800	Control Data	90.50	89.50	90.50	89.50	90.50	89.50	90.50	89.50	90.50	89.50	90.50	89.50	90.50
Buerhle p.	1375	1345	Du Pont	107.-	105.50	107.-	105.50	107.-	105.50	107.-	105.50	107.-	105.50	107.-	105.50	107.-
Buerhle n.	285	285	Eastm Kodak	156.-	155.50	156.-	155.50	156.-	155.50	156.-	155.50	156.-	155.50	156.-	155.50	156.-
Buerhle b.p.	320	322	Exxon	85.-	84.25	85.-	84.25	85.-	84.25	85.-	84.25	85.-	84.25	85.-	84.25	85.-
Schindler p.	2875	2800	Fluor corp	40.75	41.50	40.75	41.50	40.75	41.50	40.75	41.50	40.75	41.50	40.75	41.50	40.75
Baloise n.	620	625	Gén. elec	119.50	117.50	119.50	117.50	119.50	117.50	119.50	117.50	119.50	117.50	119.50	117.50	119.50
Rueckv p.	8025	7975	Gén. Motors	155.-	154.-	155.-	154.-	155.-	154.-	155.-	154.-	155.-	154.-	155.-	154.-	155.-
Rueckv n.	3590	3580	Gulf corp.	122.-	125.-	122.-	125.-	122.-	125.-	122.-	125.-	122.-	125.-	122.-	125.-	122.-
W'thur p.	3380	3350	Halliburton	67.25	65.50	67.25	65.50	67.25	65.50	67.25	65.50	67.25	65.50	67.25	65.50	67.25
			Homestake	68.25	68.50	68.25	68.50	68.25	68.50	68.25	68.50	68.25	68.50	68.25	68.50	68.25

BILLETTS (CHANGE)			DEVICES			MARCHÉ DE L'OR			CONVENTION OR		
	Achat	Vente		Achat	Vente		Achat	Vente		Achat	Vente
1 \$ US	2.17	2.25	1 \$ US	2.2175	2.2475	Once \$	378.-	381.-			
1 \$ canadien	1.73	1.83	1 \$ canadien	1.7750	1.8050	Lingot	27050.-	27300.-			
1 £ sterling	3.03	3.28	1 £ sterling	3.12	3.18	Vreneli	167.-	177.-			
100 fr. français	25.25	27.25	100 fr. français	25.90	26.60	Napoléon	166.-	178.-			
100 lires	-1235	-1385	100 lires	-1290	-1330	Souverain	196.-	208.-			
100 DM	79.25	81.25	100 DM	80.25	81.05	Double Eagle	1140.-	1230.-			
100 fl. hollandais	70.25	72.25	100 yen	-9490	-9610						
100 fr. belges	3.70	4.-	100 fl. hollandais	71.05	71.85						
100 pesetas	1.25	1.50	100 fr. belges	3.70	3.99						
100 schilling autr.	11.25	11.55	100 pesetas	1.40	1.45						
100 escudos	1.30	1.80	100 schilling autr.	11.38	11.50						
			100 escudos	1.58	1.64						

NEW YORK		LONDRES		PARIS		MILAN		FRANCOFONIE	
A	B	A	B						

Hypermarché
JUMBO
 La Chaux-de-Fonds

8.2.1984



1 carton de Beaujolais

6 x 7 dl **22.-**

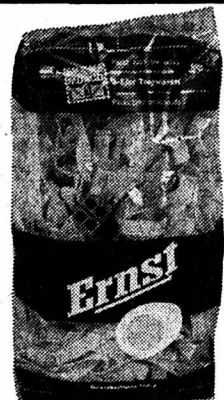
Bouilli kilo **8.90**

Ragoût de porc
 kilo **8.90**

Rôti de boeuf
 kilo **14.90**

Jambon régime
 100 g **1.45**

 Huile Sais
 3 litres
13.95

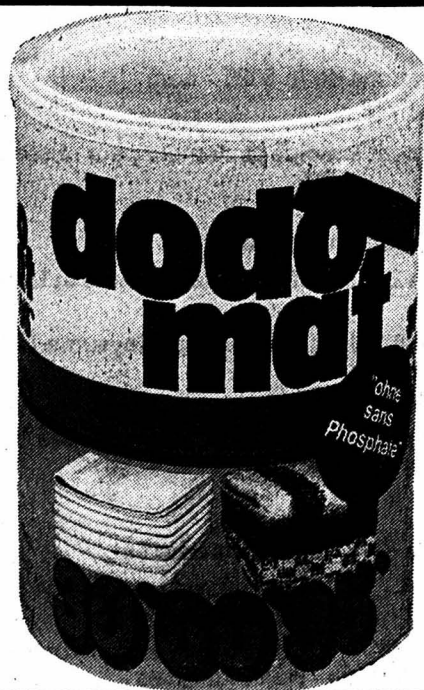
 Pâtes Ernst
 500 g **1.55**

 12 yogourts Hirz
 aux fruits
 12 x 180 g
6.95

 Café Jacobs
 Médaille d'or
 500 g **6.95**

 Soupe Knorr
 15 sortes!
 chaque sachet **-.75**

 Tahiti-douche duopack
 2 x 150 ml
4.80



Jumbo défend l'environnement !

Nouveau :

DODOMAT

sans phosphate

à moitié prix !

4.90 au lieu de 9.80

tambour 4,5 kg

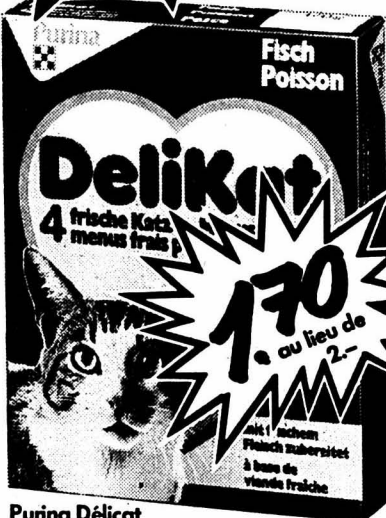
JUMBO: l'hypermarché meilleur marché!

printemps

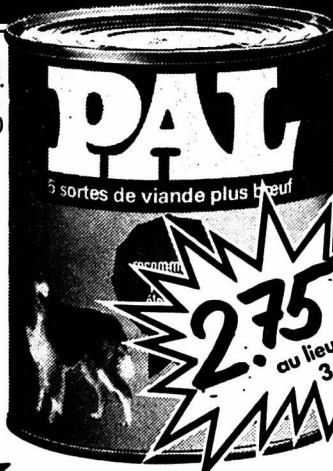
DISCOUNT

PAL
5 sortes de viande + bœuf.
780 g. 2.75
au lieu de 3.30

Nos prix vous aident à économiser!



Purina Delikat Poisson.
170 g 1.70
au lieu de 2.-



2.75
au lieu de 3.30



Frolic préparé avec de la viande fraîche.
1,5 kg. 4.85 au lieu de 5.50

2.95
au lieu de 3.60



Whiskas au thon.
Triopack, 3 x 195 g
2.95 au lieu de 3.60

Brekkies menu pour chats
Bœuf, poulet, poisson + foie.
400 g 2.60
au lieu de 3.-



2.60
au lieu de 3.-



3.05
au lieu de 4.20

Buffet Foie + volaille.
Triopack, 3 x 185 g
3.05 au lieu de 4.20

Whiskas au lapin
400 g. 1.35
au lieu de 1.65



1.35
au lieu de 1.65

En vente également à **innovation** LE LOCLE et ST-IMIER

Invitation à une soirée films et diapositives avec concours

9 février 1984, à 20 h. 30
Musée d'Horlogerie
La Chaux-de-Fonds

Nous vous montrerons des films et des diapositives sur:

Vacances balnéaires à Lido di Jesolo, Jersey et en Algarve
Séjours de cure à Abano/Montegrotto

A la pause, nous vous servirons une boisson rafraîchissante

2001 Neuchâtel,
Treille 5, ☎ 038/25 80 42

marti
L'art de bien voyager.

Publicité intensive
Publicité par annonces.

HÔPITAL PSYCHIATRIQUE CANTONAL PERREUX - NEUCHÂTEL

Nous désirons introduire la fonction d'intendante dans notre hôpital. Pour assumer cette tâche difficile mais passionnante, nous souhaitons engager une

intendante diplômée

ayant plusieurs années d'expérience dans la fonction, le sens de l'organisation, le contact aisé et parlant bien le français.

Si cette aventure vous tente, envoyez-nous votre candidature avec les documents habituels. Merci d'avance !

Hôpital psychiatrique cantonal
Direction administrative
2018 Perreux 87-30060

COMTE APPAREILS MENAGERS

Sonvilier - Gd-Rue 57
☎ 039/41 16 06
ET MAINTENANT
GRENIER 22
La Chaux-de-Fonds

Tous vos appareils ménagers
meilleur marché que des soldes

Ouvert tous les jours 8 h. 30 à 12 h et 13 h. 30 à 18 h. 30.
Samedi fermeture à 17 h.
☎ 039/23 30 57 93-429

En toutes saisons,
L'IMPARTIAL
votre source d'informations

Emprunt en francs suisses

National Australia Bank
National Commercial Banking Corporation of Australia Limited
Melbourne

National Australia Bank est le deuxième groupe bancaire privé en Australie pour les actifs et le troisième pour le bénéfice. Avec le deuxième plus grand réseau de 1536 points bancaires, elle dessert l'Australie dans toutes les régions et secteurs industriels; National Australia Bank est également représentée sur les principales places financières internationales.

Le montant du bilan au 30 septembre 1983 atteignait une contre-valeur de fr.s. 46 566 millions et le bénéfice net s'élevait à une contre-valeur de fr.s. 322 millions.

5 5/8 % Emprunt 1984-94 de fr. 100 000 000

Prix d'émission: 100% + 0,3% timbre fédéral de négociation
Durée: 10 ans ferme

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique jusqu'au

10 février 1984, à midi

Les principales modalités de cet emprunt sont les suivantes:

Coupon: Coupons annuels au 24 février à 5%
Coupures: Il ne sera délivré que des obligations de fr. 5000.- nom.
Libération: 24 février 1984.
Remboursement: Le 24 février 1994. Remboursement anticipé seulement pour raisons fiscales à partir de 1985.
Service de l'emprunt: En francs suisses libres sans aucune restriction.
Cotation: Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.
Restrictions de vente: Commonwealth d'Australie, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et Irlande du Nord.

Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de souscription. (Numéro de valeur 638.630)

Crédit Suisse	Société de Banque Suisse	Union de Banques Suisses
Banque Populaire Suisse	Banque Leu SA	Groupements des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois
Union des Banques Cantoniales Suisses		
Barclays Bank (Suisse) SA	Morgan Guaranty (Switzerland) Ltd	Citicorp Bank (Switzerland)
Lloyds Bank International Limited	The Nikko (Switzerland) Finance Co., Ltd.	Chase Manhattan Bank (Switzerland)

Crédit Foncier Neuchâtelois

Mesdames et Messieurs les actionnaires du **CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS** sont convoqués, aux termes des articles 14 et 15 des statuts en

assemblée générale ordinaire

pour le jeudi 23 février 1984, à 10 h. 30, au **CHÂTEAU DE NEUCHÂTEL**, en la **SALLE DU GRAND CONSEIL**.

Ordre du jour:

1. Procès verbal de l'assemblée générale du 24 février 1983
2. Rapports et comptes du 120e exercice
3. Nomination statutaires

Les actionnaires qui assisteront à cette assemblée devront, à teneur de l'article 15 des statuts, déposer leurs actions jusqu'au mercredi 15 février 1984 inclusivement au siège de la société à Neuchâtel ou auprès de ses agences dans le canton.

Dès le 9 février 1984, le rapport de gestion, le compte de profits et pertes, le bilan, le rapport des contrôleurs, les propositions concernant l'emploi du bénéfice net sont à la disposition des actionnaires au siège de la société.

Neuchâtel, le 1er février 1984.

Le président
du Conseil d'administration
François Jeanneret 28-277

SPORTS

Suspense à gogo hier soir à la patinoire de Porrentruy Un match nul finalement équitable

● AJOIE - LA CHAUX-DE-FONDS 5-5 (3-1 0-4 2-0)

Lancée une nouvelle fois dans la plus pure tradition du derby, l'explication musclée et sans concession entre Ajoie et La Chaux-de-Fonds connus des renversements de situation spectaculaires. Une demi-minute était à peine écoulée que Zigerli, d'un tir violent, pris à la ligne bleue, ouvrait la marque pour La Chaux-de-Fonds. Mais Lemmenmeier avait déjà eu l'occasion de se distinguer face à Trottier quelques secondes auparavant. Dès la cinquième minute, Ajoie, qui tournait avec deux triplettes d'attaque seulement, prit la situation en main. Tour à tour Blanchard, C. Berdat et M. Siegenthaler se firent menaçants. L'égalisation était dans l'air. Elle fut obtenue très justement à la sixième minute par Boileau, qui d'un tir bien appuyé, interpréta une passe en retrait de Jean Trottier, vainqueur d'un engagement.



Hugo Zigerli, aux prises avec la défense ajoulote et le gardien Anton Siegenthaler, a inscrit trois des cinq buts chaux-de-fonniers. (Photo archives Schneider)

Les deux Canadiens d'Ajoie se rendent à la politesse peu après, Trottier trop libre devant Lemmenmeier, déviant

De notre envoyé spécial:
Georges Kurth

habilement un shoot de Boileau. Ajoie accentua encore sa pression, et c'est très logiquement qu'il la concrétisa une nouvelle fois, grâce à Christophe Berdat bien lancé en profondeur par Martin Siegenthaler. 3-1 pour les Ajoulots, c'était justement payé au terme du premier tiers-temps.

ÇA BASCULE

Transfigurée dès l'abord du tiers médian, l'équipe de Daniel Piller chan-

gea radicalement les données. Plus précis, plus collectifs et mieux inspirés, les Chaux-de-Fonniers prirent alors résolument les choses en main. Stehlin réduisit d'emblée l'écart d'un but tout de finesse. Suite à un service parfait de Buff, il se présenta sur la droite des buts d'Anton Siegenthaler et l'abusa.

LE POIDS DES PÉNALITÉS

Begin, très bien inspiré hier soir, obtint la parité deux minutes plus tard, alors que La Chaux-de-Fonds évoluait en infériorité numérique. Hugo Zigerli augmenta par deux fois encore l'addition en réussissant deux tirs meurtriers alors qu'Ajoie en l'occurrence jouait à quatre contre cinq. Troisième réussite de la soirée pour l'ex-Biennois vraiment très en verve. Ajoie donnait de la bande et La

Chaux-de-Fonds, légitimement se penait à espérer.

Mais l'histoire n'est pas à sens unique. Grâce à un sursaut méritoire, les joueurs de Jean Trottier prouvèrent une fois encore leur courage légendaire et revinrent finalement à la marque. Deux réussites alors qu'ils évoluaient en supériorité numérique leur permirent de combler leur retard et d'obtenir un partage qui finalement ne lésa personne. Marcel Aubry mit à profit la fin de la punition infligée à Crawford avant que ce dernier ne revienne sur la glace. On s'enlisa alors longtemps dans un sombre combat où les traits de génie n'abondèrent plus et firent place souvent à des règlements de comptes sournois et à des charges qui dépassèrent souvent le code.

SUR LE FIL

A moins de 120 secondes du terme, La Chaux-de-Fonds laissa passer sa chance. Gobat fut pénalisé et une poignée de secondes après, Martin Siegenthaler battit de près Ludwig Lemmenmeier pourtant brillant hier soir. Mais on n'en avait pas fini avec les émotions fortes. Gobat revenu, Bourquin gagna le banc d'infamie après avoir bloqué le puck en question avec la main et s'en être débarrassé de façon inorthodoxe. Ajoie pressa tant et plus et les Chaux-de-Fonniers conquirent des sueurs froides. On en resta là en fin de compte, mais les deux formations avaient flirté longtemps avec le chaos.

Ajoie: A. Siegenthaler; Sembinelli, Aubry; Boileau, Trottier, Blanchard; Corbat, Baechler; S. Berdat, C. Berdat, M. Siegenthaler; O. Siegenthaler, Sanglard, Barras; Bergamo.

La Chaux-de-Fonds: Lemmenmeier; Dubois, Zigerli; Crawford, Marti, Begin; Gobat, Bourquin; Neining, Tschanz, Caporosso; Buff, Meier, Stehlin.

Buts: 1re Zigerli 0-1; 6e Boileau (Trottier) 1-1; 9e Trottier (Boileau) 2-1; 20e C. Berdat (M. Siegenthaler) 3-1; 23e Stehlin (Buff) 3-2; 25e Begin 3-3; 31e Zigerli (Crawford) 3-4; 39e Zigerli (Marti) 3-5; 41e M. Aubry 4-5; 58e M. Siegenthaler (C. Berdat) 5-5.

Arbitres: MM. Suter, Claude et Brugger.

Pénalités: 4 fois 2 plus une fois 10 minutes (Anton Siegenthaler pour méconduite) contre Ajoie; 6 fois 2 minutes contre La Chaux-de-Fonds.

Notes: 2800 spectateurs. - Ajoie sans Bachmann, Bénard (école de recrues) et Sigouin (blessé). - La Chaux-de-Fonds sans Niederhauser (école de recrues).

En ligue nationale A Davos déjà champion

Davos est officiellement champion suisse. En battant le CP Zurich par 7-4, le club grison a conquis hier son 24e titre national, le premier depuis 1960, à... sept journées de la fin du championnat. A la suite du match nul d'Arosa à Kloten (5-5), les joueurs de Dan Hober ont en effet porté leur avance à 16 longueurs sur leur rival cantonal et sur Gottéron (6-5 face à Lugano), alors qu'il ne reste plus que 14 points en jeu. Tout suspense avait disparu, il est vrai, depuis longtemps: malgré la formule concoctée aux fins inverses, jamais championnat n'aura été aussi peu incertain.

Quant au champion déchu, le HC Bienne, il tremblait jusqu'au bout. Battu sur sa patinoire par Langnau (4-5), il compte toujours un point de retard sur Lugano pour la quatrième place. Lors de la dernière journée, les Seelands se rendent à Zurich, cependant que les Tessinois accueillent Kloten.

Dans le tour de promotion de LNA, Coire a fait un pas si ce n'est décisif du moins important vers la promotion: vainqueur de Dübendorf (7-3) dans le temps où Berne s'inclinait à Langenthal (7-2). Les Grisons comptent trois points d'avance sur quatre équipes: Dübendorf, Berne, Ambri (4 à 3 face à Olten) et Sierre, tenu en échec par Viège à Graben.

Dans le tour contre la relégation, Villars, battu par Lausanne, aura bien de la peine à échapper à la culbute. Ajoie et La Chaux-de-Fonds se sont séparés sur un partage des points qui fait beaucoup plus l'affaire du second que du premier. Les Jurassiens, comme les Villardous, joueront sans doute en première ligue l'hiver prochain.

LNA

Fribourg-Gottéron - Lugano	6-5 (0-1, 3-1, 3-3)
Bienne - Langnau	4-5 (2-1, 1-2, 1-2)
Davos - CP Zurich	7-4 (3-3, 1-0, 3-1)
Kloten - Arosa	5-5 (1-3, 4-2, 0-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Davos	33	24	5	4	172-102	53
2. Arosa	33	15	7	11	158-108	37
3. Fribourg	33	16	5	12	139-137	37
4. Lugano	33	14	5	14	129-135	33
5. Bienne	33	14	4	15	154-158	32
6. Langnau	33	13	5	15	120-133	31
7. Kloten	33	12	2	19	139-166	26
8. CP Zurich	33	6	3	24	106-176	15

Prochains matchs: Arosa - Fribourg; Langnau - Davos; Lugano - Kloten; Zurich - Bienne.

LNB TOUR DE PROMOTION

Ambri-Piotta - Olten	4-3 (0-1, 1-1, 3-1)
Sierre - Viège	5-5 (1-1, 1-4, 3-0)
Langenthal - Berne	7-2 (1-0, 3-1, 3-1)
Coire - Dübendorf	7-3 (2-2, 2-1, 3-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Coire	6	5	1	0	36-14	13 (2)
2. Dübendorf	6	2	2	2	42-31	10 (4)
3. Ambri	6	3	1	2	32-25	10 (3)
4. Berne	6	3	1	2	33-29	10 (3)
5. Sierre	6	2	2	2	24-21	10 (4)
6. Langenthal	6	2	1	3	21-29	7 (2)
7. Olten	6	1	1	4	23-41	4 (1)
8. Viège	6	1	1	4	20-41	4 (1)

Prochains matchs: Berne - Coire; Dübendorf - Langenthal; Olten - Sierre; Viège - Ambri.

LNB TOUR DE RELÉGATION

Villars - Lausanne	3-5 (1-1, 2-3, 0-1)
Ajoie - La Chaux-de-Fonds	5-5 (3-1, 0-4, 2-0)
Herisau - Zoug	7-3 (3-0, 2-2, 2-1)
Wetzikon - Rapperswil	5-5 (2-0, 1-5, 2-0)

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Herisau	6	4	1	1	44-22	12 (3)
2. Zoug	6	4	0	2	35-30	10 (2)
3. Wetzikon	6	2	2	2	37-39	10 (4)
4. Rapperswil	6	3	2	1	27-22	9 (1)
5. Lausanne	6	3	2	1	31-30	9 (1)
6. Chx-de-Fds	6	1	3	2	24-30	9 (4)
7. Ajoie	6	1	1	4	33-40	5 (2)
8. Villars	6	0	1	5	22-40	4 (3)

Prochains matchs: Herisau - Ajoie; La Chaux-de-Fonds - Zoug; Lausanne - Wetzikon; Rapperswil - Villars.

Au Stade de glace à Bienne Trahis par leurs nerfs!

● BIENNE - LANGNAU 4-5 (2-1, 1-2, 1-2)

Dans un derby cantonal animé, dont l'enjeu était surtout important pour Bienne, toujours à la poursuite d'une place parmi les quatre premiers, les Seelands furent trahis par leurs nerfs. En effet, attaquant énergiquement au cours des premières minutes, ils ratèrent plusieurs occasions par manque de sang-froid.

Puis, ayant pris l'avantage par 3-1 dès l'engagement du second tiers, ils accumulèrent les erreurs défensives, se faisant rejoindre malgré une formidable partie de leur gardien Anken pour finalement perdre tout l'enjeu sur un pénalty inutile et sévère. Langnau, qui joua le jeu jusqu'au bout, n'a pas volé son succès, tant il s'appliqua au cours du dernier tiers, et bien qu'il fût assisté par la chance en début de partie.

Bienne: Anken; Poulin, Dubuis; Cattaruzza, Kölliker; Bärtschi, Gosselin, D. Kohler; Lautenschlager, Koller, Steiner; Flotiront, Luthi, Leuenberger; Wist.

Langnau: Green; Bosshardt, Nicholson; Mayer, B. Wüthrich; Hutmacher, Lapensée, Horak; Berger, P. Wüthrich, Jeandupeux; Horisberger, Moser, Bohren.

Buts: 13' Gosselin (Poulin), 1-0; 14' Horisberger, 1-1; 20' Bärtschi (Gosselin), 2-1; 28' Luthi (Gosselin), 3-1; 37' Hutmacher (Nicholson), 3-2; 39' Nicholson (Horisberger), 3-3; 41' Wist, 4-3; 45' Hutmacher, 4-4; 55' Lapensée (Hutmacher), 4-5.

Arbitres: MM. Brunner, Hirter et Schneider.

Pénalités: 6 x 2' à chaque équipe. **Notes:** Deux tirs de Kölliker renvoyés par le poteau aux 14e et 24e minutes. 5500 spectateurs.

Jean Lehmann

Aux Six jours cyclistes de Paris Moser et Thurau détrônés

Coéquipier sur route de Bernard Hinault et meilleur grimpeur du Tour de France 1982, le Français Bernard Vallet (30 ans) se trouve en tête des Premiers Six jours de Paris, dans le nouveau Palais omnisports de Bercy, associé au spécialiste de ce genre d'épreuves, le Danois Gert Frank (28 ans). Les deux hommes avaient d'ailleurs déjà remporté ensemble les Six jours de Grenoble en 1982.

A la neutralisation de mardi matin, à l'issue de la quatrième nuit, l'équipage franco-danois précédé Francesco Moser - Dietrich Thurau, dernière paire à rester dans le même tour. Encore en tête la veille, Alain Bondue - Gregor Braun, les deux double champions du monde de poursuite professionnelle, accusent maintenant un tour de retard.

Meilleur Suisse, le Biennois Daniel Gisiger, associé à l'Italien Maurizio Bidi-

nost, occupe le 6e rang, à deux tours. Serge Demierre - Robert Dill-Bundi, 14es, accusent déjà un retard considérable de 14 tours, le Neuchâtelois Patrick Moerlen, 16e en compagnie du Français Frédéric Vichot, en accuse même 16.

Positions à la neutralisation de mardi matin, à l'issue de la 4e nuit: 1. Bernard Vallet - Gert Frank (Fr-Dan) 197 points; 2. Francesco Moser - Didi Thurau (It-RFA) 178; 3. à 1 tour, Stan Tourné - Etienne De Wilde (Be) 228; 4. Alain Bondue - Gregor Braun (Fr-RFA) 211, 5. Patrick Clerc - René Pijnen (Fr-Ho) 62; 6. à 2 tours, Maurizio Bidinost - Daniel Gisiger (It-S) 84; 7. à 4 tours, Beppe Saronni - Angelo Bincoletto (It) 39; 8. à 5 tours, Jan Raas - Joop Zoetemelk (Ho) 26. **Puis:** 14. à 14 tours, Serge Demierre - Robert Dill-Bundi (S) 36; 16. à 16 tours, Frédéric Vichot - Patrick Moerlen (Fr-S) 38. 18 paires classées. (si)

En championnat de deuxième ligue Noiraigue disputera les finales d'ascension

● UNIVERSITÉ NEUCHÂTEL - NOIRAIGUE 1-3 (0-0 0-0 1-3)

La boucle est bouclée! Le championnat 83-84, véritable championnat à suspense de bout en bout, a livré son ultime verdict, dimanche soir à Monruz, au terme d'une partie qui revêtait pleinement l'aspect d'une finale. Universitaires et Nérouais étaient en effet à égalité de points au moment d'entamer ce dernier combat. Le vainqueur devenait donc automatiquement champion neuchâtelois et accédait à la poule finale de promotion.

Or donc, ce combat de chef démarra sur un tempo alerte quand bien même tous les auteurs laissaient transparaître une crispation tout à fait compréhensible. Désireux de s'arroger d'emblée un avantage peut-être déterminant, les maîtres de céans partirent à l'assaut sans arrière-pensée et contraignirent de ce fait, les Vallonniers à se cantonner sur la défensive. Si l'arrière-garde de l'équipe dirigée par Paroz montra à plus d'une reprise des signes d'affolement, elle put compter sur la vigilance et la superbe forme de son gardien Quadri pour détourner les essais adverses. Et comme Granata, en face, peu sollicité, veillait également au grain, on atteignit la première pause sur un «résultat à lunettes» alors que les recevant auraient pu s'octroyer deux longueurs d'avance pour le moins.

La deuxième période connut un scénario assez semblable à celui de la première, à ceci près que les visiteurs subirent sensiblement moins la pression adverse. Et pourtant le pointage n'évolua pas davantage qu'auparavant.

DERNIER TIERS-TEMPS DÉCISIF

Le troisième «vingt» allait être celui de la décision, car il en fallait bien une!

Les pensionnaires de Monruz accélèrent encore la cadence dans l'espoir de décamponner un contradictoire coriace en diable, rien n'y fit, bien au contraire.

A la faveur d'une mise au jeu dans sa zone d'attaque, Noiraigue parvint à ouvrir le pointage alors que les Universitaires faisaient figure de vainqueurs depuis un bon bout de temps. Ceux-ci repartirent de plus belle à l'assaut, sans succès cependant puisqu'ils concédèrent un deuxième but à moins de trois minutes du terme. Evoluant dès cet instant avec six joueurs de champ, ils échouèrent encore puisque les Nérouais comptèrent une troisième réussite dans le sanctuaire délaissé avant que les gars du chef-lieu n'obtiennent, enfin, le goal de l'honneur.

Université Neuchâtel: Granata (Gross 59'); Claude, McLean; Lapointe, Bulianne, Renaud; Lironi, Lauber; Ballerini, Pratt, Guyot; Huguenin, Ondrus, Apothélos.

Noiraigue: Quadri; Kisslig, Nesi; Frossard, Pellet, Schreyer; Page, J.

AUTRES RÉSULTATS

Les Ponts-de-Martel - Joux-Derrière 1-1
Neuchâtel II - Serrières 3-9

CLASSEMENT FINAL

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Noiraigue*	12	9	0	3	67-43	18
2. Montmollin	12	8	1	3	91-50	17
3. Joux-Derr.	12	7	2	3	62-38	16
4. Université	12	7	2	3	57-41	16
5. Pts-de-Mart.**	12	5	2	5	81-46	12
6. Serrières**	12	2	1	9	48-67	5
7. Neuchât. II**	12	0	0	12	25-146	0

* Qualifié pour les finales d'ascension
** Relégués en troisième ligue.

Renaud; Perret, Antoniotti, Kurmann; Vaucher, Dupan; Jacot, Michaud, Gagnebin, Perrenoud.

Arbitres: MM. Cléménçon et Kramer.

Buts: 50' Michaud 0-1; 58' Pellet 0-2; 59' Kurmann 0-3; 59' Renaud 1-3.

Cl. D.

Handball

Ce soir au Pavillon HBC La Chaux-de-Fonds reçoit Lausanne

Afin de préparer son prochain match de championnat qui l'opposera le 25 février à Satus Bienne, le HBC La Chaux-de-Fonds et Lausanne-Ville ont conclu un match amical. Celui-ci se déroulera ce soir à 20 h. 30 au Pavillon des Sports de La Charrière.

Cette rencontre devrait constituer un excellent test pour les Neuchâtelois. Les Vaudois occupent en effet la première place du classement du groupe romand de deuxième ligue.

Voici par ailleurs les résultats des rencontres qui se sont déroulées en championnat la semaine dernière:

Biberist - Pfadi Lyss 18-14; Aarberg - Granges 17-20.

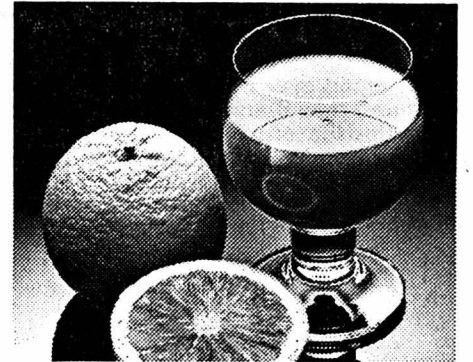
CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Soleure II	11	8	1	2	180-157	17
2. Gerlafingen	12	7	2	3	189-179	16
3. Satus Biel	10	6	0	4	185-167	12
4. Granges	11	4	4	3	164-179	12
5. Pfadi Lyss	10	4	1	5	146-151	9
6. Biberist	12	4	1	7	183-184	9
7. Chx-de-Fds	11	3	1	7	191-202	7
8. Aarberg	11	3	0	8	184-203	6



Cueillette d'oranges à Ramacca/Sicile, photo prise le 16.12.1983 vers 9 h 30

Trois atouts font la saveur des juteuses oranges sanguines: le climat sicilien, le sol volcanique sicilien et le soin particulier des orangeraias de la floraison à la récolte.



Oranges sanguines Moro
Pressé frais, leur jus est un velours pour le palais: la chaleur du soleil dans votre verre.

Economies actives:

Pommes frites et frites au four surgelées

Offre spéciale du 8.2 au 14.2

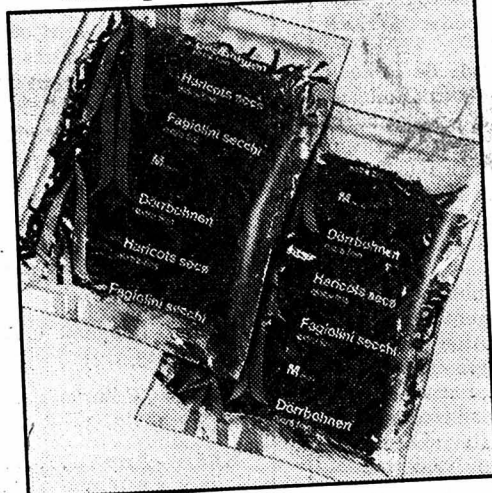


Pommes frites paquet de 350 g **160** au lieu de 1.90
Pommes frites sachet de 1 kg **320** au lieu de 4.-

(100 g = -45,7)
Frites au four sachet de 500 g 2.20 au lieu de 2.70

Haricots secs extra-fins

Multipack jusqu'au 14.2



2 sachets de 100 g **340** au lieu de 4.20

(100 g = 1.70)

Bâtons aux noisettes

Offre spéciale du 8.2 au 14.2



sachet de 500 g **290** au lieu de 3.70

Tous les sérés aux fruits

Multipack du 8.2 au 14.2



gobelet de 125 g, -85
2 gobelets au choix **130** au lieu de 1.70

(100 g = -52)
ex.: bananes et framboises diététiques

Pruneaux de premier choix dénoyautés

Offre spéciale du 8.2 au 14.2



sachet de 250 g **140** au lieu de 1.80

(100 g = -56)

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 8.2 au 21.2

Aproz Citron, Citron Minical, Mix Minical et Top Lemon
-.25 de moins par litre

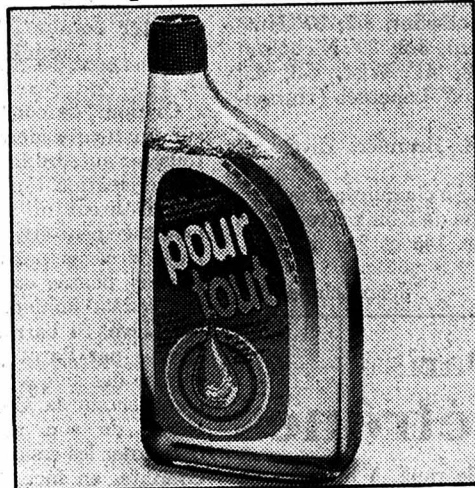
ex.: Aproz Citron -.50 au lieu de -.75 (+ dépôt)

Offre spéciale du 8.2 au 11.2

Cuisses-dames
7 pièces 210 g **150** au lieu de 1.90
(100 g = -71,4)

Pour tout pour la vaisselle et le nettoyage

Offre spéciale du 8.2 au 14.2



flacon de 1 kg **2.-** au lieu de 2.80

à l'agréable parfum citronné!

Papier pour armoires et livres motifs divers et colorés

50 cm x 10 mètres lavable **180** au lieu de 2.20

50 cm x 10 mètres lavable, résistant à la graisse, à l'encre aux acides et au feu **290** au lieu de 3.30

MIGROS



SPORTS

Championnats jurassiens aux Savagnières et à La Recorne On prend les mêmes et on recommence

Rendez-vous avait été pris samedi aux Savagnières avec tous les meilleurs alpins du Giron jurassien, puis dimanche à La Recorne. Disputés avec un esprit très positif par ces skieurs amateurs, malgré les conditions délicates, ces deux journées ont confirmé certaines valeurs et aussi la pauvreté de la relève du ski alpin régional. Ce n'est certainement pas uniquement un problème de club mais vraisemblablement plus profond, notre société de facilité, amoindrissant toute tentative de renonciation qu'impose le sport pour atteindre non pas les sommets, mais au moins un niveau acceptable. A la lecture des résultats, ce sont les «anciens» qui sont présents, seules quelques exceptions confirmant la règle. D'avoir manqué une médaille, alors qu'ils en ont déjà plusieurs, le rêve de la revanche est aussitôt là chez les routiniers, alors que chez les jeunes, c'est déjà le signe d'une renonciation. Symptomatique mais hélas bien vrai!

Le Ski-Club ajoutot, pour sa première organisation de concours a parfaitement maîtrisé le problème. Félicitations, espérons que ce jeune club en incite d'autres à sortir de leur léthargie. Par temps couvert, sur une neige qui requiert une attention sans défaut, les routiniers prirent largement le dessus de la relève, bien timide. Une première manche au tracé peut-être un peu direct, n'a pas marqué la différence, si bien que le second parcours laissait une chance à chacun. La technique s'imposa et la grande favorite Sylvie Aufranc, SC Bienne, fit la différence sur Liliane Schweingruber, SC Bienne et Anne-Catherine Perret, la Chaux-de-Fonnière licenciée au SAS Genève, qui ne sont finalement séparées que de 18 centièmes pour l'octroi de la médaille d'argent. La meilleure junior est une nouvelle fois Nathalie Haefeli, SC Reconvilier, mais elle est déjà à plus de quatre secondes.

THIERRY BARBEZAT PLEIN D'AVENIR

Chez les messieurs, dès la première manche, la classe de Renaud Moeschler, SC Nods-Chasseral a parlé. Il dut faire face à l'envie évidente montrée par la vieille garde, mais il eût été inconcevable que le candidat FSS ne puisse faire la différence. La manière fut belle et confirme toutes les qualités que nous connaissons au Neuvillois.

L'argent a été remis au sympathique poëtier Raymond Boss, SC Saint-Imier, qui à 39 ans, prouve que l'on peut rester avec les meilleurs, même largement après avoir atteint la majorité, si l'on s'entraîne régulièrement et que l'on aime le sport que l'on pratique. La médaille de bronze sera pour le Loclois Thierry Barbezat un encouragement certain. Il est le seul jeune à montrer que l'on peut compter sur lui à l'avenir.

vent lui donner confiance pour cette saison capitale si elle tient à rester dans les cadres de l'équipe suisse. Ensuite on prend les mêmes, c'est-à-dire Liliane Schweingruber et Anne-Catherine Perret, la régularité même, bien que la Chaux-de-Fonnière ait perdu lors de la seconde manche tout le bénéfice de son excellent premier parcours. La première junior fut Nathalie Haefeli.

Au terme de la première manche des messieurs, on trouvait en tête Renaud Moeschler, très fin technicien sur le bas du parcours tout particulièrement. Il devançait un Eric Gonthier toujours aussi efficace de 37 centièmes, alors que Pascal Blum le suivait à six centièmes. Ensuite on trouvait le Chaux-de-Fonnière Dominique Perret, en très belle forme et très à l'aise, à 1'37 de Moeschler et le toujours présent Charly Boegli, SC Marin à 1'46.

La deuxième manche allait donc être des plus intéressantes. Parti en cinquième position, Renaud Moeschler avait entendu que ses adversaires directs étaient arrivés sans accroc, dans un écart de 74 centièmes. Il ne pouvait se permettre la moindre erreur. Avant le passage du premier chemin, il crochait, revenait dans la porte et reprenait la course. Le temps s'était écoulé et le titre s'envolait. Pour le combiné le titre est revenu, tout comme l'année dernière à Pascal Blum qui, sans entraînement particulier, confirme toutes ses qualités. Même constat pour le Marinois Eric Gonthier, un habitué aux médailles du Giron, alors que le bronze a été remis au Loclois Thierry Barbezat.

MESSIEURS, slalom géant: 1. Renaud Moeschler (Nods-Chasseral) 1'39"57; 2. Raymond Boss (Saint-Imier) 1'41"44; 3. Thierry Barbezat (Le Locle) 1'41"45; 4. Pascal Blum (La Chaux-de-Fonds) 1'41"60; 5. Pierre Voumard (Bienne Romand) 1'41"69; 6. Eric

Gonthier (Marin) 1'42"52; 7. Jacques Moeschler (Nods-Chasseral) 1'42"54; 8. Dominique Perret (La Chaux-de-Fonds) 1'43"52; 9. Charly Boegli (Marin) 1'43"54; 10. Laurent Blum (La Chaux-de-Fonds) 1'44"02.

Slalom spécial: 1. Pascal Blum 1'20"31; 2. Eric Gonthier 1'20"99; 3. Charly Boegli 1'21"48; 4. Dominique Perret 1'21"68; 5. Thierry Barbezat (premier junior) 1'22"02; 6. Xavier Niederhauser (Fleurier) 1'23"54; 7. Renaud Moeschler 1'23"87; 8. André Aegerter (Saint-Imier) 1'23"89; 9. Pascal Gaschen (Nods-Chasseral) 1'25"32; 10. Ignace Rebetez (Ajoulot) 1'30"22.

Combiné: 1. Pascal Blum 1718.69; 2. Eric Gonthier 1732.30; 3. Thierry Barbe-

zat 1733.97; 4. Renaud Moeschler 1736.78; 5. Charly Boegli 1744.72; 6. Dominique Perret 1746.48; 7. Xavier Niederhauser 1773.77; 8. Pascal Gaschen 1794.87; 9. André Aegerter 1812.57; 10. Ulrich Kaempf (Villeret) 1845.32.

DAMES, slalom géant: 1. Sylvie Aufranc (Bienne) 1'45"26; 2. Liliane Schweingruber (Saint-Imier) 1'47"58; 3. Anne-Catherine Perret (SAS Genève) 1'47"76; 4. Anne Marchand (Villeret) 1'48"43; 5. Nathalie Haefeli (Reconvilier) 1'49"50; 6. Catherine Vernez (Malleray) 1'50"13; 7. Christine Cattin (Marin) 1'50"25; 8. Danièle Jeanneret (Saint-Imier) 1'50"58; 9. Pamela Marchand (Villeret) 1'51"18; 10. Sylvie Jeanmair (Colombier) 1'53"45.

Slalom spécial: 1. Sylvie Aufranc 1'25"58; 2. Liliane Schweingruber 1'29"90; 3. Anne-Catherine Perret 1'30"04; 4. Nathalie Haefeli 1'30"49; 5. Christine Cattin 1'30"90; 6. Sylvie Favre (SAS Lausanne) 1'32"99; 7. Anne Marchand 1'33"92; 8. Carole Boegli (Marin) 1'34"08; 9. Danièle Jeanneret 1'34"28; 10. Suzanne Eggen (La Chaux-de-Fonds) 1'53"51.

Combiné: 1. Sylvie Aufranc 1795.83; 2. Liliane Schweingruber 1851.23; 3. Anne-Catherine Perret 1853.74; 4. Nathalie Haefeli 1870.12; 5. Christine Cattin 1878.96; 6. Anne Marchand 1891.46; 7. Danièle Jeanneret 1909.76; 8. Suzanne Eggen 2124.79.

F. B.

Pour l'épreuve des trente kilomètres de vendredi Le Loclois Daniel Sandoz sélectionné



Daniel Sandoz se sent des ailes à Sarajevo. (Photo archives Widler)

Entraîneur de l'équipe suisse de fond depuis le début de la saison, Hansueli Kreuzer ne fait pas mystère de ses intentions. Il a rapidement fait son choix. C'est l'ancien coureur qui se souvient de la pression à laquelle est soumise un athlète dans l'incertitude: «Pour les trente kilomètres de vendredi, j'alignerai Konrad Hallenbarter, Andy Grünenfelder, Giachem Guidon et Daniel Sandoz. Je crois que ce sont les quatre plus forts du moment», annonçait-il dès mardi matin alors que le talky-walky en bandouillère et ski au pied, il dirigeait l'entraînement de ses protégés à Malo Polje.

Entre deux crachotements de la radio, Kreuzer expliquait sa ligne de conduite. «Je présenterai sûrement un homme frais dans les quinze kilomètres, deux peut-être si tout se passe bien aux trente. Il faut tout de même penser à préserver des forces en prévision du relais. Nous allons étudier la situation après chaque course et prendre nos décisions en conséquence», confiait-il.

DANIEL SANDOZ: UN DRÔLE D'OUBLI

«Je ne savais même pas que nous étions le 7... Je l'ai appris ce matin en lisant le journal que publie la délégation suisse...»

L'aveu est drôle. Lâché dans l'ombre d'un sapin, sur les hauteurs de Malo Polje baignées de soleil, il est pourtant significatif. Le 7 février, c'est pourtant une date dont il devrait se souvenir Daniel Sandoz. Pardi, il est né un 7 février. C'est dire qu'il fêtait mardi son 23e anniversaire.

Mais actuellement, le seul jour qui le préoccupe vraiment c'est vendredi. C'est dans quarante-huit heures, en effet, que le skieur du Locle s'élancera au départ des trente kilomètres, première épreuve de fond de ces Jeux olympiques de Sarajevo.

L'imminence de cette première course le stimule. «Je me sens en pleine forme et tout heureux de me trouver ici dans cette magnifique région.» Là, c'est le forestier qui parle. C'est vrai que le village des nordiques, à Igman, dans un cadre

qui n'est pas sans lui rappeler son Jura natal, domine d'assez haut les brumes qui noient Sarajevo, là-bas dans la plaine. Le skieur du Locle se sent même des ailes. Entre deux tests de fartage, il lâchait, en reprenant son souffle: «Je vise une place parmi les quinze premiers.» Puis, après un temps de réflexion provoqué par cette barre placée très haut, il ajoutait: «Si tout va bien...»

Ce n'est pas la difficulté des tracés de Malo Polje qui suscitent chez lui une réserve. «Ce sont les Jeux olympiques...» Mais il est vrai que la neige de Sarajevo n'est plus toute «jeune» et qu'elle a déjà subi quelques outrages de la pluie. Pas vraiment pourrie, mais loin d'être facile à jager: «Les conditions sont changeantes», remarquait le Neuchâtois. «Ainsi, ce matin à 9 heures, le fartage ne posait pas de gros problèmes. Une heure plus tard, ce n'était plus le cas.» C'est dire l'importance du choix qui sera fait vendredi, au départ de la course.

Le fait d'avoir été retenu pour les trente kilomètres réjouit tout particulièrement Daniel Sandoz. «C'est une épreuve où je me sens à l'aise.» La suite de ces Jeux ne le préoccupe pas pour l'instant. «Il s'agit de tout donner vendredi!», affirmait-il. (si)

Tremplin de 70 m. Sumi et Hauswirth en vedette

Comme l'an dernier lors des épreuves préolympiques, le vent a tenu un rôle déterminant à Malo Polje lors de la deuxième journée d'entraînement au tremplin de 70 m. Ainsi, le Canadien David Brown a réussi, contre toute attente, le plus long saut avec 89 m., devant les Américains Jeff Hastings et Mike Holland (88 m.). Jens Weissflog, absent lundi lors du premier entraînement, a été crédité de 87 m., tout comme le Bernois Hansjörg Sumi. Ce résultat devrait insuffler au meilleur atout helvétique pour le concours de dimanche la confiance nécessaire.

Christian Hauswirth a également affiché une forme prometteuse. Le

jeune sauteur de Saanen (18 ans) s'est montré très régulier avec deux sauts à plus de 80 m. Fabrice Piazzini, l'autre espoir helvétique engagé à ces Jeux, a également passé la ligne des 80 m.

Bob à deux Encore les Allemands de l'Est

Les Allemands de l'Est ont encore signé les meilleurs temps de la quatrième journée des entraînements du bob à deux. Hoppe a devancé de 5 centièmes Lehmann et le Soviétique Ekmanis. Ce dernier a sans doute gagné sa sélection pour vendredi. En effet, Maris Poikans, retenu comme second pilote soviétique derrière le champion d'Europe Janis Kipurs, souffre d'une déchirure musculaire au mollet, contractée au départ de la première descente de mardi.

Côté suisse, Ralph Pichler a été crédité du 6e temps, Hiltbrand du 8e et Giobellina du 10e. Vendredi, Pichler et Hiltbrand s'aligneront au départ avec un bob conventionnel. Les deux pilotes helvétiques ont, en effet, décidé depuis lundi de ne plus utiliser les nouveaux bobs «Contraves».

Résultats des entraînements: 1. RDA II (Hoppe) 51"14 (51"28); 2. RDA III (Lehmann) 51"19 (51"26); 3. URSS III (Ekmanis) 51"19 (51"69); 4. RDA I (Geremshausen) 51"62 (51"80); 5. URSS I (Kipurs) 51"81 (52"17); 6. Suisse I (Pichler-Salzmann) 51"89 (52"53); 7. URSS II (Poikans) 52"02; 8. Suisse II (Hiltbrand) 52"30 (52"68); 9. Grande-Bretagne I (Lloyd) 52"50 (53"01); 10. Suisse III (Giobellina) 52"86 (53"49).

La flamme olympique est arrivée

La flamme olympique est arrivée hier à 16 h. à Skenderija, au centre de Sarajevo, où le dernier relayeur, parti à 15 h. 45 du Memorial de Vraca, a été acclamé par quelque trente mille personnes massées sur le parvis du centre de presse principal des Jeux.

Deux membres des Jeunesses yougoslaves et huit autres porteurs des drapeaux olympique, yougoslave et grec suivaient le relayeur. L'hymne olympique a alors retenti et les présidents de l'Union des Jeunesses yougoslaves et de l'Assemblée municipale de Sarajevo ont pris la parole.

Le porteur a ensuite allumé une vasque d'où la flamme repartira aujourd'hui pour la cérémonie d'ouverture, au stade de Kosevo, d'où elle sera transportée sur tous les sites des Jeux. (si)



Le Chaux-de-Fonnièr Pascal Blum a remporté le spécial et s'est du même coup adjugé le combiné. (Photo Gladieux)

N'oublions pas, chez les jeunes juniors le Biennois Pierre Voumard, excellent cinquième samedi entre Pascal Blum, SC La Chaux-de-Fonds, qui manque le bronze pour 15 centièmes et Eric Gonthier, SC Marin.

AVEC PANACHE

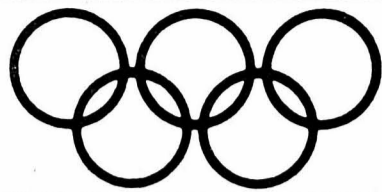
Le Ski-Club La Chaux-de-Fonds recevait les alpins dimanche matin, par temps maussade et sur des pistes qui avaient reçu une quantité importante d'eau le jour avant. Pour éviter de gros trous les organisateurs, d'entente avec les chefs d'équipe, eurent recours aux coureurs pour piler la piste à pied. Chacun s'exécuta avec bonne grâce et compréhension et tous les participants doivent être félicités pour l'état d'esprit qu'ils mirent pour que le concours puisse finalement se disputer dans de bonnes conditions.

Deux manches de 48 portes étaient préparées. Elles furent très techniques. La piste aux nombreux changement de pente et de direction obligea chacun à être vigilant.

Chez les dames, domination de la Biennoise Sylvie Aufranc. C'était attendu, mais ce fut fait avec panache. Ses trois médailles d'or, car bien sûr elle s'adjuge le titre aussi du combiné, doi-

TISSOT
Official Watch
of the Swiss
Olympic Team

22-7708



SPORTS

Sarajevo 84

Premières rencontres du Tournoi olympique de hockey sur glace Chances déjà compromises pour les USA

● CANADA - ETATS-UNIS 4-2 (2-1 1-1 1-0)

Dès son premier match, la formation des Etats-Unis, qui avait triomphé il y a quatre ans à Lake Placid, a connu la défaite à Sarajevo. Elle a été battue 4-2 (2-1 1-1 1-0) par le Canada.

Ce résultat constitue une surprise, si l'on se réfère aux enseignements des rencontres de préparation des deux équipes. Dans les confrontations directes, ces derniers mois, les USA s'étaient le plus souvent imposés. Dans la «Zetra halle», les Canadiens ont fait montre d'un plus grand réalisme et d'une vitalité débordante. Mis en confiance par un but inscrit dès la 27e seconde, ils ont manœuvré avec plus de discernement que leurs rivaux. A vrai dire, les spectateurs attendaient davantage de lucidité et de brio de la part des représentants de deux nations prestigieuses.

Ce duel de l'Amérique du Nord ne donna qu'une pâle image des ressources réelles des hockeyeurs canadiens et américains. A Sarajevo, il ne s'agissait en fait que d'une confrontation d'«espoirs». La moyenne d'âge, dans les deux camps, est de 21 ans.

Le succès canadien doit beaucoup aux poussettes de deux individualités. Le gardien Mario Gosselin se révéla plus sûr que son vis-à-vis Marc Behrend, lequel eut la fâcheuse tendance de relâcher le puck devant lui. L'avant-centre de la 1re ligne canadienne, Carey Wilson (qui a été champion de Finlande à deux reprises) fit valoir son métier. Il signa trois des quatre buts du Canada et fut à l'origine du premier.

Wilson se démarquait sur l'aile droite, adressait un tir croisé que son patenaire Pat Flatley déviait hors de la portée du grand gardien des «States». Les Américains réagissaient d'une façon désordonnée. Ils ne parvenaient pas à exploiter un avantage numérique (un Canadien, Donnelly, en «prison») aux alentours de la 5e minute. Ils égalisaient cependant cinq minutes plus tard. Alors que Wilson avait tenté une infiltration spectaculaire, sur le mouvement de rupture, Olczyk démarrait et centrait pour Jensen, lequel battait Gosselin à bout portant.

A la 12e minute, alors que les USA jouaient à 4 contre 5, Wilson, sur mêlée, reconnaît l'avantage au Canada. Le même joueur, deux minutes après le début du deuxième tiers, ajoutait un troisième but. Opportuniste, il se trouvait bien placé sur une percée de Flatley. Les Américains ne désarmaient pas. L'intérêt rebondissait lorsqu'à la 34e minute, sur passe de l'avant-centre

Lafontaine, David A. Jensen expédiait à nouveau le palet au fond des filets.

Le jeu devenait plus âpre, plus intense mais il était toujours aussi hâché. A la 49e minute, Wilson, toujours lui, tuait le suspense par son troisième but: dos à la cage, il déviait de façon fort subtile un tir de Wood.

Buts: 1' Flatley 1-0; 10' Jensen 1-1; 12' Wilson 2-1; 22' Wilson 3-1; 34' Jensen 3-2; 40' Wilson 4-2. (si)

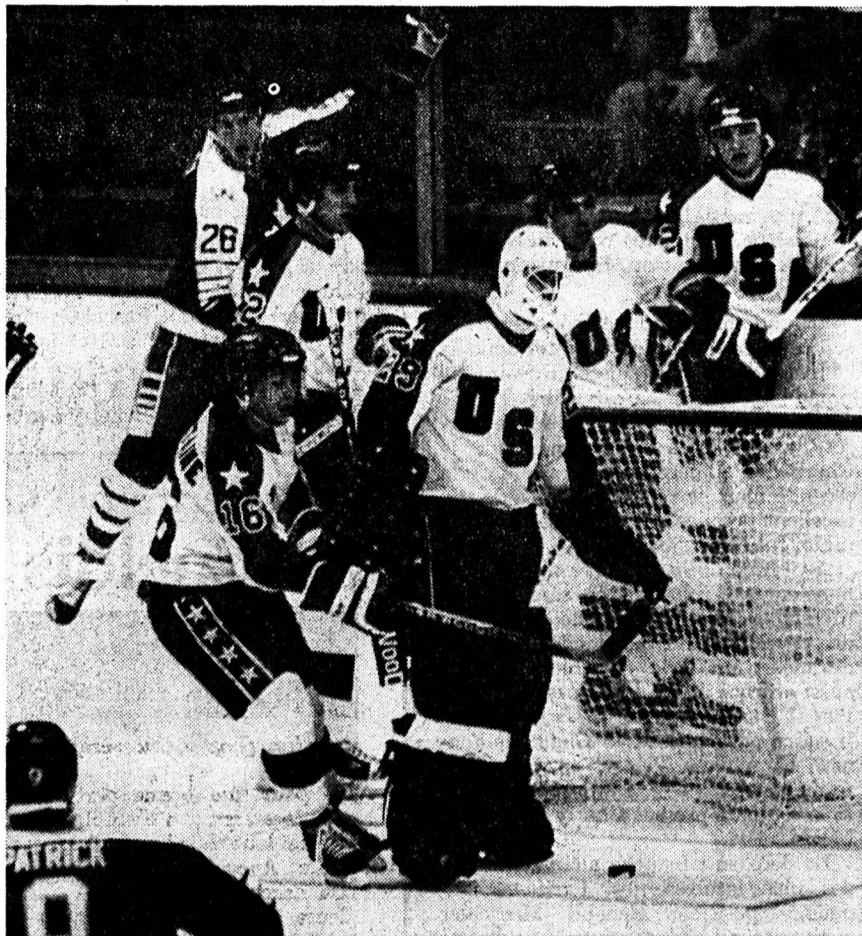
L'Autriche surprend

● FINLANDE-AUTRICHE 4-3 (1-0 2-1 1-2)

Les Autrichiens ont donné une excellente réplique aux Finlandais. Malgré une domination fort nette durant le premier quart d'heure, les Finnois ne parvenaient pas à prendre l'avantage à la marque. Ils terminaient le premier tiers avec un seul but d'avance (Mäkitalo).

Dans la seconde période, Melametsa, qui composait la meilleure ligne d'attaque avec Mäkitalo et Javanainen, inscrivait le numéro deux. Le troisième but était réalisé alors que les Autrichiens se trouvaient en infériorité numérique. Menés 3-0 après 37 minutes de jeu, les pouillains du Suisse Ruedi Killias réagissaient brillamment. Ils revenaient à 3-2 puis 4-3 à sept minutes de la fin. Les Scandinaves connaissaient quelques inquiétudes devant la combativité de leurs adversaires dans les ultimes minutes.

Buts: 18' Mäkitalo 1-0; 33' Melametsa 2-0; 37' Skirko 3-0; 38' König 3-1; 43' Harand 3-2; 46' Javanainen 4-2; 53' König 4-3.



Le gardien américain Marc Behrend s'est incliné après 27 secondes de jeu déjà. (Belino AP)

Large victoire soviétique

● POLOGNE - URSS 1-12 (1-3 0-4 0-4)

Pour sa quatrième participation aux Jeux olympiques (il est le premier joueur de hockey sur glace à réussir ce tour de force), le portier soviétique Vladislav Tretiak (32 ans) a connu une entrée en matière bien tranquille devant 1500 spectateurs, les champions du monde ont remporté face à la Pologne la plus large victoire de la première journée (12-1).

Buts: 3e Tiumeniev 0-1; 6e Chepelev 0-2; 9e Kovin 0-3; 12e Sikorski 1-3; 23e Vassiliev 1-4; 28e Gerasimov 1-5; 29e Drosdetsky 1-6; 39e Kochevnikov 1-7; 44e Chepelev 1-8; 47e Makarov 1-9; 51e Drosdetsky 1-10; 53e Skvorzov 1-11; 59e Kovin 1-12. (si)

La RFA facile

● RFA - YUGOSLAVIE 8-1 (1-1 4-0 3-0)

Les spectateurs yougoslaves n'en crurent pas leurs yeux lorsque le capitaine Besic ouvrit la marque, après 59 secondes de jeu, en faveur de leur équipe, face à la RFA. Cette réussite yougoslave eut le don de troubler la RFA, qui se mit à balbutier face au représentant du groupe C des championnats du monde. Les joueurs allemands ne retrouvèrent leur sérénité qu'au milieu du second tiers-temps, pour creuser un écart péremptoire (5-1) en fin de période.

Buts: 1re Besic 0-1; 12e Kühnhackl 1-1; 23e Wolf 2-1; 27e Kühnhackl 3-1; 32e Kühnhackl 4-1; 38e Hiemer 5-1; 50e Kuhl 6-1; 52e Kreis 7-1; 58e Berndaner 8-1. (si)

Problème de gardien

● TCHÉCOSLOVAQUIE - NORVÈGE 10-4 (2-0 5-2 3-2)

Vice-championne du monde en titre, la Tchécoslovaquie n'a pas connu de problèmes pour son entrée en lice. Elle s'est imposée par 10-4 face à la Norvège. Les Tchécoslovaques, favoris de leur groupe, ont néanmoins laissé voir un point faible: le gardien Jaromir Sindel n'a pas donné une grande impression de sécurité et sa responsabilité est engagée sur les quatre réussites norvégiennes.

Buts: 10' Pasek 1-0; 16' Lukac 2-0; 24' Cald'r 3-0; 25' Ruzicka 4-0; 28' Lukac 5-0; 31' Loudal 5-1; 32' Lukac 6-1; 36' Hrdina 7-1; 38' Thoresen 7-2; 42' Andersen 7-3; 44' Kadlec 8-3; 47' Svoboda 9-3; 48' Lien 9-4; 50' Hrdina 10-4.

Dernier tiers décisif

● ITALIE-SUÈDE 3-11 (1-2 2-3 0-6)

Privés de ses atouts maîtres Jim Corsi et Richard Bragnolo, l'équipe d'Italie a opposé durant deux tiers-temps une remarquable résistance à une formation suédoise très supérieure: après 40 minutes de jeu, les Transalpins n'étaient menés que 5-3. Quelque peu nonchalants jusque-là, les Scandinaves mettaient plus de cœur à l'ouvrage lors de l'ultime période et s'imposaient finalement largement, sur le score de 11-3.

Buts: 7' Södergren 0-1; 9' Mair 1-1; 20' Eriksson 1-2; 32' Gradin 1-3; 35' Milani 2-3; 38' Oehling 2-4; 39' Goegan 3-4; 40' Eklund 3-5; 45' Eriksson 3-6; 49' Oehling 3-7; 49' Waltin 3-8; 51' Thelven 3-9; 55' Gradin 3-10; 59' Södergren 3-11. (si)

Entraînement en vue de la descente féminine de samedi Michela Figini fait grosse impression

Michela Figini laisse une forte impression d'aisance sur la piste de la Jahorina. La Tessinoise s'est une nouvelle fois montrée la plus rapide lors du seul entraînement chronométré de mardi. Elle a devancé de 0'81 la championne du monde Gerry Sörensen et la Tchécoslovaque Olga Charvatova.

Maria Walliser a connu la même mésaventure que Figini la veille: elle a manqué la porte située à l'entrée du dernier schuss du parcours. Cette porte, précédée par un saut, a posé bien des problèmes aux concurrentes. Comme Walliser, Laurie Graham, Jana Gantnerova, Debbie Armstrong et Irène Epple ont également été éliminées à cet endroit. Irène Epple s'est plainte à l'issue de cet entraînement de douleurs à un genou.

La piste s'est révélée beaucoup plus rapide que la veille. Un vent violent, qui devait d'ailleurs provoquer l'annulation

de la seconde séance chronométrée de la journée, avait fait apparaître de la glace par endroit. Figini a ainsi obtenu un temps inférieur de trois secondes par rapport à celui réalisé lundi.

RÉSULTATS

1. Michela Figini (Sui) 1'10'82; 2. Gerry Sörensen (Can) et Olga Charvatova (Tch) à 0'81; 4. Michela Gerg (RFA) à 1'20; 5. Marina Kiehl (RFA) à 1'42; 6. Elisabeth Kirchner (Aut) à 1'43; 7. Ariane Ehrat (Sui) à 1'55; 8. Holly Flanders (EU) à 1'56; 9. Marie-Luce Waldmeier (Fra) à 1'77; 10. Heidi Wiesler (RFA) à 1'94. Puis, 17. Brigitte Oertli (Sui) à 2'44. (si)

Cathomen qualifié... grâce au vent

Septante kilomètres à l'heure pour le quatrième entraînement en vue de la descente olympique masculine de demain: ce n'est pas une moyenne très basse pour le parcours du meilleur, mais la force du vent qui soufflait sur Bjelasnica et qui a rendu impossible le déroulement d'un nouvel entraînement hier.

Ainsi, le Grison Conradin Cathomen défendra les couleurs suisses lors de la descente de demain, en compagnie d'Urs Räber, de Peter Müller et de Pirmin Zurbriggen. Car, le mode de sélection mis au point par les responsables de l'équipe suisse,

stipulait qu'en cas d'impossibilité de disputer cet entraînement d'hier, le meilleur d'entre Cathomen et Heiner du lundi serait retenu. Or, le Grison avait réalisé le quatrième chrono, contre le sixième seulement au Schwytzois.

Décision partielle du côté de l'équipe d'Autriche. Klammer, Resch et Höflehner sont partants certains. Le quatrième homme sera désigné aujourd'hui, lors de l'ultime descente d'entraînement entre «Jimmy» Steiner et le champion du monde en titre, Harti Weirather. (si)



Les quatre coureurs qui défendront les couleurs helvétiques lors de la descente masculine de demain. De gauche à droite: Peter Müller, Pirmin Zurbriggen, Conradin Cathomen et Urs Räber. (Belino AP)

Müller blessé

Peter Müller a été victime d'une chute lors d'une séance de test sur la Bjelasnica. Le Zurichois, qui s'est soumis à un examen à la Clinique universitaire de Sarajevo, souffre d'une contusion à la main.

Selon le Dr Spring, médecin de service du Comité olympique suisse, la participation de Peter Müller à la descente olympique de demain n'est, en aucun cas, remise en question. (si)

ROULEZ...
NISSAN / DATSUN
L'avenir vous donnera raison.

Pierre Visinand
Garage-Carosserie de l'Est
La Chaux-de-Fonds - Est 29-31
☎ 039/28 51 88 - Ouvert le samedi

S

saraj...échos



1472 kilomètres

Citroën Suisse SA à Genève nous a gâté. La remarquable voiture mise à notre disposition pour la durée des Jeux olympiques d'hiver de Sarajevo s'est remarquablement comportée. Parti lundi après-midi à 16 h. 40 de La Chaux-de-Fonds, nous avons atteint la capitale de Bosnie-Herzégovine mardi après-midi sur le coup de 14 h. 10. Le break CX ne s'est jamais dérobé. La neige, la pluie, le brouillard ou le verglas ont dû se résoudre à le voir passer tout au long des 1472 kilomètres.

Malgré les efforts demandés, la consommation s'est élevée à peine à plus de dix litres au cent. Quand au confort n'en parlons pas. Sans la souplesse, la moelleuse et les larges espaces, je ne pourrais pas vous livrer ces premiers Saraj...echos.

Milice pointilleuse

La discrétion de la milice yougoslave n'est pas spécialement légendaire. Les policiers sont partout, ratissant les plus petites rues mitrailleuses au poing. Lors de notre voyage, les services de sécurité nous ont déjà mis à l'épreuve. En sortant de la «Magistrale» (route principale reliant Zagreb à Belgrade), la milice y est venu voir de plus près. Nous avons dû sortir notre plus bel allemand (la langue bien sûr) pour répondre à la seule préoccupation de notre interlocuteur à savoir: «Haben Sie Bombe?»

De notre envoyé spécial:
Laurent GUYOT

Vingt kilomètres avant la cité de Sarajevo, un barrage policier nous a retardé d'une bonne demi-heure.

Il en va de même dans toutes les compétitions, au village des athlètes et au centre de presse. N'entre pas qui veut! En plus d'une carte spéciale, il faut passer deux barrages de rayons X tant pour les personnes que pour les sacs, appareils de photo et autres attachés-cases!

Des jeux de printemps

Sarajevo vit-elle vraiment à l'heure des JO d'hiver. Le touriste de passage pourrait fort bien se poser la question. A l'exception des drapeaux et sigles olympiques fleurissant à tous les coins de rue, la capitale de la Bosnie-Herzégovine est complètement débarrassée de la neige.

La température printanière a incité certains Yougoslaves à retrousser les manches pour retourner leur lopin de terre. D'autres, en raison de cette douceur, sont remontés sur leurs vélos. Pour sûr à La Chaux-de-Fonds, ce n'est pas demain la veille que les bêcheurs et amateurs de la petite reine retrouveront leur passe-temps favori.

Chose certaine, le précieux manteau blanc existe. Nos confrères arrivés voici quelques jours nous l'ont confirmé. Pour notre part, nous découvrirons ces champs de neige, aujourd'hui, le temps d'une descente non-stop.

Impressionnant

Les superlatifs ne sont pas assez nombreux pour nous permettre de qualifier notre première impression des lieux. Nous nous contenterons donc de ces deux: impressionnant et gigantesque. A l'image du centre de presse numéro un à Skenderija dont la salle principale est prévue pour accueillir 383 journalistes (que notre habituelle galerie campagnolesque apparaît minuscule) et mettant à disposition 100 cabines téléphoniques (on doit pourtant attendre un bon quart d'heure), 50 télex, 15 fac-similés et 5 appareils de téléphotographie.

L. G.

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 54 47
 Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

La vie en rose

Argument sucre-glace et rubans roses? Parler des jeunes filles, celles que l'on voit évoluer sur la corde raide des années quatre-vingt et qui ont leurs 17 ou 20 ans au moment où tout doit sembler facile pour être une femme à l'aise dans la société. Occidentale. Parce qu'ailleurs la vue se brouille à scruter une situation pervertie par tant de kilomètres de distance et par tant de souffles philosophiques et éthiques différents des nôtres. Un magazine à la mode d'elles (les jeunes filles) leur consacre l'espace d'un compte-rendu, avec résultats de sondage à questions existentielles, goûts vestimentaires itou, on n'y échappe pas.

Et le magazine en question met de tout de suite le lecteur à l'aise et à l'écart d'une lecture trop fastidieuse; il assume pleinement la pluralité unijambiste de son sondage en étiquetant d'emblée. Oui madame, les jeunes filles actuelles font partie de la «love generation».

Ce qu'elles veulent surtout dans la vie, c'est une histoire de couple réussi avec enfants, étant, pour ce faire, prêtes à patienter les années qu'il faut pour parvenir à refermer sur elles la porte de leur paradis personnel.

Aucune question relative à l'univers professionnel, à la réussite accomplie dans ce monde-là, aux grands frissons qui pourraient secouer une quiétude planétaire qu'il n'est plus possible de concevoir même dans son charmant village.

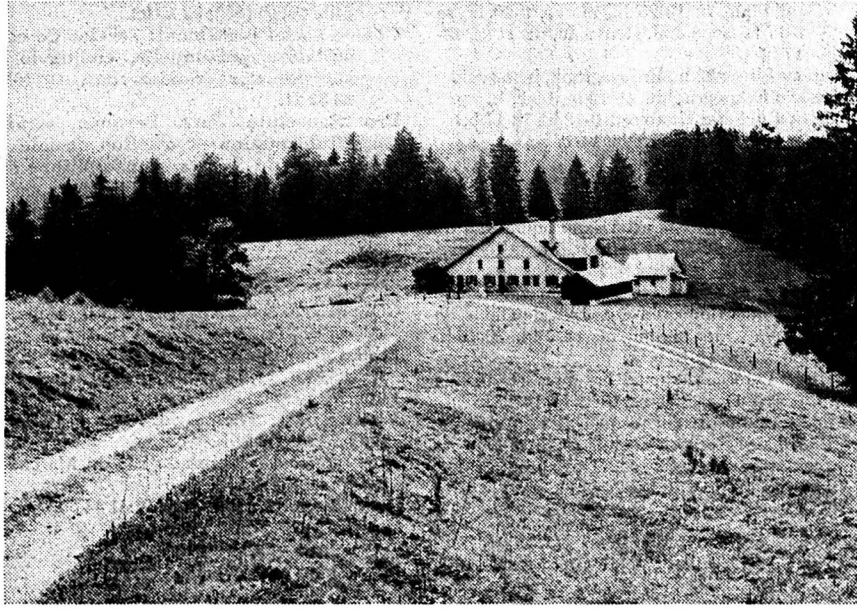
Rien n'est évoqué de ce qui, souvent-parfois, fait frémir en posant le premier pied du matin sur la carapette de la planète. Non, non, il ne faut pas plaisanter avec les jeunes filles des sondages: le supermarché et les cadeaux mignons et les animaux adorables sont des préoccupations infiniment plus astreignantes que le ridicule de la pollution, le grotesque de la pauvreté ou le pitoyable du chômage.

Cette magnifique génération de l'amour a donc le plaisir de se lire dans un magazine qui a produit, exprimés pour elle, le miroir sur lequel elle va lécher puis avaler son reflet.

La subtilité du message contenu dans cette prose doit rendre tout contents ceux qui persistent à croire que bien des choses restent à faire pour éviter à la société occidentale de culbuter, faute de combattants.

Ingrid-C. JEANNET

Tourisme rural en Pays neuchâtelois Mieux faire connaître les gîtes ruraux



L'alpage du Suvagnier. Sans pension, ni confort. (Impar-Charrère)

L'Association neuchâteloise de tourisme rural va fêter son 3e anniversaire le 21 février à Couvet. C'est la Covassonne Josiane Petitpierre qui s'était lancée à l'eau en 1981, avec les encouragements du maître-nageur Pierre-Alain Rumley, secrétaire de la Région Val-de-Travers. L'idée était d'offrir des gîtes ruraux en location. Une façon d'attirer des touristes dans le canton et le Val-de-Travers en particulier. Le catalogue publié par la Fédération du tourisme rural de Suisse romande vient de paraître. Deux douzaines d'appartements meublés, de logements avec pension, de chambres avec petit déjeuner et de dortoirs pour groupes sont offerts dans le canton. Cette année, un effort particulier a été fait pour favoriser la promotion de cette forme de tourisme dont la progression est constante.

Secrétaire de l'Association neuchâteloise de tourisme rural, Pierre-Alain Rumley constate que certains appartements se louent facilement, alors que d'autres restent vides. Il est difficile d'expliquer ce phénomène. Encore que, l'an dernier, la présidente Josiane Petitpierre avait fait la remarque suivante:

« Les logements rustiques et simples sont les plus demandés. Les locataires recherchent une certaine indépendance. L'endroit où est située la maison

compte pour une bonne part dans le choix du locataire. Un exemple: Josiane Petitpierre loue le chalet d'alpage du Suvagnier. Aucun confort, cuisinière à bois. Ça marche tant et plus.

Ailleurs, une villa magnifiquement située, chauffée au mazout, avec jardin, terrasse et... piscine, n'a pas fait le plein de locataires.

Si cette forme de tourisme rural connaît une progression constante, elle ne représente pas encore un phénomène économique de poids. Deux douzaines d'appartements à louer dans le canton, c'est peu en comparaison des hôtels et autres logements pour groupes. Il n'empêche que les gîtes ruraux ont la

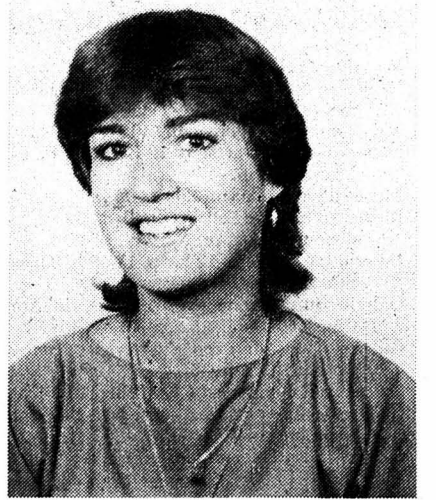
cote et qu'ils correspondent à une nouvelle philosophie des loisirs. Dans ce domaine, le Val-de-Travers se taille la part du lion. La moitié de l'offre provient de cette région.

Tout est question de promotion. Josiane Petitpierre et Pierre-Alain Rumley résident à Couvet. Ils sont en contact direct avec les propriétaires d'immeubles du Vallon.

Promotion. Un effort particulier a été accompli cette année pour mieux faire connaître les gîtes ruraux. Les appartements neuchâtelois ont été placés en tête du catalogue édité par la Fédération romande qui comprend les cantons de Vaud, Fribourg, Neuchâtel - l'Association Pro-Jura édite sa propre liste d'adresses. Et puis, toujours dans le domaine de la promotion, l'Office neuchâtelois du tourisme a imprimé un «tiré à part», de l'offre cantonale. Ce document sera largement diffusé.

Un mot encore à propos des logements. On en trouve beaucoup au Val-de-Travers, mais aussi dans la vallée de La Brévine, aux Ponts-de-Martel, à Lignièrès, à La Neuveville, au Val-de-Ruz et à La Chaux-de-Fonds (Les Roulets). Le prix de location varie de 60 fr. par semaine à 360 francs. Tout dépend du confort et des avantages offerts par les propriétaires (appartement meublé indépendant, chambre avec petit déjeuner, logement avec demi-pension ou avec pension complète). La moyenne du loyer se situe autour des 200 fr. par semaine. Quant au seul dortoir pour groupe compris dans la liste (La Brévine), le prix de la nuitée est de 11 francs.

JJC
 ● Catalogue des gîtes ruraux. Fédération du tourisme rural de Suisse romande, Office du tourisme, 1530 Payerne.



Q

quidam

S'il y eut une élève particulièrement studieuse et appliquée durant toute sa scolarité, c'est bien de Béatrice Vettiger qu'il s'agit. Il en fut ainsi non seulement durant ses cinq années d'école primaire, puis pendant les quatre années qu'elle a passées en scientifique, mais également à l'école de commerce où elle a obtenu, au terme de trois années d'étude, la note de 5,78, en sortant première de sa volée.

Née au Locle le 22 septembre 1962, Béatrice Vettiger a beaucoup de volonté et d'ambition. C'est ainsi qu'après cette première étape scolaire, elle a voulu en savoir davantage et durant deux années, elle s'est appliquée à suivre les cours d'assistante de direction à l'Ecole hôtelière de Chalet-à-Gobet.

Sortie première d'une volée de trente-six élèves et détentrice aujourd'hui d'un diplôme d'assistante de direction en hôtellerie et en milieu hospitalier, Béatrice exerce ses talents à l'Hôtel Kulm, à Arosa, après avoir fait deux stages, respectivement à l'Hôtel Baur-au-Lac, à Zurich, puis à l'Hôtel du Mont-Blanc, à Morges, tous deux de réputation mondiale.

Plaine de projets, Béatrice Vettiger envisage l'avenir avec sérénité, se réjouissant de connaître d'autres horizons et rêvant des grands espaces, tout en exerçant le métier qui lui plaît et qu'elle a choisi par vocation. (Imp.)

B

bonne nouvelle

Pour les chômeurs jurassiens

Dans sa dernière séance, le comité de direction de l'Université populaire jurassienne a appris avec une très grande satisfaction que la SEVA, sur la proposition du service des affaires culturelles du canton de Berne, avait décidé de mettre à sa disposition un fonds de 5000 francs pour assurer la gratuité des cours UP aux chômeurs. Cette mesure s'applique à toutes les activités de cours des sections du Jura bernois (La Neuveville, Erguel, Tramelan, vallée de Tavannes, Moutier et environs, Laufen), ainsi qu'aux cours de l'organe central (notamment les cours de langues) fréquentés par des participants du Jura bernois. Les chômeurs et les chômeuses sont priés d'en prendre note et de demander une carte de cours gratuite. (Comm.)

S

sommaire

LA CHAUX-DE-FONDS. - Les citoyens touchent terre. PAGE 15

GUILLAUME RITTER, l'homme de l'alimentation cantonale en eau. PAGE 19

Tissages Steinmann La Chaux-de-Fonds Dernière hypothèque levée

L'hypothèque qui planait encore sur une partie du stock des Tissages Steinmann à La Chaux-de-Fonds vient d'être levée. Grâce à la compréhension des représentants de la Confédération en négociations hier au siège de la société. Négociations qui furent après et où tout fut soigneusement pesé de part et d'autre.

Les conditions sont désormais réalisées pour assurer le démarrage de la nouvelle société sans problème d'alimentation de la clientèle. C'est donc une solution de continuité qui a été trouvée avec l'entente intervenue au sujet du stock encore propriété de la Confédération dans le cadre de mesures prises par le Département fédéral de l'économie publique. R. Ca.

Relations frontalières pour Vaud, Neuchâtel et le Jura avec la Franche-Comté Unanimité à Besançon pour un groupe de travail

Le président du Gouvernement jurassien François Lachat a été reçu lundi après-midi, à Besançon, par le Conseil général de Franche-Comté, en sa qualité de président du Groupe de concertation des cantons frontaliers de la France. La création du Groupe de concertation des cantons limitrophes de la France (Genève, Vaud, Neuchâtel, Valais, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Berne, Soleure et Jura) débouche sur la constitution d'un sous-groupe de travail, la Communauté de travail jurassienne (présidée également par François Lachat) réunissant les cantons de Vaud, de Neuchâtel et du Jura. Le ministre jurassien était accompagné de trois fonctionnaires et du conseiller d'Etat vaudois Pierre Duvoisin.

Cette rencontre dépassait le cadre de la courtoisie. Car c'était la première fois qu'étaient présentées au législatif de Franche-Comté, les structures institutionnelles de la future Communauté de travail jurassienne. Le Conseil général, qui réunit tous les élus de la région Franche-Comté, est présidé par Edgar Faure, qui assume en plus le pouvoir exécutif. Les parlementaires français ont interrompu leur séance pour entendre une allocution de François Lachat.

Le ministre jurassien a rappelé les différentes démarches qui ont abouti à la création d'un groupe de concertation des cantons limitrophes de la France. La Communauté de travail jurassienne institutionnalise en fait la concertation et sera créée officiellement avant les vacances, à Delémont. Cinq groupes de travail s'occuperont d'intérêts communs aux différentes régions: économie et emploi; transports et communications; culture, éducation et tourisme; action sanitaire et sociale; aménagement du territoire et environnement.

Edgar Faure a relevé que le Conseil général de Franche-Comté était unanime - pour une fois, c'est rare - pour appuyer la création de cette communauté de travail, rendue possible notamment par la loi cadre sur la décentralisation.

MEMBRES À DÉSIGNER

Hier, le Conseil général devait désigner les représentants qui participeront aux différents groupes de travail. Côté suisse: les membres de la Communauté de travail seront élus selon la pratique en vigueur dans les différents cantons concernés.

Ainsi que nous l'a précisé le Service de presse cantonal, une communauté de travail similaire pourrait être instituée également entre l'Alsace et les cantons suisses limitrophes.

PVE



Citroën BX 16.
 1600 cm³. 92 CV.

Agence officielle:
 Garage de la Ronde 28 33 33
 Le Locle: Garage du Midi 31 30 58
 St-Imier: Garage Méridja 41 16 13
 Saignelégier: Garage P. Sester 51 10 66

CITROËN BX

BX 4

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Théâtre: 20 h. 15, A South Story, soirée pré-prof.

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-17 h.

Vivarium: 14-17 h.

Musée paysan: expos. architecture paysanne, me, sa, di, 14-17 h.

Musée internat. d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.

Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h., expo Miriam Cahn.

Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.

Musée d'histoire et médaillier: lu-ve, sur demande, sa et di, 10-12 h., 14-17 h.

Galerie La Plume: 9-12 h. 15, 14-18 h. 30, expo Stasys Eidrigevicius.

Galerie du Manoir: expo dessins de Anne-Charlotte Sahli, 15-22 h.

Galerie Club 44: expo dessins de Françoise Corboz, 18-20 h. 30.

Galerie L'Echoppe: expo Karl Strobel, 14-20 h.

Galerie Sonia Wirth: expo art brut de Gaston Teuscher, 14-18 h. 30.

Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.

Centre de rencontre: expo avec Ernest Anserge, cinéaste.

Bibliothèque de la Ville et département audiovisuel, 9-12 h., 13 h. 45-20 h. Discothèque: 16-20 h. Expo photos de Georges Lièvre.

Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32 et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.

Bibliothèque science-fiction: Recrètes 29, me, 17-19 h.

Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h. Artothèque: 1er-Mars 9, me, 16-18 h. 30, sa, 10-12 h.

Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.

Patinoire: tous les jours, 9-11 h. 45, lu, ma, je, ve, 14-16 h.; me, sa, 14-17 h., di, 15-17 h.; ve, sa, 20 h. 30-22 h.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.

Le Scotch: Bar-Dancing.

Club 55: Dancing-Attractions.

Le Domino: Cabaret-Attractions.

La Boule d'Or: Bar-Dancing.

Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, di, 14-18 h., 19 h. 30-22 h.; sa, 14-22 h.

Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.

Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 15-22 h., ve, 18-22 h.; chaque 2e week-end, sa, 17-23 h., di, 14-22 h.

Informations touristiques: 28 13 13, rue Neuve 11.

Planning familial: Rocher 1, 28 56 56.

Consultations conjugales: 28 76 80.

Service d'aide familiale: 23 88 38, 8-12, 14-16 h.

Ecole des parents: 26 72 76 ou 23 10 95.

Parents information: 28 56 46, lu, 18-22 h., je, 14-18 h.

Information allaitement: 26 06 30 ou (038) 25 27 65.

Crèche de l'amitié: Manège 11, 28 64 88.

Crèche Beau-Temps 8: 26 87 77.

Services Croix-Rouge, 28 40 50. Baby-sitting 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.

Soins à domicile, Serre 12: 28 41 26.

Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., 28 54 55.

Information diabète: Serre 12, ve après-midi, 28 41 26.

Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.

Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, 23 97 01.

Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.

Pro Senectute: L.-Robert 53, 23 20 20, le matin. Repas à domicile: 23 20 53, le matin. Ski de fond, ve, 10 h., 181 renseignements.

AVIVO: 23 02 70 ou 23 50 85.

Accueil du Soleil: Serre 67, 14-18 h., je, fermé.

Eglise réformée: secrétariat de paroisse, 23 52 52.

La grille des commerçants...
... qui devait paraître aujourd'hui est renvoyée au mercredi 15 février 1984 pour des raisons techniques.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h., 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 h.

Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23.

SOS alcoolisme: 28 75 23.

Alcooliques Anonymes AA: 28 23 76, et 23 07 56, permanence 24 h. sur 24.

La Main-tendue: 143. 20" d'attente.

Aide aux victimes de désaxés sexuels: 28 11 13, lu, 14-22 h., ma à ve, 14-20 h.

Hôpital: 21 11 91.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Fontaine, L.-Robert 13b. Ensuite, police locale, 23 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., 23 37 09.

Consult. juridiques, Serre 67: je, 16-20 h.

Ass. défense chômeurs, L.-Robert 75: 23 45 25 ou 23 72 93; lu-ve, 9-10 h., ma, 20-22 h., me, 18 h. 30-20 h., ve, 15-17 h. 30.

Société protectrice des animaux: D.-Jean-Richard 31, 23 45 65, 17-19 h.

Contrôle des champignons: Service d'hygiène, L.-Robert 36, lu au ve, 11-12 h., 17-18 h.

Police secours: 117.

Feu: 118.

Fleuriste de service cet après-midi:
Mottier, Léopold-Robert 83

CINÉMAS
Corso: 20 h. 30, Hanna K.
Eden: 20 h. 30, Ronde de nuit; 18 h. 30, Le sexe qui parle, No 2.
Plaza: 20 h. 30, Bingo Bongo.
Scala: 20 h. 45, Quand faut y aller faut y aller.

● **communiqué**
Ancien Stand: ce soir à 20 h., match au loto organisé par l'Association des pêcheurs La Gaule.

Le Locle

Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.
Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.
Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu 15 h. 30-17 h. 30, je 15 h. 45-18 h. 15.
Patinoire: lu, ma, je, sa, 9-17 h.; me, ve, 9-17 h., 20-22 h.; di, 9 h. 30-17 h.

Le Dragon d'or: bar-dancing.

Pharmacie d'office: Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le No 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, 28 117 ou service d'urgence de l'hôpital, (038) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, 21 20 19. Ma, je, di, 9 h. 30-11 49.

Information diabète: Hôpital, lu après-midi, 31 52 52.

La Main-Tendue: 28 143.

AVIVO: 31 51 90.

Service aide familiale: 31 82 44, 9-10 h.

Planning familial: 28 56 56.

Consult. conjugales: 28 76 80.

Office social, Marais 36: 31 62 22.

Crèche pouponnière: 31 18 52, garderie tous les jours.

Société protectrice des animaux: 31 13 16 ou 31 41 65.

Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Contrôle champignons: Hôtel de Ville, lu-ma, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-18 h. 15, me-je-ve, 7 h. 30-12 h., 13 h. 45-17 h. 15.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: fermé.

Hôpital et maternité: Landeyeux, 53 34 44.

Ambulance: 53 21 33.

Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 53 15 31.

Aide familiale: 53 10 03.

La Main-Tendue: 143.

SOS alcoolisme: 28 33 18 90.

Protoc. suisse des animaux: 53 36 58.

Neuchâtel

Université salle C 47: 20 h. 15, «Les fouilles de Saint-Blaise (Provence)».

Salle de la Cité: 20 h. 30, Deutch-Club, 2 pièces de Dürrenmatt, par le Théâtre 58.

20 h. 15, Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général: lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa 9-12 h. Lecture publique, lu 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa 9-17 h. Expo J.-J. Rousseau, me et sa, 14-17 h.

Plateau Libre: 22 h., Enjoys, funk, jazz, rock.

Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.

Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.

Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.

Musée d'archéologie: 14-17 h.

Galerie du Pommier: expo photos de Jegerober lu-ve, 14-20 h.

Galerie des amis des arts: expo aquarelles de P. Beck, 10-12 h., 14-17 h., ma et je aussi 20-22 h.

Galerie du Faubourg: expo aquarelles de Michèle Bourquin et encre de Chine de Guy de Montmollin, me-ve, 14 h. 30-18 h. 30, sa, di, 15-18 h.

Galerie Ditesheim: expo gravures et dessins d'Erik Desmazères, 10-12 h., 14-17 h.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Centrale, rue de l'Hôpital. Ensuite 25 10 17.

Information diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, 28 11 22.

SOS alcoolisme: 28 33 18 90.

Alcooliques Anonymes: 28 55 10 32 (le soir).

La Main-Tendue: 143.

Consultations conjugales: 28 33 18 90.

CINÉMAS
Apollo: 15 h., 20 h. 30, Le jour d'après; 17 h. 45, L'allègement.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Outsiders.
Bio: 18 h. 40, Prénom Carmen; 15 h., 20 h. 45, Les mots pour le dire.
Palace: 15 h., 20 h. 45, Quand faut y aller faut y aller.
Rex: 15 h., 20 h. 45, Le bon plaisir.
Studio: 15 h., 21 h., Le retour des anges de l'enfer.

Cortailod

Galerie Jonas: expo toiles et dessins de Rudolf Mumprecht, me-di, 14 h. 30-18 h. 30.

Hauterive

Galerie 2016: expo sculptures et dessins de Frédéric Müller, me-di, 15-19 h.; je, ve aussi 20-22 h.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche.

Couvét, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 heures.

Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.

Fleurier, Centre de rencontre: 61 35 05.

Informations touristiques: gare Fleurier, 61 10 78.

Police cantonale: 61 14 23.

Police (cas urgents): 117.

Police du feu: 118.

Fleurier, service du feu: 61 12 04 ou 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: 63 19 45; non-réponse, 63 17 17.

Hôpital de Fleurier: 61 10 81.

Hôpital et maternité de Couvét: 63 25 25.

Ambulance: 61 12 00 et 61 13 28.

Fleurier, infirmière visit.: 61 38 48.

Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 61 35 05, repas à domicile.

La Main-Tendue: 143.

SOS alcoolisme: 28 33 18 90.

SPORTS

Tous les jours des reportages, des photos, des commentaires et des résultats.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, 28 51 66.

Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, 28 039 44 14 24. Corgémont, Centre Village, 28 032 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, 28 032 92 29 02.

Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, 28 032 93 32 21.

Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, 28 032 91 21 20.

Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.

Saint-Imier

CCL: expo Salvatore Russo, 15-17 h., et ma, je, ve, 19-21 h.

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.

Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.

Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.

Bureau renseignements: rue du Marché 6, 41 26 63.

Centre de culture et loisirs: 41 44 30.

Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, 41 43 46.

Service du feu: 118.

Police cantonale: 41 25 66.

Police municipale: 41 20 46.

Ambulance: 42 11 22.

Pharmacie de service: Voirol, 41 20 72. Ensuite, 41 111.

Hôpital: 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.

Infirmière visitante: 41 49 27 ou 41 42 15.

Aide familiale: 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).

A.A. Alcool. anonymes: 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.

Police cantonale: 44 10 90.

Administration district: 44 11 53.

Infirmière visitante: 44 14 34 ou 44 14 24.

Médecins: Dr Chopov 28 039 44 11 42 - Dr Salomoni 28 032 97 17 66 et Dr Leuenberger 28 032 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Ludothèque: ma et je, 15-17 h.

Bureau de renseignements: Grand-Rue, 28 032 97 52 78.

Services techniques et permanences eau-électricité: 97 41 30.

Feu: 118.

Police cantonale: 97 40 69.

Police municipale: 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.

Médecins: Dr Graden 28 032 97 51 51. Dr Meyer 28 032 97 40 28. Dr Schneider, 28 032 97 65 65.

Pharmacies: H. Schneeberger 28 032 97 42 48; J. von der Weid, 28 032 97 40 30.

Infirmière visitante et dépôt sanitaire: 97 68 78 lu-ve de 15 h. à 16 h. 30, sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.

Aide familiale: 97 42 50.

Centre de puériculture: Collège 11, 97 62 46, ve, 15-17 h.

Tavannes

Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Moutier
Cinéma Rex: 20 h. 30, Jamais plus jamais.
Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel de-Ville 16, 93 18 24.
Services industriels: 93 12 51; en dehors des heures de bureau 93 12 53.
Service du feu: 93 18 18.
Police cantonale: 93 38 31.
Police municipale: 93 33 03.
Hôpital: 93 61 11.
Ambulance: 93 40 40.
Sœur visitante: 93 14 88.
Sœurs garde-malades: 93 18 69.

Centre de puériculture: 28 032 72.
Baby-sitting: 93 38 84.
Pharmacie d'office: Liengme, 93 17 70.

Bienne

Ecole d'ingénieurs: expo Blaise Cendrars, 9-12 h., 14-17 h.
Musée Omega: je, 15-19 h.
Musée Robert: expo flore et faune, 15-19 h.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, 53 17 66.
Transport handicapés, service «Kangourou»: 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements 51 21 51.
Préfecture: 51 11 81.
Police cantonale: 51 11 07.
Service du feu: No 118.
Service ambulance: 51 22 44.
Hôpital et maternité: 51 13 01.
Médecins: Dr Boegli, 51 22 88; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54.
Pharmacie Fleury: 28 039 51 12 03.
Service social tuberculose et asthme: 28 039 51 11 50.
Aide familiale: 51 14 37.

Les Genevez

Ludothèque: 2e me du mois, 14-15 h.

Delémont

Cinéma Lido: relâche.
Cinéma La Grange: 20 h. 30, Jamais plus jamais.
Galerie du Cénacle: expo Casa «Espressioni», je, 20-22 h.; ve, sa, di, 16-19 h.
Bureau renseignements: 22 66 86.
Services industriels: 22 17 31.
Service du feu: 118.
Police cantonale: 21 53 53.
Police municipale: 22 44 22.
Hôpital et ambulance: 21 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Riat-Gare, 22 11 53.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Pixote, la loi du plus faible.
Cinéma Colisée: 20 h. 30, Tonnerre de feu.
Syndicat d'initiative régional: 66 18 53.
Service du feu: 118.
Police cantonale: 66 11 79.
Police municipale: 66 10 18.
Hôpital et ambulance: 65 11 51.
Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Erard, 66 10 44.

entraide

Aide aux invalides

L'Association suisse des invalides (ASI) compte, actuellement, plus de 20.000 membres. Créée il y a plus d'un demi-siècle, cette association a pour but d'accorder une aide financière à ses membres et aussi d'étudier les nombreux problèmes qui touchent les invalides. Elle s'est attachée à défendre leurs droits et aussi à défendre l'invalidité en l'arrachant à sa solitude.

● Association suisse des invalides, collecte du 5 au 11 février, Neuchâtel, ccp 20-4260.

Auguste Bachelin Jean-Louis Roman Neuchâtelois

– Bref, un peu après dix heures, j'étais sous le grand tilleul, je me dis: Tout le monde est réduit, lance-toi! Je vais... A la pinte, chez l'ancien (Ancien d'église) Virchaux, un tapage du diable... je n'y comprends rien et je passe. J'en entends un qui vient derrière moi en criant: Canaille, Prussien... je ne sais pas quoi encore, la peur me prend, je me dis: on te cherche. Je n'ai pas fait vingt pas depuis le contour du côté de chez nos gens que je vois une bande monter le village...

Il allait continuer à raconter, avec cette profusion de détails que les acteurs d'un fait savent y mettre, l'histoire de sa poursuite à travers le village, lorsque madame Tissot l'interrompt: Mais, mon garçon, est-ce que tu ne sais pas que nous sommes en révolution?

– Comment, en révolution? Qu'est-ce qui se passe donc?

– Ce qui se passe! Est-ce possible que tu n'en saches rien! Ouais! Eh bien! ceux des Montagnes sont descendus hier au soir, ils ont tiré en bas le gouvernement et ont proclamé la République.

– Qu'est-ce que vous dites?
– C'est comme ça, on n'est plus Prussien.
– Mais dites voir, est-ce bien vrai, madame Tissot...

– Mais si c'est vrai! tu n'as qu'à lire la proclamation à la porte de la boucherie. N'as-tu pas vu l'arbre de la liberté qu'on a planté aujourd'hui à côté de l'escalier du cimetière, vis-à-vis de la boutique? tout le village a été en fête.

– Non, je n'ai rien vu. Ah! on n'est plus Prussien!

Il s'était levé et regardait les deux femmes avec fixité: Vous ne me trompez pas?
– Mais non qu'on ne te trompe pas.

– Et vous me dites ça comme ça, tout tranquillement.

– Comment veux-tu que je te le dise?
– Tenez que je vous embrasse, et toi aussi! Mon Dieu! est-ce donc bien possible?

Il était rayonnant et demeurant debout, les regardant encore comme s'il eût craint que ce ne fût point vrai: c'était trop beau pour y croire.

– Alors je suis «sauve», je peux rester à Saint-Blaise! Tenez, voyez-vous, j'en perds la tête.

Il se promenait dans la petite chambre en répétant: On n'est plus Prussien! – Les deux femmes riaient, heureuses de son bonheur.

– Alors, c'est pour cela qu'ils sont tout en l'air dans le village; qu'est-ce qu'ils ont affaire avec leurs patrouilles qui m'ont donné la «dégueille» (Peur)?

– Je n'en sais rien, mais ils te le diront à l'école où ils montent la garde.

– Dire qu'il n'y a pas un quart d'heure je me croyais encore traqué... j'avais peur, et à présent je suis libre... Tiens, Louise, c'est la fin de nos maux, entends-tu! Si j'avais su... mais je les rencontrais partout avec leurs fusils, ils m'ont suivi jusque dans la cour; c'est pour ça que je suis venu frapper à la fenêtre de Louise...

– Mais, mon garçon, on ne t'a pas seulement offert quelque chose, que veux-tu? on était «toutes saisiés» de te voir.

– Merci, madame Tissot, je ne veux pas vous déranger, je m'en vais à présent.

– Où vas-tu? pas de ça! il faudrait voir qu'on ne «fête» pas ton retour. – Et rallumant une lampe, la mère sortit pour remonter avec une bouteille prise au meilleur coin de la cave.

On trinqua: – Mais, c'est pour moi qu'ils l'ont faite, la révolution! Si vous saviez ce que j'ai souffert chez les Prussiens! Comme on peut brigander les gens. Voyez-vous, rien que d'y penser, j'en frissonnerai jusqu'au dernier de mes jours.

– Oui, tu en as eu des affaires; c'est comme la Louise, j'ai bien cru que c'était fini avec elle, on ne te l'a jamais dit pour ne pas t'inquiéter, mais le jour où tu as passé par ici en allant à Berlin, eh bien, on l'a ramassée comme morte au fond de la boutique. Elle a été cinq semaines au lit. Ah! tes gens ont été bien durs pour elle, comme pour toi, on sait bien des choses!

– Mon Dieu! et tu ne me l'as pas écrit, – il tenait la main de la jeune fille, – à présent, c'est fini, la mère m'a écrit qu'elle regrettrait tout ce qui était arrivé, tu vas voir, tout s'arrangera. – Mais je m'oublie chez vous, vous excuserez, n'est-ce pas? Quelle heure est-il?

– Deux heures moins un quart, elle va toujours à la minute, dit Louise en balançant gracieusement sa montre devant Jean-Louis.

– C'est, ma foi! vrai, attendez... il est trop tard pour aller chez nos gens, je les effraierais. Bah! je vais retourner chez Pierre, au Maley. (à suivre)

LA CHAUX-DE-FONDS

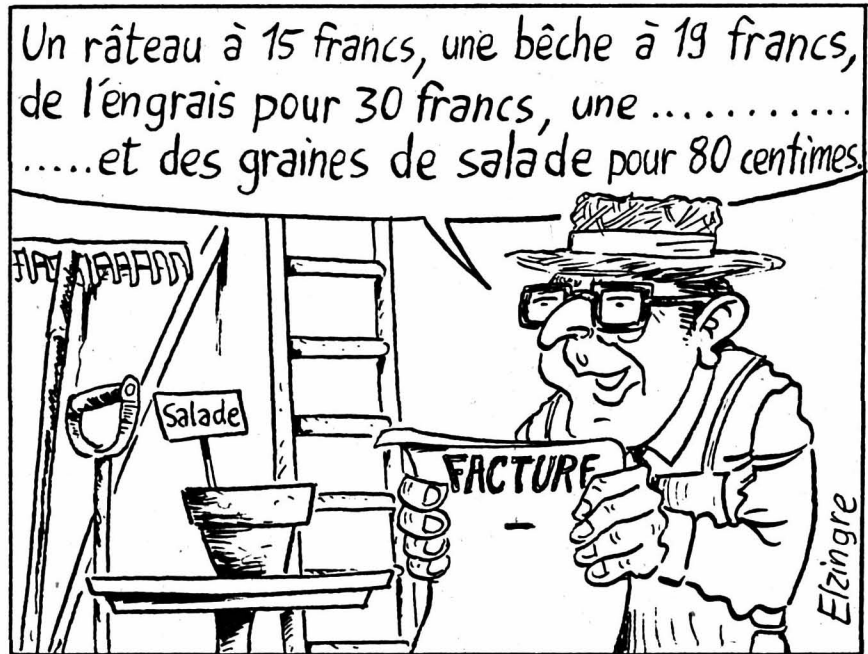
la voix
d'une région

Forte demande de jardins potagers

Quand les citadins veulent toucher terre

S'il n'y a que les fous chantant pour se bercer des rimes d'un jardin extraordinaire, les Chaux-de-Fonniers le deviennent. Ils sont toujours plus nombreux, qui réclament leur arpent de jardin potager.

La liste d'attente est longue de 80 demandes, accumulées en moins de cinq ans. En 1979, la commune aménageait un terrain à l'est du cimetière, satisfaisant 72 jardiniers du dimanche. Leur bonheur de planter des choux a fait bouler de neige. Aujourd'hui, les Travaux publics sont à la recherche d'un nouveau terrain afin de canaliser cette volonté de retour à la terre, fût-ce sur 60 mètres carrés.



La multiplication des demandes depuis quelques années est sans doute à mettre sur le compte de l'évolution écologiste de la société. Faire pousser ses légumes, le geste de ses ancêtres retrouvé. Mais le besoin de fréquenter la motte de terre n'a pas attendu que le vert colore les enjeux politiques.

LES SUITES DU PLAN WAHLEN

Le plan Wahlen, qui avait transformé la Suisse en un vaste jardin potager alors que la guerre faisait rage à ses frontières, a laissé des sillons dans les habitudes citadines. Les Chaux-de-Fonniers ont pu ensemençer le terrain situé au sud de l'ancien hôpital.

Divisé en 59 parcelles, il fait autant de bienheureux. Les surfaces accusent 50 à 60 m², louées entre 15 et 25 fr. par an. Il faut dire que le terrain est en pente, qu'il n'est pas labouré et qu'il laisse apparaître la roche en quelques endroits. Mais c'est l'intention qui compte.

Dans les années 70, une quarantaine de demandes demeuraient insatisfaites, justifiant que la chose soit portée devant le Conseil général. Le législatif votait généralement un crédit de 80.000 fr., en mai 1979, pour l'équipement du terrain communal situé à l'est du cimetière. La recherche d'une parcelle adéquate, con-

venant à la culture maraîchère, avait incombé aux Travaux publics. Les fonds lâchés par le Conseil général devaient leur permettre d'aménager les lieux: adduction d'eau, baraquements, commodités sanitaires...

Septante-deux parcelles étaient ainsi dessinées, appuyées par l'infrastructure nécessaire, soit des bâtiments avec des casiers pour les outils, un système d'irrigation et on en passe. Le m² est loué un franc par an. Chaque place fait en moyenne 60 m². Sur les deux terrains cédés par la commune, 131 parcelles sont cultivées. Malgré tout, 80 demandes sont insatisfaites dans cette ville qui a plus que jamais choisi de vivre à la campagne. La procédure se répète. Les Travaux publics sont à nouveau à la recherche de jardins communaux à cultiver. Une demande dans ce sens leur est parvenue par le Service d'hygiène, qui enregistre les besoins.

Le Service d'hygiène est responsable de la gestion des jardins potagers. «Sans dime sur les cueillettes», précise M. Jaggi, conseiller communal. Une étude est en cours dans les bureaux des Travaux publics pour trouver un nouveau terrain. Plusieurs solutions sont envisagées. L'agrandissement de la parcelle à côté du cimetière ou la cession d'un ter-

rain à l'ouest de la ville, aux Eplatures ou aux Endroits. Aucune décision n'a encore été prise par le Conseil communal, la priorité étant accordée ces jours par les Travaux publics à la neige... et aux moyens de la faire disparaître.

Par la mise à disposition et l'équipement de terrains communaux, la ville veut intégrer les jardins potagers à l'urbanisme et éviter l'exemple des banlieues de métropoles, où s'entassent baraquements hirsutes et tonneaux rouillés.

INGRAT

A notre altitude, la culture maraîchère est pour le moins ingrate. La variété de légumes est limitée, ils poussent tard dans la saison et reviennent plus cher qu'à l'étal des grandes surfaces. Au moins on sait ce qu'on mange, dit-on. Au critère écologique s'ajoute le passe-temps. De nombreuses parcelles sont fleuries. Principaux clients, les Italiens qui sont habitués à pratiquer une culture vivrière près de chez eux, et des citadins venus de tous horizons.

Cette tendance se retrouve dans toutes les agglomérations. Les habitants veulent mettre la main à la pâte. Davantage, toucher à nouveau terre.

PF

Première ce soir au Théâtre

Les préprofs mettent le cap plein sud



Depuis hier après-midi, avec la répétition générale des soirées qui vont égayer cette fin de semaine, les préprofs ont mis le cap plein sud. Ils sont une centaine sur les planches, chanteurs et acteurs, qui racontent l'histoire du Sud des Etats-Unis. Un spectacle qui semble bien rodé avant même d'avoir officielle-

ment commencé, emmené au rythme parfois endiablé de l'orchestre dont les accords s'élèvent de la fosse.

Nous y reviendrons dans notre édition de demain, suite à la première qui aura lieu ce soir au Théâtre à 20 h. 15.

(Imp. - photo pf)

Conférence sous l'égide de la Nouvelle société helvétique

Etat mou et démocratie en danger

Le régime démocratique n'est pas naturel à l'homme, qui est par nature donc foncièrement antidémocrate.

Néanmoins la démocratie existe. Elle fait son nid dans une vingtaine de pays de la planète. Mais attention, la dictature, de n'importe quel bord, guette ces pays-là. Car la dictature est, elle, naturelle à l'homme. Ces vaillants Etats doivent donc être attentifs à la déliquescence de leurs structures démocratiques, entraînée par l'effritement des causes historiques qui ont présidé à l'établissement de ce «moins mauvais système de gouvernement». Christianisme et pluralisme des opinions politiques, sociologiques, religieuses (inclus l'important rôle joué par la Réforme), liberté économique: tels sont ces principaux fondements. Les mettre à mal ou les refouler, c'est mettre en péril tout l'édifice démocratique, c'est faire place à l'Etat autoritaire suprême. Le seul à délivrer les bons de passage du bien au mal. Vaste problématique: «Les périls totalitaires en Occident», c'était l'intitulé de la conférence prononcée par M. J.-P. Graber, clolois et député

au Grand Conseil neuchâtelois. Lundi soir, il était l'invité du groupe neuchâtelois de la Nouvelle Société helvétique qui l'avait convié à venir s'exprimer au Club 44.

Auteur d'un ouvrage rebondi traitant ce thème, M. Graber n'a pas fait naître les marques de la douce béatitude sur le visage de ses auditeurs. Le constat est alarmant. Devenus gros et mous, les Etats démocratiques occidentaux sont maintenant contestés dans leurs fonctions premières: l'armée, la police et les tribunaux, qui établissent la sûreté de ses fondements. Autre lézarde, le reflux de Dieu. L'homme peine dès lors à distinguer entre le bien et le mal. L'effondrement des normes intangibles, tel que le simple respect des lois, est une autre secousse minant l'édifice démocratique. Enfin, la régression de la propriété privée, qui représente pour M. Graber la base matérielle des autres libertés dont nous profitons sous nos cieux, permet encore à l'Etat de s'étendre.

Cet Etat, dans les pays membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) qui est à la tête de sociétés fragilisées par le chômage (l'OCDE dans son ensemble compte près de 35 millions de chômeurs).

Corrosion encore due à ce phénomène économique: les chômeurs vouent toute leur haine à l'Etat qui ne leur fournit plus l'emploi qu'il est censé leur proposer.

L'impossibilité faite aux économies occidentales de mener une politique conjoncturelle efficace (chaque fois que l'on lutte contre le chômage on aggrave l'inflation et vice-versa) ajoute à cette fragilisation, accentuée par la stagnation du produit national brut de toutes les démocraties occidentales.

Au niveau du citoyen, le remède pourrait passer les urnes. On vote à droite quand on constate la relative impuissance du gouvernement de gauche, ou le

contraire. L'alternance même supprime les deux réponses possibles aux questions de la crise économique.

L'Etat occidental actuel n'ose plus punir, l'intérêt de l'individu prévalant sur le bien commun. Citant l'exemple de la pollution, M. Graber décrit la situation qui prévaut: on préfère se donner les moyens d'en réparer les désastreux effets, sommes folles, plutôt que d'en éliminer tout de suite les causes. La mollesse de l'Etat interdit une prise de décision ferme, claire, nette au sujet des maux et problèmes qui affectent le pays.

L'Etat s'affaiblit mais il est de plus en plus omniprésent - M. Graber le voit donc gros et mou. Il porte en lui les germes de l'anarchie, qui va amener le règne totalitaire. Symbolisé dans l'irruption d'un sauveur, de l'homme fort et providentiel.

Cet homme-là ou ce groupe d'hommes, une fois installé au pouvoir va gouverner des individus que la pratique démocratique déclinante avait déjà fort bien acclimatés à l'Etat omnipotent...

Conjurer ce déclin des démocraties? Pessimisme du conférencier car les tendances sont fortement ancrées. Mais, avant que d'en arriver à la pédagogie des catastrophes (le «jamais plus» que l'on a proféré après la chute d'Hitler), la régionalisation des pouvoirs de décision paraît être une méthode efficace aux yeux de M. Graber. Méfiance face à l'utilisation de l'informatique (le spectre du 1984 de George Orwell) et méfiance aussi face aux théories conservatrices qui ne voient pas le danger - à l'abri de nos sapins et des jonquilles, on ne se rend pas bien compte de la marche des sociétés industrielles, moins bien qu'à Paris... - tels sont les autres remèdes possibles.

«Ne parlons pas trop de décadence, cela enlève tout espoir à l'individu qui veut quand même faire quelque chose», a conclu M. J.-L. Leuba, membre de la Nouvelle Société helvétique. (icj)

ÉTAT CIVIL

LA SAGNE

Décès

Perrinjaquet, née Hössly, Yvonne Léa, née en 1922, épouse de Perrinjaquet Fritz Emile.

TRIBUNE LIBRE

L'objection de conscience, un problème mal posé

L'objection de conscience constitue un problème mal posé.

Si nous sommes tous d'accord pour dénoncer le caractère stupide et monstrueux du recours à la guerre pour «mener la politique et les affaires», il n'en reste pas moins que la société étant ce qu'elle est - et certainement pour longtemps encore - il faut bien reconnaître la nécessité où nous sommes tous, hélas! de devoir nous défendre contre une éventuelle agression. (...)

Chaque société, chaque communauté a le devoir impérieux de lutter pour se faire respecter et assurer sa survie... et cela sans aucun répit.

Et dans la lutte, tous les membres d'une communauté sont solidaires et peuvent être amenés à se sacrifier pour sa survie. Or, l'on ne choisit pas les modalités de son sacrifice. (...)

LLe caractère strictement défensif de l'armée suisse exclut absolument ce que l'on appelle l'objection de conscience, puisqu'il ne s'agit que de légitime défense et que nous sommes tous solidaires. On ne voit guère un objecteur refuser de se défendre, lui ou sa famille contre un tueur qui les agresse, alors qu'il dispose des moyens nécessaires pour le mettre hors d'état de nuire. Et l'on ne voit pas non plus un mouton bêlant impressionner un loup et le convertir au végétarisme (...)

L'obligation de participer à la défense armée n'a de limites que les aptitudes physiques personnelles de citoyens qui, le cas échéant peuvent s'employer dans les services complémentaires. Et refuser de porter un uniforme - démocratiquement adopté - n'est-ce pas faire offense à ceux qui ont accepté de le porter?

Refuser le service militaire est donc un acte de désobéissance civique. Mais il ne saurait relever des tribunaux militaires, strictement habilités à régler les problèmes internes de discipline dans l'armée. Il s'agit donc en fait essentiellement d'un problème d'adaptation psychique à la société.

L'on ne peut donc se prévaloir d'une prétendue «preuve par l'acte» pour se dérober à une obligation.

Et l'on ne peut pas plus mélanger le rêve et la réalité que l'eau et le feu. Il est à remarquer aussi que le fameux «tu ne tueras point» souvent évoqué par les objecteurs qui se réfèrent volontiers aux textes bibliques, signifie strictement «tu ne commettras pas de meurtre». Car, en effet, celui qui a rédigé les «commandements» ne s'est pas gêné d'entraîner son peuple vers la Terre promise - c'est-à-dire convoitée - au prix des plus sanglants génocides.

La question d'un service civil qui offrirait une alternative aux objecteurs ne se pose donc pas, sinon par l'institutionnalisation de nombreux services de secours et d'assistance existants... mais qui n'ont aucun rapport direct avec l'objection de conscience. Aussi, tant que le recours à la résistance armée s'avère nécessaire, nul n'a le droit de s'y dérober. Mais pour que cette volonté de résistance soit crédible, elle implique une solide préparation morale, physique et technique de chacun. C'est donc dans la volonté de nous faire respecter que nous aurons - et pour longtemps encore, probablement - le plus de chances de préserver la paix.

Louis Ducommun,
Granges 14
La Chaux-de-Fonds.

NAISSANCES

Catherine et Christophe
FROIDEVAUX

ont la grande joie d'annoncer
la naissance de leur fils

JULIEN

le 7 février 1984

Clinique des Forges

Crêt 14

3755

Véronique et Jean-Pierre
VUILLE-MONTAVON

sont heureux d'annoncer
la naissance de leur fils

JASON

le 7 février 1984

Clinique des Forges

Temple-Allemand 99

3754

cela va se passer

La Vie, l'Amour, Pouët Pouët

«La Vie, l'Amour, Pouët, Pouët» est le titre original d'un spectacle inhabituel que présentera Olivier Sillig, vendredi 10 février à 20 h. 30, au Centre de rencontre. Ancien étudiant en psychologie, informaticien à ses heures (!), l'artiste a commencé sa carrière théâtrale en 1975. Metteur en scène, comédien, décorateur et graphiste aux Tréteaux de Renens, Olivier Sillig a déjà rôdé son one man show à la Quinzaine artistique d'Orbe.

Dans la première partie du spectacle, le comédien interprète sept sketches qui illustrent le titre précité. Après l'entracte, accompagné par le contrebassiste Jean-Paul Lavanchy, Olivier Sillig imite un docte conférencier présentant des diapositives de Versailles.

Une occasion pour le public chaux-de-fonnier d'aller applaudir un auteur comique méconnu ici. (Imp.)

Rapport d'activité de la Ludothèque A l'aise dans ses nouveaux murs

L'année 1983 est à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de la Ludothèque de la ville. C'est en effet à fin novembre qu'a eu lieu l'inauguration des nouveaux locaux. Evénement attendu avec d'autant plus d'impatience que depuis 1974, date de l'implantation dans notre ville, la Ludothèque n'a cessé de développer ses activités. Les animatrices relèvent notamment l'effort accompli dans le domaine de la formation et la nomination en janvier d'une déléguée pour la coordination romande.

Le total des jeux prêtés en 1983 s'est élevé à 3748, alors que le nombre des familles «emprunteuses» s'est agrandi de 139 unités.

Rappelons que la Ludothèque de La Chaux-de-Fonds est subventionnée par la commune, ainsi que par les dons de diverses organisations de la ville. Ce qui a permis l'installation dans des locaux plus spacieux et confortables, et l'achat de 114 nouveaux jeux. (cg)

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Troisième concert de l'ACL

La Follia et Miguel De la Fuente



«La Follia» une formation composée de douze cordes, deux trompettes, timbales et clavecin était vendredi soir au temple, à l'invitation de l'ACL.

Voilà deux noms identifiant l'origine et les intentions de l'ensemble et du chef de «La Follia».

La follia, danse d'origine portugaise datant du XVII^e siècle, se répandit en Espagne puis à travers l'Europe. Une danse si bruyante et rapide que les danseurs eux-mêmes semblaient pris de folie. Bientôt l'on vit les «Folies d'Espagne», comme on disait, adoptées par des Corelli, Frescobaldi, Pergolèse, Vivaldi, voire K.-Ph.-E. Bach. Les musiciens de «La Follia» ont voulu restituer, sinon la danse elle-même, du moins l'esprit de cette musique d'apparat, et cela dans des versions instrumentales originales.

Cette formation composée de douze cordes, deux trompettes, timbales et clavecin nous a valu, vendredi dernier, une soirée inoubliable. Ce sont des musiciens appartenant à des orchestres de Bâle et de Muhlouse, tous solistes remarquables, qui constituent «La Follia». Ils se réunissent sous l'autorité de l'excellent violoniste Miguel De la Fuente, lequel ne dirige pas mais conduit l'ensemble avec un art consommé. Ils réussissent à donner, en dehors de leurs charges à l'orchestre, une quarantaine de concerts par an. Le fait d'avoir en permanence dans leurs rangs deux trompettistes de qualité exceptionnelle leur permet

d'offrir des programmes d'une très grande variété. Leurs exécutions sont excessivement soignées, vivantes, expressives et d'une mise au point absolument parfaite. Etonnants la précision des départs, l'équilibre des sonorités, la pureté du style.

Trois œuvres pour cordes, toutes plus belles les unes que les autres, Corelli, Mozart et Haendel, étaient au programme. Les merveilleuses trouvailles de Mozart, idéalement mises en valeur dans la Sérénade nocturne en Ré majeur, nous ont valu des moments de joie intense. Cette œuvre pour deux orchestres («La Follia» s'était divisée en deux) nous a

permis d'entendre des sonorités remarquables.

Trois œuvres pour trompettes, timbales et cordes du Français J.-J. Mouret, de l'Anglais W. Boyce et de l'Italien A. Vivaldi étaient aussi au programme. Le bouquet final de la soirée fut sans contredit le seul concerto pour deux trompettes que Vivaldi ait composé. Marc Ullrich et Gilbert Petit, avec un brio extraordinaire ont captivé notre attention à tel point que l'on oubliait presque de suivre l'accompagnement parfait de l'ensemble des cordes. Le public fit une ovation particulièrement chaleureuse aux musiciens. Ceux-ci, très généreusement, offrirent deux bis.

Toute notre reconnaissance s'en va à Miguel De la Fuente et à son ensemble «La Follia», qui ont offert au public loclois l'un des plus beaux concerts parmi ceux organisés par l'ACL. (ab)

cela va se passer

«Assassins associés» au Casino

Comœdia a 40 ans. Cette société théâtrale a décidé de marquer cet anniversaire à sa façon, c'est-à-dire en montant sur les planches pour présenter un nouveau spectacle: «Assassins associés». Il s'agit d'une comédie policière en deux actes de Robert Thomas et écrite sur le ton de la farce. La mise en scène est de René Geyer.

Cette pièce sera présentée jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 février à 20 h. 30 au Casino-Théâtre.

Nouveauté cette année pour Comœdia qui disposera pour la première fois d'une scène tournante réalisée par l'active équipe technique de la société. Une manière de marquer ce 40^e anniversaire d'une pierre blanche. (Imp.)

Décès aux Ponts-de-Martel de M. Albert Perrin

Cruellement atteint dans sa santé depuis plusieurs années, M. Albert Perrin s'en est allé dimanche soir à l'hôpital du Locle où il était entré une nouvelle fois le jour même.

Avec lui s'en va une des figures les plus populaires de la localité. Mais Albert Perrin, Bébion, était largement connu dans le district, dans le canton et même au-delà. Il s'est en effet dévoué sans compter, sa vie durant pour une cause à laquelle il a consacré presque tout son temps de loisir, celle de la gymnastique.

Mais rien de ce qui touchait à la vie communale ne laissait indifférent Albert Perrin. Derrière la carrure massive de cet homme à la poignée de main chaleureuse se dissimulait un personnage ferme mais très compréhensif et d'un dévouement sans pareil. Il fut le dernier agriculteur du village des Ponts-de-Martel et dut cesser cette activité en 1970, déjà pour des raisons de santé.

Alors qu'il était paysan, M. Perrin vendait aussi du combustible. A côté de cette seconde activité de commerçant honnête et généreux il débarrassait du bois en forêt avec ses chevaux.

Quel attachement il manifestait à ses animaux en se souvenant toujours qu'à l'armée il était dans les dragons. C'est encore durant de nombreuses années qu'il assura, avec ses chevaux bien entendu, le camionnage officiel. Dans ses jeunes années, M. Perrin les attelait au triangle de bois durant l'hiver pour ouvrir la route, parfois jusqu'au Locle.

Durant son activité d'agriculteur Bébion Perrin assura plusieurs années la présidence de la société de laiterie. Il fut aussi membre du Conseil général peu après les années 1940 et siégea durant deux législatures.

Il fut membre fondateur du Ski-Club du village, de la Gym-hommes

et de la Commission de jeunesse, qu'il présida dix ans. Il était un exemple vivant du symbole des gymnastes, les quatre F: franc, fier, fort fidèle. Fidèle à la cause de la gymnastique il l'a été toute sa vie et était président d'honneur de la section des SFG des Ponts-de-Martel, ancien président cantonal de l'association cantonale neuchâteloise gymnastique dont il était aussi membre vétéran et honoraire.

Pour le remercier de tous les services rendus il avait été nommé membre honoraire romand de la SFG, vétéran fédéral de la SFG, membre honoraire cantonal de la Société des lutteurs, membre d'honneur du Club des patineurs du Locle dont il fut un membre actif.

Il faisait aussi partie de la Société de cavalerie dont il était maintenant membre honoraire.

Il avait aussi présidé le Cercle de l'Union philanthropique des Ponts-de-Martel et d'innombrables comités d'organisation.

Depuis peu il avait repris par intérim la présidence de la section des invalides et du groupe sportif du district du Locle. Tous ceux qui l'on connu se souviendront avec émotion de Bébion Perrin enlevé à l'affection des siens dans sa 66^e année. A sa famille, ses proches, l'Impartial présente ses sincères condoléances. (jcp)

Petite inondation

Mardi à 10 h. 40, les PS sont intervenus au numéro 44 de la rue des Billodes où une inondation s'était produite dans les caves de l'immeuble. Au moyen de l'aspirateur à eau, les hommes des PS ont évacué les 2 à 3 centimètres d'eau qui s'étaient répandus sur le sol. (Imp.)

Suite des informations
locloises

► 23

MISE À BAN

Avec l'autorisation de Monsieur le président du Tribunal du district du Locle, MM. Jean-Jacques CATTIN et Alain GRISEL, tous deux domiciliés à La Chaux-de-Fonds, mettent à ban les immeubles situés sur les articles 6047 et 4988 du cadastre du Locle, aux Granges, rue du Col-des-Roches 14 (ancienne Fonderie Zénith SA).

En conséquence, défense formelle et juridique à toute personne non autorisée de pénétrer, parcourir, jouer ou stationner dans la cour privée de ces immeubles.

Les contrevants seront passibles de l'amende prévue par la loi.

MM. CATTIN et GRISEL ne sont pas responsables des accidents qui pourraient survenir d'une transgression de la présente mise à ban.

pp. Alain GRISEL

Mise à ban autorisée
Le président du Tribunal
J.-L. Duvanel
Le Locle, le 2 février 1984

91-177

Abonnez-vous à L'Impartial



Hôtel-Restaurant des Trois-Rois, Le Locle

A. Wagner, cuisinier
☎ 039/31 65 55

Arrivage de poissons et crustacés

LOUP DE MER AU FENOUIL
TURBOTIN À L'OSEILLE
QUEUES DE LANGOUSTINES
AUX PERLES NOIRES
FILETS DE SAINT-PIERRE
AU COULIS D'ÉCREVISSES

Samedi soir 11 février

COMPLET

91-277

Entreprise du Locle cherche

menuisier-ébéniste

capable de travailler de façon indépendante.

Faire offre à

Thermoplex SA,

Combe-Girard 8,
2400 Le Locle,
☎ 039/31 71 12.

91-30105

A vendre

Fiat Panda 4 x 4

cause double emploi.
☎ 039/31 70 56
heures des repas.

3637

En toute saison,
L'IMPARTIAL,
votre source
d'informations

A vendre

Mitsubishi Starion EX

année 1981,
17 000 km, gris métallisé.

Prix: Fr. 20 500.-

Michel Robert

☎ 039/37 14 02

91-30103

LES BRENETS

A louer

appartement

DE 3 PIÈCES au rez-de-chaussée, tout confort, cuisine + bain, dans petite maison bien ensoleillée, avec jardin potager, grand dégagement. Pour le 1^{er} avril ou à convenir.
☎ 039/32 10 13

91-60065

Hôtel-de-Ville 23, Le Locle

A louer, cause départ subit APPARTEMENT 3 PIÈCES

Nous laissons tapis, rideaux, machine à laver le linge, à un prix dérisoire.

Pour visiter, de 17 à 19 h. S'adresser à M. W. Mader

91-60077

LE LOCLE

immeuble locatif

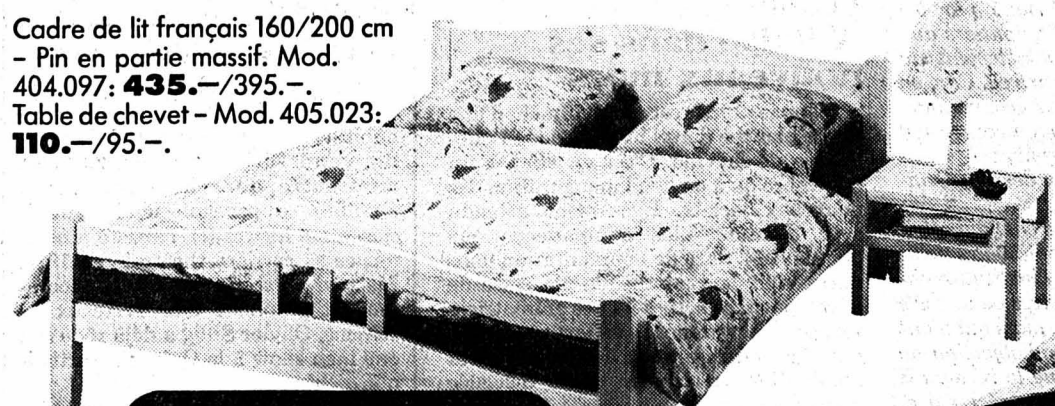
très bon rendement. Prix de vente à débattre. Ecrire sous chiffre C 28-524647 à Publicitas, 2001 Neuchâtel

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



A propos de lit: les détails qui comptent.

Cadre de lit français 160/200 cm - Pin en partie massif. Mod. 404.097: 435.-/395.-. Table de chevet - Mod. 405.023: 110.-/95.-.



Pfister Meubles

435.-

Cadre de lit français 160/200 cm - Laque noire. Mod. 404.075: 1195.-/1095.-. Table de chevet - Mod. 405.016: 435.-/395.-.



1195.-

Prix livré/Prix à l'emporter

B 1/9-2-84

Au centre de la ville:



NOUVEAU!

La maison de l'habitat du textile et de la literie avec la BOUTIQUE AMBIANCE

NEUCHÂTEL

Torreaux 7, Téléphone 038-25 79 14. Ouvert: Lundi 13 h 30 - 18 h 30, Mardi à vendredi 8 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h 30, samedi 8 h - 17 h.

● Parking du Seyon gratuit pour nos acheteurs et visiteurs (rue du Seyon, 3 min. à pied).

Autres succursales Pfister Meubles dans votre voisinage:

AVRY-CENTRE

près de Fribourg. Autoroute - sortie Matran. Lundi à vendredi, nocturne jusqu'à 20 h. Téléphone 037-30 91 31.

BIENNE

Place du Marché-Neuf. Jeudi vente du soir jusqu'à 21 h. Téléphone 032-42 28 62.

CE SOIR GRAND MATCH AU LOTO

à 20 heures précises, Salle de l'Ancien Stand, organisé par l'Association des pêcheurs LA GAULE

Je cherche **technicien en électronique**
 Age idéal: 40-50 ans
 Ecrire à case postale 37, 2304 Les Eplatures.
 Je cherche **coiffeuse expérimentée**
 ayant de l'initiative.
 Offres sous chiffre C 06-125133 à Publicitas, 2501 Bienne.

BUNGALOWS POUR VACANCES AU TESSIN
 Maisonnettes et appartements pour vacances à Caslano, au Lac de Lugano. A partir de Fr. 14.- par personne. S'adresser à Beltrami M.D., via Ciseri 6, 6900 Lugano.


Dame dans les 70 ans aimerait rencontrer **DAME**
 pour sorties et rompre solitude.
 ☎ 039/28 17 86
 A vendre, cause double emploi **MANTA GTE 1983**
 rouge, 30 000 km toutes options, financement partiel possible.
 Téléphoner à M. Salvi, Garage Sporting, 039/26 44 26, La Chaux-de-Fonds

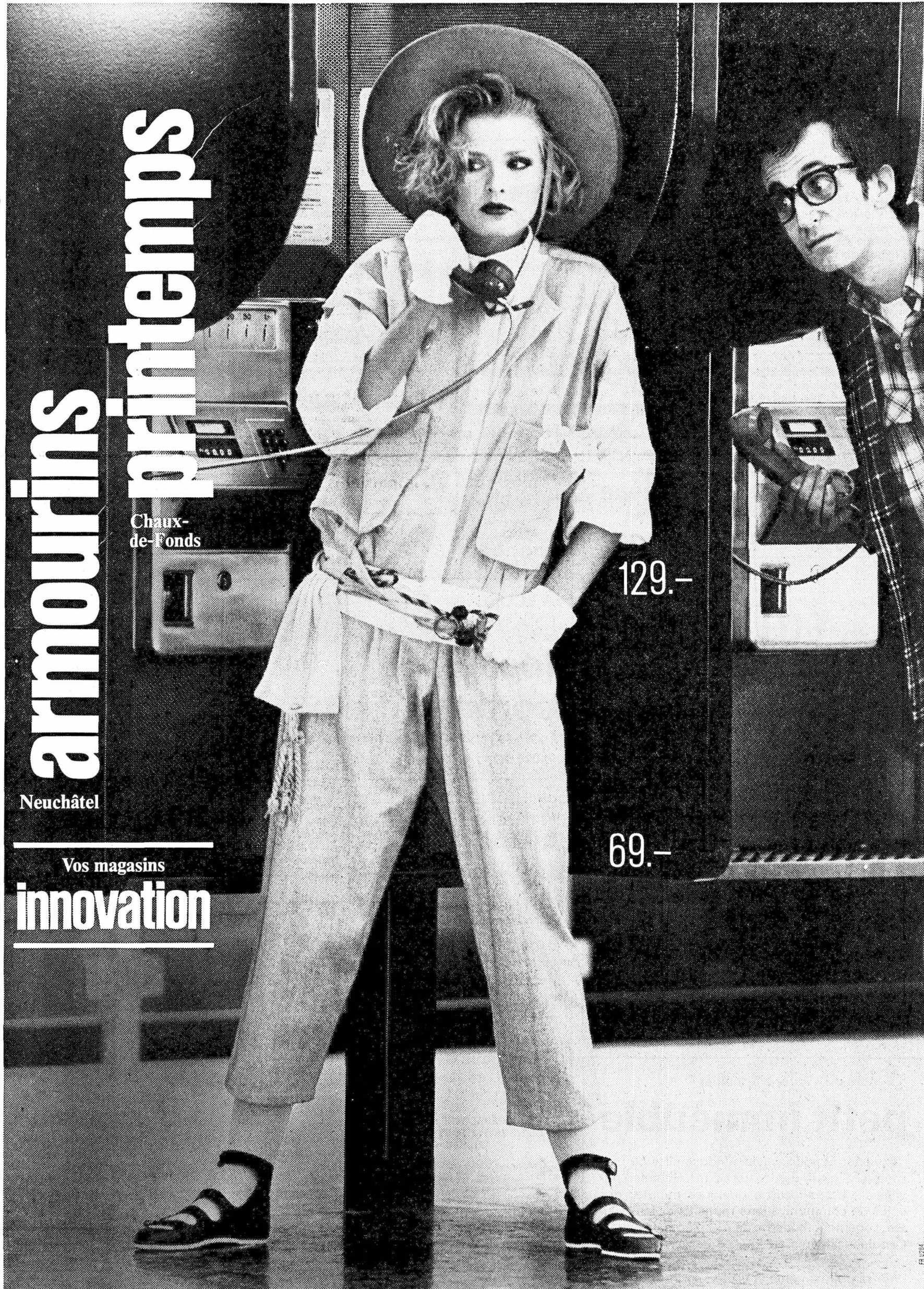
Mazout Charbon dépeussière Bois - Gaz
 26 43 45
Meyer-Franck
 Avenue Léopold-Robert 135 (Grand-Pont)

Nous cherchons du personnel qualifié pour les corps de métiers suivants:
 charpentiers - menuisiers
 installateurs sanitaire
 peintres en bâtiment
 monteurs chauffage
 électroniciens (FR + ALL)
 magasinier (FR + ALL)

 Rue Saint-Honoré 2
 2000 Neuchâtel
 tél. 038/24 31 31
 PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
 A la suite d'un départ, le Service des ponts et chaussées offre à repourvoir un poste de **CANTONNIER**
 pour le cantonnement No 76, secteur: La Jaluse, Le Quartier, La Grande-Joux, rattaché à la division d'entretien III, avec domicile si possible dans la région mentionnée.
 Entrée en fonction: 1er avril 1984 ou date à convenir.
 Conditions d'engagement:
 - être citoyen suisse
 - être domicilié dans la région demandée
 - jouir d'une bonne santé.
 Traitement légal.
 Adresser les offres de services, accompagnées d'un curriculum vitae, au Service des ponts et chaussées, case postale 1162, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 15 février 1984.

Soirées de Jazz UBS
 10 ans
Che&ray
 Boogie & Blues à deux pianos
THE RIGHT TIME TO BOOGIE
 Vendredi, 17 février
 20 h 30,
 Salle de musique,
 La Chaux-de-Fonds
 Location dès le 1.2.84 à l'UBS La Chaux-de-Fonds et Le Locle, dès le 10.2.84 à La Tabatière du Théâtre, ☎ 039/23 94 44
 Prix d'entrée spécial Fr. 8.-

armourins printemps
 Chaux-de-Fonds
 Neuchâtel
 Vos magasins innovation

129.-
 69.-

Et Zelig qui m'attend à Manhattan! C'est le printemps, je me sens bien, je suis «in» et j'aime mon nouvel ensemble en coton, genre lin, teinte naturelle. Du 34 au 42. Veste 129.-, pantalon 69.-

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer immédiatement à La Chaux-de-Fonds, rue du Nord:

appartement de 2 1/2 pièces
au 2e étage, cuisine, salle de bains/WC, chauffage central/eau chaude, balcon, buanderie, abonnement Coditel, jardin, arrêt de bus devant la maison.
Loyer mensuel: fr. 315.50 + Coditel fr. 17.50 + avance de chauffage fr. 100.-. ☎ 039/23 14 58 5-14552

A louer à La Chaux-de-Fonds Fritz-Courvoisier 36a

appartement de 3 pièces
Loyer Fr. 495.- + 120.- de charges.
Entrée tout de suite ou à convenir. 28-486

Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

A LOUER

pour date à convenir, rue de la Fiaz
beaux studios
non meublés
dès Fr. 264.- charges et taxe Coditel comprises.
Possibilité d'obtenir un studio meublé.

GERANCIA SA
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 1978

A louer dans joli petit village de Renan (vallée de St-Imier), grand appartement de 3 pièces

nouvellement rénové avec cave et grenier ainsi qu'un très grand potager avec terrasse d'ensoleillement. Toutes les pièces sont avec moquette et lavabos. Loyer par mois: 420.- plus chauffage.
☎ le matin (Mlle Gschwind): 031/44 57 87, le soir (Mlle Hofer): 039/63 15 72 5-57969

A louer, rue du Parc magnifique appartement rénové, 5 pièces

dont un grand salon boisé, tout confort. Fr. 550.- + charges Fr. 80.-. Libre dès le 1er mars.
☎ 039/23 00 67 ou 039/23 12 50. 3603

«L'Impartial» est lu partout et par tous



À LOUER POUR LE PRINTEMPS

APPARTEMENT
de 5 pièces + 1 chambre indépendante, dans petit immeuble résidentiel, tout confort, quartier ensoleillé et tranquille, garage. 3248

APPARTEMENTS
de 2 et 3 pièces, dans immeubles anciens rénovés, chauffage central, salle de bains, rues de la Paix, Numa-Droz, Doubs, Jardinettes, Alexis-Marie-Piaget et Combe-Grieurin. 3249

APPARTEMENT
de 5 pièces avec terrasse, dans immeuble au centre de la ville, chauffage central. Machine à laver le linge dans l'appartement. 3250

APPARTEMENTS
de 3 pièces, dans immeubles anciens rénovés, chauffage central, service de conciergerie, rue du Parc. 3251

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87- Tél. 039/23 78 33

A louer à Saint-Martin dans immeuble résidentiel de quatre appartements

appartement aux Combes, sur deux niveaux de 7 1/2 pièces, surface 180 m²

Comprenant: cuisine agencée, bain, balcon, cheminée de salon et galerie

Renseignements: ☎ 038/33 59 00. 87-30143

APPARTEMENT RÉNOVÉ
A louer pour tout de suite, rue de l'Hôtel-de-Ville 19

appartement 6 pièces
cuisine habitable, bain et WC séparés, chambre-haute et cave voûtée, buanderie et séchoir, chauffage central général, tout confort.

Logement rénové avec l'aide de la Confédération.

Loyer Fr. 699.- + chauffage.

S'adresser à **Fiduciaire Kubler, av. Léopold-Robert 50, ☎ (039) 23 23 15.** 1693

A louer à Sonvilier pour tout de suite ou date à convenir

appartement 4 pièces

avec cuisine agencée, bain, chauffage central.

Loyer Fr. 450.-, charges comprises.

☎ 039/41 48 66. 93-156

A louer bel appartement 6 1/2 pièces

dans immeuble rénové, rue du Doubs, confort, possibilité d'installer une cheminée, jardin, libre tout de suite ou date à convenir.
Loyer Fr. 874.- sans charges.
☎ (039) 23 26 56. 91-475

A louer tout de suite ou à convenir rue Jacob-Brandt 65, La Chaux-de-Fonds

1 appartement

spacieux 5 pièces, hall, cuisine, salle de bain, cave, galetas, pour le prix de Fr. 851.-/mois, charges comprises.

Pour visiter: M. Horisberger, ☎ (039) 26 59 61.
Pour traiter: Testina S.A., Lausanne, ☎ (021) 22 81 65. 22-3626



A louer, rue Jaquet-Droz 12, La Chaux-de-Fonds

grand 1 pièce meublé
au centre ville. Spacieux, tout confort, cuisine agencée, salle de bain. Libre tout de suite ou pour date à convenir.
☎ (038) 21 11 71. 28-35



À VENDRE

LE LOCLE

Maison familiale

5 chambres, confort, Garage et jardin
Financement assuré à 90%

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33

Publicité intensive Publicité par annonces

A louer pour le 1er mai 1984, rue de l'Arc-en-Ciel 7, à La Chaux-de-Fonds

appartement d'une pièce

au 5e étage, loyer mensuel Fr. 272.- charges comprises
Pour visiter: M. Marchon, concierge, ☎ 039/26 81 75. 79-5155

A LOUER

tout de suite ou à convenir, plein centre, à 2 minutes de la gare

beaux locaux commerciaux

de 130 m² environ, au 1er étage. Convient comme cabinet médical, bureaux, etc.

GERANCIA SA

Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 54 33 921

À LOUER

pour le 30 avril 1984, avenue Léopold-Robert, près de la gare

locaux commerciaux

Surface 440 m². Aménagement intérieur possible.
☎ 039/23 63 68 pendant les heures de bureau. 1799

ESPAGNE

Venez au soleil de **CIUDAD QUESADA** (Alicante) Torrevieja
Climat sec 16,5° de moyenne à l'année
IDÉAL pour la retraite et les vacances

VILLAS

avec 1 chambre à coucher ou plus, salon, terrasse et 500 m² de terrain à partir de 3 487 500 ptas = environ Fr. S. 48 000.-

BUNGALOWS

avec 2 pièces ou plus, cuisine, douche, terrasse, jardin, à partir de 1 944 000 ptas = environ. Fr. S. 27 000.-

NORTEVE SA, chemin des Cèdres 2, 1004 Lausanne, ☎ 021/38 33 28 - 37 28 55 60-366511

Depuis 10 ans déjà avec vous

A louer à Saint-Imier plein centre

2 pièces

avec confort, cuisine agencée, balcon.

Loyer Fr. 460 + 30.- de charges. Libre tout de suite.



Régie Immobilière
F. Bernasconi & Cie
2003 Neuchâtel
Clos-de-Serrières 31
Tél. 038 31 90 31

FIDUCIAIRE JEAN-CHARLES AUBERT & Cie
Av. Chs-Naine 1
TOUR DES FORGES
Tél. 039/26 75 65
LA CHAUX-DE-FONDS

ancien immeuble

est à vendre à La Chaux-de-Fonds

Situation centrale, à proximité immédiate de l'avenue Léopold-Robert.

Prix très intéressant.
Cet immeuble conviendrait particulièrement pour un maître d'état ou un artisan qui désirerait le rénover. 3535

FERME À VENDRE

Sur territoire français à 25 minutes de la frontière.

Logement de 5 pièces, bains, garage.

Dégagement (potager-verger), 1640 m².

Prix de vente: Fr.S. 100 000.-

Ecrire sous chiffre DI 3582 au bureau de L'Impartial.

Nous cherchons

APPARTEMENT 4 1/2 à 6 pièces

tout confort, situation tranquille, pour mars-avril 1984.

☎ 039/28.73 18 le soir. 3584

SANS CONCURRENCE

A vendre à La Chaux-de-Fonds

Appartement 3 1/2 pièces, ensoleillé, grand salon, dans immeuble entièrement rénové.

APPORT PERSONNEL: Fr. 13 000.- MENSUALITÉ TOUT COMPRIS: Fr. 573.-

Contactez notre collaborateur sur place, ☎ 039/23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 NEUCHÂTEL, ☎ 038/25 94 94 22-1228



HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Cuisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tél. (021) 29 61 38

039/23 26 56
GECCO GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

À LOUER APPARTEMENTS

Situation	Date	Nbre pièces	Loyer
Charrière	tout de suite	1 1/2	Fr. 349.- charges comprises
Crêtets	tout de suite	1 1/2	Fr. 353.- charges comprises
Tuilerie	tout de suite	2	Fr. 401.- charges comprises
Fritz-Courvoisier	tout de suite	2	Fr. 443.- charges comprises
Boulevard des Eplatures	tout de suite	2	Fr. 416.- charges comprises
Jaquet-Droz	tout de suite	2	Fr. 430.- charges comprises
Temple-Allemand	tout de suite	2	Fr. 370.- charges comprises
Crêtets	tout de suite	2 1/2	Fr. 442.- charges comprises
Jardinière	tout de suite	2	Fr. 372.- charges comprises
Fritz-Courvoisier	tout de suite	3	Fr. 526.- charges comprises
Puits	tout de suite	3	Fr. 438.- charges comprises
Philippe-Henri-Mathey	tout de suite	3	Fr. 491.- charges comprises
Chapeau-Râblé	tout de suite	3	Fr. 560.- charges comprises
Crêtets	tout de suite	3 1/2	Fr. 629.- charges comprises
Tuilerie	tout de suite	4	Fr. 625.- charges comprises
Crêt	tout de suite	5	Fr. 805.- charges comprises
Nord	01.02.84	5 1/2	Fr. 766.- sans charges
Doubs	tout de suite	6 1/2	Fr. 874.- sans charges

Ces appartements peuvent être loués tout de suite ou date à convenir

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Avant des travaux à l'aqueduc dans les Gorges de l'Areuse Guillaume Ritter, l'homme de l'alimentation cantonale en eau Il avait projeté de livrer l'eau du lac de Neuchâtel... à Paris

Lundi soir, le Conseil général de Neuchâtel a voté un crédit de 2,4 millions de francs destiné à la réfection de l'aqueduc des Gorges de l'Areuse qui alimente en eau la ville de Neuchâtel ainsi que des communes avoisinantes.

Au cours de la discussion entamée à ce sujet, un conseiller général libéral, M. Frédéric Hool, a relaté quelques faits peu ou pas connus de la création de ces travaux il y a un siècle, dus principalement à un ingénieur, Guillaume Ritter, homme extraordinaire qui, parfois, a provoqué l'ironie de ses concitoyens mais qui, aujourd'hui encore, mérite l'admiration pour les idées qu'il émettait et les projets qu'il soumettait.

Guillaume Ritter est né en 1835 à Neuchâtel, il fit ses études à l'Ecole centrale de Paris où il obtint son diplôme d'ingénieur constructeur. S'étant fait déjà connaître à cette époque, il refuse des offres avantageuses pour regagner notre région et assister son père, établi comme entrepreneur.

Marié à une Fribourgeoise, il s'établit dans ce canton afin d'y poursuivre un projet inouï pour l'époque: utiliser les forces de la Sarine et les richesses forestières. Quand on lui reprocha de ne pas connaître la Sarine, Ritter répondit: «La Sarine ne me connaît pas non plus...»

Grâce à l'ingénieur, les entreprises des «Eaux et forêts» de Fribourg furent citées comme une des œuvres industrielles les plus belles de ces temps-là en Suisse.

Ritter fit un crochet à Avignon, histoire de doter la cité en eau potable. Revenu à Neuchâtel en 1876, il continua à vouer ses forces à des entreprises hydrauliques et il étonna tout le monde par des projets dont l'envergure et la hardiesse de conception suscitaient l'admiration mais effrayaient en même temps la prudence régionale.

La Chaux-de-Fonds admit le projet téméraire consistant à déverser dans la ville 4000 litres-minute d'eau puisée dans les Gorges de «La Reuse». L'œuvre, inaugurée en 1887, valut à Ritter la bourgeoisie d'honneur.

La ville de Neuchâtel confia son problème d'alimentation en eau à Ritter et c'est en grande partie à lui qu'elle doit l'aqueduc utilisé depuis près de cent ans dans les Gorges de l'Areuse.

Le bulletin consacré à Guillaume Ritter, dû à M. O. Billeter, dont nous tirons

«Cortailod, le village englouti» Un Prix européen pour une émission

«Cortailod, le village englouti», vient d'obtenir, au Festival de Monte-Carlo, le Deuxième Prix des récompenses attribuées par un jury présidé par le Suisse Maurice Huelin, au nom de l'Université radiophonique et télévisuelle internationale. La distinction a été remise à M. René Schenker, représentant de la TV romande à ce festival.

Le «Grand Prix» est revenu à la TV espagnole, pour un film sur Goya, le fameux peintre.

Le film suisse, réalisé par Pierre Barde, en compagnie des conseillers archéologiques Michel Egloff et Beat Arnold, a retenu l'attention du jury, parce que, dans le cadre de la série francophone «Au-delà de l'Histoire», il contribuait à démystifier les Lacustres, grâce à des éléments scientifiques rigoureux. (com-imp)

AUVERNIER

Deux automobilistes blessés

Hier à 7 heures, M. Jean-François Racine, né en 1949, domicilié à Cortailod, circulait sur la route de la Gare à Auvonnier en direction nord. Peu après le carrefour du Tilleul, il heurta un chien qui errait sur la chaussée, ce qui le fit dévier sur la gauche de la route par rapport à son sens de marche, où il entra en collision frontale avec la voiture de M. C. Wildi, né en 1962, domicilié à Corcelles. Prisonnier de l'habitacle de son véhicule, M. Wildi a été dégagé au moyen du matériel spécial de pionnier léger. Les deux personnes ont été transportées à l'Hôpital des Cadolles par l'ambulance, souffrant de blessures sur tout le corps.

VALANGIN

Nouveau conseiller général

A la suite du départ de Mlle Danielle Müller, un siège est devenu vacant dans les bancs du parti socialiste au Conseil général. Etant donné qu'il n'y avait plus de suppléants sur la liste de ce parti, M. Bertrand de Montmollin a été proposé et élu tacitement. (m)

ces renseignements, mentionne aussi une liste de projets non réalisés, projets qui, répétés-les, ont été conçus au début du siècle:

- utilisation des eaux d'égoût de La Chaux-de-Fonds pour irriguer le Val-de-Ruz et le vallon de Saint-Imier;
- utilisation des eaux d'égoût de Neuchâtel pour irriguer le grand marais de l'Entre-deux-Lac;
- alimentation de la ville de Paris en eau potable puisée dans le lac... de Neuchâtel. Ce projet a demandé plus de 25 ans d'études à Ritter il prévoyait un prélèvement de deux millions et demi de mètres cubes d'eau par jour (!) et il demandait un milliard de francs pour concevoir cette réalisation.

Guillaume Ritter était un homme en avance sur son temps, doté d'un enthousiasme qui lui a souvent valu des critiques acerbes ou qui engendrait une méfiance certaine.

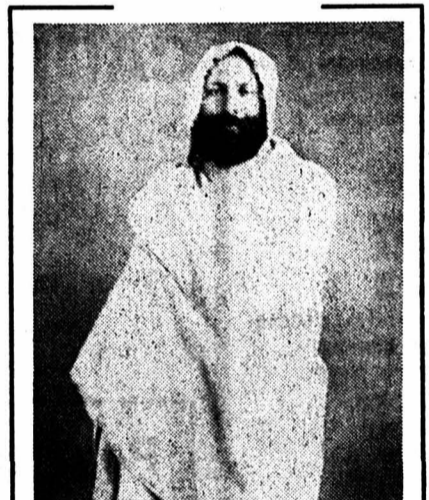
Bien que n'appréciant pas la façon dont se pratiquait alors la lutte entre les partis, Ritter accepta de s'inscrire au parti indépendant et de siéger au Conseil général de Neuchâtel de 1903 à 1912 et au Grand Conseil de 1904 à 1910.

Guillaume Ritter ne connut pas le calme de la retraite: il fit des projets jusqu'au jour de sa mort, en 1912.

Les travaux de réfection de l'aqueduc dans les Gorges de l'Areuse débuteront

QUE D'EAU... QUE D'EAU!

Les travaux de réfection de l'aqueduc dans les Gorges de l'Areuse débuteront



«Un inventeur génial avec des projets d'une audace dépassant les capacités techniques et financières des milieux où il travaillait. Voilà comment l'Encyclopédie du canton de Fribourg qualifie Guillaume Ritter. Ingénieur et inventeur, il a marqué la fin du XIXe siècle en Suisse romande. Il est né en 1835 et mort, à Neuchâtel, en 1912. D'origine alsacienne, Ritter était diplômé de l'Ecole des arts et manufactures de Paris. Ses plus importantes réalisations furent les adductions d'eau d'Avignon, de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. A Fribourg, il construisit le premier barrage sur la Sarine, à la Maigrange, avant de contribuer à la correction des eaux du Jura. C'était parallèlement, un amateur d'art éclairé. En guise de reconnaissance, les villes de Neuchâtel, de Fribourg et de Bulle - notamment - ont donné son nom à des rues. (imp)»

(Photo tirée de l'Encyclopédie du canton de Fribourg).

PESEUX

Cyclomotoriste blessé

Hier vers 8 heures, M. Patrice Brancharel, né en 1965, domicilié à Bôle, circulait au guidon d'un cyclomoteur sur la rue du Tombet à Pesieux, direction ouest-est. Arrivé à la hauteur de l'immeuble No 26, il percuta une remorque qui était stationnée devant ledit immeuble et resta coincé avec sa machine entre le timon et la roue avant droite de la remorque. Tiré de sa fâcheuse position, il a été transporté au moyen de l'ambulance à l'Hôpital Pourtalès, souffrant de blessures au visage, des membres inférieurs et supérieurs ainsi que d'une commotion.

Saint-Sulpice

Du cuir pour les majorettes



Les majorettes à l'abbaye de Buttes. Du cuir pour remplacer le caoutchouc. (Impar-Charrère)

Les hétérophiles vont être déçus car les Majorettes du Val-de-Travers ont échangé leurs bottes en caoutchouc blanc contre des chaussures en cuir. Les finances de cette jeune société basée à Saint-Sulpice sont saines et le comité a pu faire l'achat de nouvelles bottes. Tant mieux pour les 35 petites majorettes qui ont fait plusieurs apparitions remarquables l'an dernier à l'occasion de diverses fêtes régionales.

La Société des majorettes du Val-de-Travers vient de tenir son assemblée. Avant de céder sa place à Willy Dreyer, le président Jean Roth a tiré le bilan de l'exercice écoulé. Les majorettes ont participé à de nombreuses manifestations

régionales: abbayes de Buttes et de Fleurier, Fête de la jeunesse à Couvet, anniversaire du FC Saint-Sulpice, Fêtes des musiques du Val-de-Ruz, etc.

La soirée annuelle qui s'est déroulée à Saint-Sulpice a connu un joli succès et elle sera donnée une nouvelle fois à La Côte-aux-Fées le 18 février. Au comité, Willy Dreyer a remplacé Jean Roth. Richard Debély occupe la vice-présidence et Erika Haldi se charge de la caisse, tandis que Liliane Gertsch et Anne-Marie Rosselet sont les secrétaires de la société. Enfin, Marie-Louise Kaeser, de Bienne, et Dominique Dreyer, de Couvet, entraîneront les 35 petites majorettes cette année. (jjc)

Prochaines votations

Quatre non massifs des libéraux

Quatre «non», quatre «non» massifs en dépit de quatre barouds d'honneur de minorités parfois très minoritaires. C'est la position votée hier soir à Neuchâtel par l'assemblée des délégués du Parti libéral-ppn neuchâtelois en vue des prochaines votations fédérales et cantonales des 25 et 26 février. Non (par 81 voix contre quatre et une abstention) à l'initiative pour le service civil; non (par 64 voix contre 13 et quelques abstentions) à la vignette autoroutière; non encore (par 55 voix contre 11 et un peu plus d'abstentions) à la taxe poids lourds; non enfin (par 59 voix contre quatre) à l'initiative cantonale pour une démocratie directe en matière de routes nationales. Et un petit oui, unanime (mais acquis sans vote) pour l'objet le moins «politique» de l'échéance: le crédit de 3,1 millions pour une nouvelle étape de modernisation de l'Ecole cantonale d'agriculture. Ces recommandations que les libéraux neuchâtelois feront aux citoyens sont conformes à l'attente du comité cantonal du parti, qui n'avait prévu, pour présenter les différents objets, qu'un rapporteur pour chacun. Engagé dans ce sens-là. Mais dans une discussion abondamment utilisée, les minoritaires ont montré qu'ils ne manquaient ni d'arguments ni de verve pour les défendre.

Le débat majeur a été consacré, c'était assez naturel, à l'initiative «pour un authentique service civil fondé sur la preuve par l'acte». On ne pouvait trouver plus engagé pour présenter le sujet: Mme H.-J. Hausener, députée, et présidente du comité cantonal constitué (essentiellement par des milieux libéraux et radicaux) pour combattre cette initiative. Refus de définitions vagues et utopiques, refus d'un libre choix, refus d'un affaiblissement de notre armée étaient les axes principaux de son argumentation. Mais la «mobilisation générale» contre l'initiative fut surtout le fait d'une intervention musclée et claquante comme un drapeau du conseiller national et chef du Département militaire cantonal J. Cavadini. Qui exprima son souci de voir le canton risquer de faire à l'idée un accueil qu'elle ne mérite pas, égratignant au passage les prises de position favorables du parti socialiste et de l'Eglise notamment. Et qui évoqua lui aussi le risque d'affaiblissement de l'armée, l'imprécision des modalités d'exécution d'un service civil, l'illusion de son équivalence quant au sacrifice

exigé, le problème de l'objection qu'il laisserait entier.

Son intervention et plusieurs autres exprimaient la volonté de décriminaliser l'objection, mais par d'autres voies. A quoi la députée M.-A. Gueissaz a demandé innocemment pourquoi cette volonté venait si tard...

Le ténor de la petite frange de partisans du service civil tel que le prévoit l'initiative fut l'ancien secrétaire cantonal F. Wyss, qui d'ailleurs se distingua hier soir en votant quatre fois oui aux quatre propositions rejetées par la majorité! Il demanda qu'on ne préjuge pas de la qualité du service civil avant de l'avoir mis à l'épreuve, qu'on saisisse l'occasion de cesser de traiter les objecteurs en parias, qu'on n'exagère pas les effets supposés de l'initiative mais qu'on en voie les effets positifs sur la volonté de défense au sens large de notre société. Il rappela qu'après tout, la défense des libertés, y compris celle de conscience, est inscrite en tête des principes et buts du parti libéral. Mais on lui opposa qu'il n'était pas ici question de conscience, seulement d'un texte de proposition politique jugée inopportune.

Sur la vignette autoroutière (contre laquelle s'éleva M. F. Beljean) et la taxe sur les poids lourds (démontée par M. C. Bernoulli, député) les libéraux se sont montrés un rien plus partagés, surtout parce qu'ils préfèrent, par principe fondamental, les impôts indirects aux impôts directs, progressifs. Mais ces impôts-là les ont majoritairement gênés quand même par leur caractère trop ostensiblement arbitraire: impôt indirect certes, mais ne frappant qu'une catégorie de citoyens, et sans affectation en rapport. Même la vedette nationale du parti, le conseiller aux Etats J.-F. Aubert, ne put rien contre le refus. Il est vrai que contrairement à son habitude, il ne déploya qu'une argumentation médiocrement convaincante à l'appui de sa plaidoirie pour le «oui».

Quant à l'initiative cantonale «pour une démocratie directe en matière de routes nationales», elle fut exécutée en 5

minutes par le député J. Brunner. Il fallut un peu plus de temps à Mme R. Ecklin pour défendre la cause des initiateurs dont elle est. Mais sans convaincre elle non plus. Rejetant l'initiative par 59 voix contre 4, les libéraux décidaient même, par 32 voix contre 27, de rejeter également le contreprojet du Conseil d'Etat, adopté par le Grand Conseil.

Enfin, le député U. Ummel n'eut même pas à convaincre: tout le monde l'était manifestement de l'utilité du crédit de 3,1 mio pour l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier.

Présidée pour la première fois par le nouveau président cantonal J.-P. Authier, l'assemblée qui réunissait 86 délégués a encore réglé quelques problèmes d'organisation interne et notamment nommé vice-président cantonal M. Ch. Geiser (La Chaux-de-Fonds). MHK

Piéton renversé

Lundi 6 février, entre 17 h. et 17 h. 15, à Neuchâtel, Mlle N. H., d'Auvonnier, cheminait sur la rue du Coq-d'Inde d'est en ouest. A proximité du magasin Tosalli, elle a été bousculée par une voiture qui sortait en marche arrière d'une case de stationnement. Le piéton chuta sur la chaussée, se blessant au bras droit, ce qui nécessita un contrôle à l'Hôpital Pourtalès. Le conducteur de l'auto en question, ainsi que les témoins sont de prendre contact avec la gendarmerie de Neuchâtel, ☎ (038) 24 24 24.

Dégâts matériels

Lundi à 19 heures à Neuchâtel, M. A. M., de Neuchâtel, circulait sur la rue de la Dîme en direction du centre ville. A la hauteur de l'immeuble No 77, du fait qu'il se trouvait au milieu de la chaussée, une collision se produisit avec le trolleybus conduit par M. G. V., de Bôle, lequel se dirigeait vers Hauterive. Dégâts matériels.

Collision

Lundi 6 février à 18 h. 05, M. F. B., de Neuchâtel, montait l'avenue de la Gare. A la hauteur de l'immeuble No 17, il n'a pas été en mesure d'immobiliser sa machine derrière l'auto conduite par M. J. L., de Douanne, lequel était à l'arrêt en ordre de présélection, clignoteur gauche enclenché, avec l'intention d'emprunter le passage reliant l'avenue en question au parking de l'Eurotel. Dégâts matériels.

Suite des informations
neuchâteloises

Vendredi
10 février 1984
à 20 heures précises
 Salle de l'Ancien Stand
 (1er étage)

GRAND MATCH AU LOTO

du Club Alpin Suisse

Fr. 13.- pour les 25 premiers tours

Quines superbes
2 cartons

Vente de cartes et
 d'abonnements à l'entrée
 1er tour gratuit

3522

GROS RABAIS



JUNGLE SAM
 Galerie marchande
 du Centre commercial
JUMBO
 La Chaux-de-Fonds

Jeans velours Lee
 1 paire Fr. 39.-
 2 paires Fr. 59.-
Jeans velours Rifle
 1 paire Fr. 49.-
 2 paires Fr. 69.-

Jeans velours Wrangler
 Jeans noir, tailles
 32, 34, 36 Fr. 19.-
Jeans Lee Stone-Wash
 Fr. 59.-
Jeans Lee rayés bleus
 délavés Fr. 59.-
 non-délavés Fr. 49.-
 et Fr. 39.-

Pantalon gabardine
 dame noir mode Fr. 29.-
 assorti d'une blouse
 Fr. 19.-
 (mêmes articles en blanc)
Cabans marin pure laine
 Fr. 98.-
Bottes western dame
 Fr. 69.-

Vaste choix de pulls
 Fr. 29.-
Pulls University avec
 grand choix de transferts
 Fr. 19.-
Pulls bretons enfant
 Fr. 19.-
Veste cuir Rocker noire
 avec fermeture-éclair
 Fr. 198.-

Véritable veste
 bûcheron Fr. 79.-
Fins de série Jeans
 couleurs diverses
 Fr. 39.-
D'AUTRES ARTICLES
AVEC
GROS RABAIS



91-30023

Avis à notre clientèle

NOTRE MAGASIN est installé provisoirement
 rue de la Serre 16 (Boutique Béatrice),
 La Chaux-de-Fonds



Dames - Messieurs



Dames - Messieurs

Dans l'attente de
l'ouverture prochaine

DE LA BOUTIQUE BENETTON,
 av. Léopold-Robert 13, La Chaux-de-Fonds
 Profitez de nos rabais exceptionnels !

14-305

«L'Impartial» est lu partout et par tous

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Lunetterie Centrale

Jacques-E. Mahéas

Daniel-JeanRichard 15

☎ 039/23 22 00

La Chaux-de-Fonds

364

DEMANDES D'EMPLOIS

DAME

cherche travail à domicile.

Ecrire sous chiffre TS 3173 au bureau de
 L'Impartial.

COUPLE DE MAROQUINIERS

20 ans d'expérience, elle piqueuse, lui maroquinier complet,
 cherche changement de situation. Poste à responsabilités.

Ecrire sous chiffre 91-523 à Assa, Annonces Suisses SA, case
 postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

JEUNE FILLE

étudiante ECA, cherche place auprès de vétérinaire à partir du
 1er avril, pendant l'été.

Ecrire sous chiffre ZT 3604 au bureau de L'Impartial.

DAME

cherche à faire des repassages à son domicile.

Elle vient chercher et rapporte chez le client.

☎ 039/41 32 87 de 8 h. à 17 h.

91-60093

SECRETAIRES

24 ans, CFC, très bonnes connaissances anglais, alle-
 mand et italien, cherche emploi.

Ecrire sous chiffre 91-521 à Assa, Annonces Suisses
 SA, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

CADRE TECHNIQUE

Fabrication boîtes de montres, habillement,
 sous-traitances, fabrication verres minéraux et
 saphirs, cherche situation.

Eventuellement représentation industrielle.

Etudie toutes propositions.

Ecrire sous chiffre UR 3506 au bureau de
 L'Impartial.

Pour tous vos imprimés

adressez-vous au bureau de L'Impartial

Un prêt personnel aufina

Interrogez-nous.
 tél. 038/24 6141.

Nous vous dirons
 avec plaisir
 comment obtenir
 jusqu'à 30 000 francs,
 vite et
 sans complications.

banque aufina

2001 Neuchâtel, 9, place Pury, tél. 038/24 6141

Institut affilié à l'Union de Banques Suisses

44-9420

L'annonce, reflet vivant du marché

LA BIOLOGIE AU SERVICE DE L'HYGIÈNE

BIOLIBAC®

- Supprime biologiquement les mauvaises odeurs de vos tuyauteries
- Evite les engorgements des canalisations EVIERS, LAVABOS, DOUCHES, PUISARDS, DRAINS, FOSSES SEPTIQUES, etc.



PROCÉDÉ NOUVEAU ET NATUREL

- sans danger pour les hommes et les animaux
- ne détériore pas les tuyauteries
- produit non toxique

DANS VOTRE MAGASIN



DELEMONT - PORRENTUY - LE LOCLE
 BASSECOURT - LA NEUVEVILLE
 MOUTIER - BOUDRY - COLOMBIER
 CITY LA CHAUX-DE-FONDS
 VAUSEYON NEUCHÂTEL
 LA TREILLE NEUCHÂTEL
 PORTES ROUGES NEUCHÂTEL

14-546

Seul le
prêt Procrédit
 est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
 quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
 vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr.
 Je rembourserai par mois Fr.
 Nom
 Prénom
 Rue No.....
 NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
 2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
 Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

rapide
simple
discret

52-414438

XIDEX

MAGNETICS S. A.

XIDEX
 Magnetics SA
 filiale d'une
 entreprise
 américaine
 fabriquant
 des disques
 magnétiques
 pour
 l'informatique

is seeking to engage a

Planning / Material procurement head

With the following profile :

- must have several years demonstrated experience in the planning and scheduling of a high volume manufacturing operation with very diverse finished goods and packaging types.
- be able to convert sales requirement into material requirements and initiate and monitor their purchase.
- have a sound knowledge of purchasing procedures and skill in negotiation.
- must be able to apply EDP with ease to planning systems.
- ability to assure day by day planning of manufacturing operations and supply of all necessary material.
- Manage effective inventory levels of material and goods and organize the most efficient distribution of finished goods to worldwide customers
- ideal candidate would be between 26 and 33 years old and have working knowledge of English, German and French
- a degree is not essential but direct experience in high volume manufacturing operations is a must and a background in Industrial Engineering would be a major asset

This position will report to the General Manager. Please send your detailed Curriculum Vitae with salary pretention and photo to :

XIDEX MAGNETICS SA

Service du personnel

☎ (038) 53 33 33

2046 Fontaines

87-148

CANTON DU JURA

la voix d'une région

Ciné-Club de Porrentruy Au bord de la faillite

Fondé en 1959, le Ciné-Club de Porrentruy aurait dû fêter cet automne, à l'occasion du lancement de la saison 1984-1985, son vingt-cinquième anniversaire. A voir les résultats de la saison en cours, il n'est pas certain que la société puisse subsister. C'est pourquoi le comité tiendra une séance ces prochains jours, afin de déterminer les mesures à prendre, pour assurer la fin de la saison d'une part et pour envisager le maintien de l'activité l'année prochaine, sous une forme peut-être différente.

Les prévisions budgétaires font en effet état pour la saison en cours d'un déficit supérieur à 3000 francs, que les réserves inférieures à 1500 francs ne permettront pas de couvrir. Le Ciné-Club ne disposant d'aucune aide communale ou cantonale, son existence est véritablement compromise.

Comment en est-on arrivé à ce point de rupture?

LENTE DÉGRADATION

C'est le résultat d'une lente dégradation née dès le début des années 80, après les années florissantes connues auparavant. Dans le milieu des années 70, le Ciné-Club de Porrentruy a compté jusqu'à plus de 400 membres et une fortune supérieure à 10.000 francs. Cela avait obligé à deux projections quotidiennes: une à dix-sept heures réservée aux étudiants, une autre en soirée pour les adultes. La projection de 17 heures a dû être supprimée cette année par mesure d'économie.

UNE VÉRITABLE HÉMORRAGIE

Au lent émiettement du nombre des membres commencé depuis 1978 s'est en effet ajoutée une véritable hémorragie en 1981, 1982 et 1983. Celle-ci a fait tomber le nombre des étudiants suivant les programmes (15 projections d'octobre à mai) de plus de 180 à une petite cinquantaine cette année. Diminution aussi parmi les couples, dont le nombre de 80 est tombé à 40. Réduction aussi chez les adultes, tombant de 110 à 70.

Faut-il incriminer le choix des films, souvent réalisés sur la base d'un sondage effectué auprès des membres? Peut-être, mais il y a deux autres explications plus

évidentes. Pour les adultes la concurrence de l'émission de télévision «spécial cinéma» diffusée le même soir que les séances du CCP constitue l'explication. Pour les étudiants, il est plus difficile de savoir comment leur nombre a pu se réduire des trois quarts en cinq ans. Surcroît de travail? Refus d'une obligation régulière? Manque d'entrain et d'incitation de la part du corps enseignant du Lycée cantonal? Les responsables du Ciné-Club espéraient que le nouveau directeur provoquerait une émulation qui allait en s'étendant sous son prédécesseur. C'est en fait un accroissement de l'hémorragie qui s'est produit.

Convention de l'horlogerie obligatoire dans le canton FCOM attend FTMH

Dans notre édition d'hier, nous écrivions que la FTMH, par la bouche de Jean-Claude Prince, secrétaire syndical du Jura, s'opposait à ce que la FCOM soit associée à la requête, déposée devant le Gouvernement jurassien et demandant de rendre obligatoire la Convention de l'horlogerie.

Le secrétariat romand de la FCOM précise que la Convention patronale est favorable, alors que la FTMH doit encore répondre à une lettre envoyée le 16 janvier au secrétariat central de la FTMH à Berne. Cette lettre n'a pas encore reçu de réponse. La FCOM se dit étonnée qu'un secrétaire syndical réponde avant de connaître la position du secrétariat central de la FTMH, en l'occurrence de M. Tschumi.

(pve)

L'évolution du CCP est d'autant plus étonnante que les sociétés sœurs du Noirmont, des Breuleux et de Delémont, sans rouler sur l'or, ne sont pas aux prises avec de telles difficultés. C'est pourquoi le comité du CCP songe à renoncer à son programme habituel dès l'année prochaine, pour le remplacer par deux ou trois «festivals» se déroulant le week-end, deux ou trois fois par hiver. La perte serait évidemment sèche pour les cinéphiles. Quant à savoir comment boucler les comptes de cette année, c'est-à-dire éponger la dette de 1500 francs au moins, c'est une autre question qui n'a pas trouvé encore de solution. Le recours à un subsidiaire extraordinaire des pouvoirs publics n'est pas exclu, tout comme la discussion de conditions de location moins onéreuses de la part du propriétaire de la salle de projection.

Quoi qu'il en soit, l'avenir de la culture cinématographique est pour le moins compromis à Porrentruy.

Quelles que soient la ou les solutions assurant l'avenir qui seront finalement retenues.

V. G.

Assises au Noirmont du Syndicat du Haut Plateau Montagnard Marché chevalin: favorable en 1983

Le Syndicat des éleveurs du Haut Plateau Montagnard a tenu au Noirmont son assemblée générale. On notait la présence de M. Charles Broquet de Saignelégier. L'assemblée bien revêtue a entendu avec intérêt l'exposé de M. Georges Chariatte de Porrentruy. Le rapport de gestion a été présenté par le président M. Raymond Baume. Le syndicat a le plaisir d'enregistrer trois nouveaux membres.

Après les salutations de bienvenue à tous par le président, M. Raymond Baume, ce fut la présentation du protocole par M. Xavier Baume. Celui-ci releva la belle et intense activité de l'association des éleveurs au cours de l'exercice écoulé. Les comptes présentés laissent au bilan une diminution de fortune de 1194 fr.

Selon proposition du comité, la cotisation est fixée à 10 fr., l'entrée à 15 fr. quant à la retenue sur la prime qui est de 3% elle sera de 4%. Dans les délibérations, il est proposé afin de renflouer la caisse une cotisation de 20 fr. Proposition est faite de maintenir à 3% la retenue sur les primes. On passe au vote après discussion. Par 48 voix contre 0 la

cotisation est maintenue à 10 fr. Pour la retenue de la prime, par 46 voix contre 0 celle-ci est maintenue à 3%.

Dans les admissions la société a le plaisir de recevoir trois nouveaux membres MM. Jean-Claude Sauser du Cerneux-Crétin, Jacob Amstutz du Chalet et Adrien Cattin des Bois.

Dans son rapport le président rappelle que le marché chevalin a été favorable. 230 chevaux ont été commercialisés ainsi que 181 demi-sang. Pour les concours fédéraux des places de présentation ont été aménagées, pour le Noirmont c'est au Peu-Péquignot, aux Bois la place a été refaite et aux Breuleux elle est en voie de réalisation. A propos du Marché-concours, le président dira: «Je vous encourage à persévérer dans votre dévouement». Pour le Comptoir de Delémont l'exposition des chevaux revient au Syndicat du Haut-Plateau Montagnard. Dans l'activité écoulée, il faut mentionner la journée des journalistes agricoles, la Braderie de La Chaux-de-Fonds et le salon de Verone en Italie.

Comme le décide l'assemblée, les statuts du syndicat ne seront pas modifiés.

Le cheval peut encore tenir sa place dira M. Georges Chariatte dans son exposé. Il faut soutenir la Fédération jurassienne et suisse. Politique agraire, potentiel des connaissances de l'élevage chevalin, formation des jeunes chevaux, promotion du cheval jurassien, formation du cheval de selle font l'objet de l'intéressante causerie. Il y a encore les problèmes de réduction et les conséquences de la consanguinité. La base génétique a baissé. M. Chariatte est favorable à un manège dans chaque région du Jura. Il faut produire en fonction des besoins. S'adressant aux éleveurs présents: «Il faut compter sur vous-mêmes».

De vibrants applaudissements témoignent au conférencier la satisfaction de l'auditoire et il en suivit une discussion générale. C'est par le verre de l'amitié que se termina cette assemblée. (z)

Elections des juges prud'hommes Réaction de la FJSC

La Fédération jurassienne des syndicats chrétiens (FJSC) n'entend pas ouvrir une polémique avec l'USJ. Cependant, elle s'étonne, indique-t-elle dans un communiqué, de l'attaque de l'USJ publiée hier dans ces colonnes.

Quant l'USJ parle d'objectivité, on se demande si les mots ont encore un sens.

Il est exact qu'il y a eu entente entre nos deux organisations pour présenter des candidats aux postes de juges prud'hommes. Après négociation, chacune de nos organisations a présenté ses propres candidat(e)s. Suite aux nominations, la FJSC a alors fait paraître un

communiqué qui relevait sa satisfaction de voir ses huit candidat(e)s élu(e)s et notamment que sur huit, quatre étaient des femmes. Quoi de plus normal pour une organisation qui d'exprimer publiquement sa satisfaction et de faire connaître à l'opinion publique les noms de ses juges!

Quant à l'attaque de l'USJ contre les organisations minoritaires, la FJSC tient simplement à rappeler que le pluralisme est une réalité dans notre pays et que par conséquent chaque organisation a droit à être équitablement représentée.

(comm.)

JURA BERNOIS

la voix d'une région

Tennis de table à Tramelan Un tournoi fort disputé



De gauche à droite, C. Fankhauser, J.-M. Christen, R. Schenk et T. Vuilleumier, les quatre finalistes.

Depuis plusieurs semaines se déroulaient les éliminatoires du tournoi interne du tennis de table CTT Kummer.

Trente-deux participants y prenaient part, donnant l'occasion aux spectateurs d'assister à de très belles rencontres. C'est par éliminatoires et repêchages,

qu'avait lieu ce tournoi dont les finales se disputaient jeudi dernier, donnant les résultats suivants: 1. Jean-Michel Christen; 2. Roland Schenk; 3. Thierry Vuilleumier; 4. Christian Fankhauser.

A l'issue des finales mettant aux prises les quatre qualifiés, un apéritif de l'amitié fut servi. (Texte et photo vu)

Assemblée générale de la fanfare de Renan Au son d'un prochain voyage musical en Italie

L'assemblée de la fanfare a eu lieu vendredi 3 février. Tout le monde était là, sauf le secrétaire des verbaux qui tardait... qui tardait... Il a fini par arriver, en retard, essoufflé et ému... il venait d'être père. Alors, M. Serge Kocher, président, a déclaré l'assemblée ouverte. Un hommage a été rendu à Marcel Glauser, décédé en novembre 83. Une minute de silence a été observée en souvenir de ce membre fidèle.

De la lecture du procès-verbal de 83, on relevait que l'activité est toujours intense au sein de la fanfare. Un fort contingent de jeunes est venu grossir les rangs. Le rapport du caissier démontrait que les fluctuations de caisse sont normales, creusées un peu par l'achat des tenues de gala, d'instruments nouveaux et de la révision de certains instruments. Par la participation, aussi, aux frais des cours de musique pour les plus jeunes.

M. Vittorino Pozza, directeur, est optimiste. Les progrès sont satisfaisants au point de vue musical. Le groupe des jeunes fut félicité pour l'assiduité aux répétitions. De remerciements ont été adressés à M. Serge Bourquin pour les leçons données aux jeunes trompettistes, à son domicile.

Le président joignit ses remerciements à ceux du directeur pour la belle salle du collège rénové, mise à la disposition de la fanfare, par la commune. Ces remerciements s'adressaient à Mme Kiener, invitée à l'assemblée, chargée de les transmettre au conseil. L'acoustique de cette salle est, paraît-il, très bonne et les

armoires réservées à la société, fort utiles.

Le président déplora un certain manque d'assiduité chez les aînés. Il fit part de deux démissions. Celle d'Alex Comment qui quitte la région et celle de Walther Wenger qui habite depuis huit ans à La Chaux-du-Milieu, et est cependant resté un membre fidèle et assidu. M. Wenger désire terminer son activité à la société à l'occasion du concert de printemps qui marquera pour lui 20 ans de fanfare à Renan. Ces deux départs sont vivement regrettés.

Les statuts de la fanfare permettant d'accepter les membres dès 15 ans, Roland Stauffer, Christian Wäfler, Florian Comte et René Hohermuth ont été admis à la société par acclamations.

Des suppléants à la vérification des comptes furent nommés: MM. Walther Kauer et Roland Stauffer. M. Gérard Girardin remplacera l'archiviste, Alain Wimmer qui a quitté la région. Le reste du comité a été réélu en bloc. Celui-ci souhaite introduire de nouvelles fonctions, éventuellement un responsable du matériel, un aide-archiviste, une commission de divertissement, ceci afin d'initier les jeunes gens et jeunes filles de la société à prendre des responsabilités et à seconder le comité. Mlle Glauser est responsable des uniformes.

Pour moins de six absences en une année, 20 récompenses ont été remises. Un bref exposé de l'assemblée de la Fédération jurassienne fut donné par M. Daniel Courvoisier, sous-directeur. Il rappela qu'à cette occasion, M. Rodolphe Hohermuth fêtait 25 ans de musique.

Les projets sont nombreux pour 84. Citons ceux qui ne sont pas forcément habituels. Un week-end de ski aux Crosets, un week-end musical à La Chaux-du-Milieu, participation au cortège du 1100e, à St-Imier et surtout, le clou de

l'année, un voyage en Italie les 14, 15 et 16 septembre 84. La fanfare se rendra à San-Giorgio, village de son directeur, dans la province de Vincenza. Ce voyage est à préparer dans les moindres détails, musicalement aussi bien sûr, puisque les musiciens se feront entendre plusieurs fois durant ces trois jours, en particulier lors du 20e anniversaire de l'inauguration du Monument aux morts, à San-Giorgio.

L'assemblée s'est terminée par une très bonne nouvelle apportée par Mme Kiener: la subvention annuelle de la commune passe de 1200 à 1700 francs. Inutile de dire que les applaudissements n'ont pas manqué pour saluer cette nouvelle. (hh)

Sur la route de Mont-Crosin, à Saint-Imier

Trois voitures accidentées

A la suite d'une mauvaise manœuvre de la part d'un automobiliste en panne, trois voitures ont été accidentées à Saint-Imier, sur la route de Mont-Crosin, vers 7 heures du matin, hier. Personne n'a été blessé, mais les dégâts matériels sont estimés à plus de 8000 francs. (cd)

Assurance immobilière du canton de Berne Hausse des paiements de sinistres

L'Assurance immobilière du canton de Berne a payé une somme supérieure à 87 millions de francs pour les sinistres survenus en 1983. En 1982, cette somme n'avait pas dépassé 60 millions de francs.

Par contre, les encaissements de primes sont demeurés stables, à une centaine de millions de francs. Selon les propos tenus vendredi dernier par le directeur adjoint de la société devant la conférence des services de défense du canton de Berne, l'exercice annuel 1983 de l'assurance immobilière se solde par une perte relativement minime. En 1982, le résultat avait été équilibré. (ats)

Santé de l'industrie bernoise L'optimisme est de rigueur

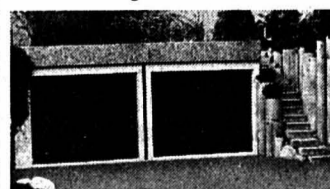
Le dernier test conjoncturel mené par le Bureau du délégué au développement économique du canton de Berne révèle que la reprise conjoncturelle s'est poursuivie au dernier trimestre de l'an dernier, malgré un léger recul en fin d'année. Dans l'ensemble des branches, à l'exception de l'industrie de l'alimentation, on s'attend à une amélioration dans les mois à venir, ou à une stabilisation au niveau actuel, note l'Office d'information du canton de Berne dans un communiqué.

Après avoir subi quelques revers vers

la fin de l'année, l'industrie bernoise des machines devrait connaître un développement favorable au cours des mois à venir. L'optimisme est de rigueur, en tout cas, dans les milieux bancaires. Les entreprises textiles, quant à elles, ont annoncé une reprise des activités. Les fabricants de produits alimentaires, par contre, connaissent quelques difficultés à maintenir leurs résultats. Les perspectives, dans ce secteur, demeurent sombres. L'industrie horlogère, pour sa part, n'a connu que des déceptions au cours du dernier trimestre de 1983, alors que les attentes étaient plutôt optimistes. (ats)

Que ce soit avec remblai

Chaque garage en béton SEMA est un peu autre que les autres. Selon le budget. Selon vos désirs.



SEMA

Serge Bulani, Case postale 2800 Delémont, 066 22 65 33

Nom: _____

Rue: _____

NPA/Localité: _____ Tél: _____

265

Restaurant des Tunnels
« Chez Nunuss »
Dès aujourd'hui

SPECIALITÉS

Steak de cheval au beurre « Nunuss »

Un prix pour chaque appétit
120 g. - 150 g. - 180 g. - 210 g.
avec pâtes, frites ou rôtis - salade

Réservez maintenant: ☎ 039/28 43 45
FAMILLE NUSSBAUM

3613

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Lamarck; Té. 2. Oméga; Onyx. 3. Sétacé; Art. 4. Aneries; Or. 5. Né; Steele. 6. Ramier. 7. Epi; Eole. 8. Ote; Nabot. 9. Iléus; Név. 10. Rostand; Es.

VERTICALEMENT. - 1. Losange; Ir. 2. Amène; Polo. 3. Météorites. 4. Agar; Eut. 5. Racisme; Sa. 6. Eétion. 7. KO; Seeland. 8. Na; Erèbe. 9. Tyrol; Ove. 10. Extrémités.

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé



Autolocation Hertz No.1

voitures + utilitaires
La Chaux-de-Fonds
☎ 28 52 28



Mieux que des « Soldes »
de véritables affaires
À RENIFLER !

	Prix «normal»	Notre prix
1 salon transformable	Fr. 1600.-	Fr. 990.-
1 salon transformable	Fr. 1700.-	Fr. 1200.-
1 salon classique	Fr. 2900.-	Fr. 1990.-
1 salon cuir	Fr. 4100.-	Fr. 2900.-
1 salon cuir	Fr. 3800.-	Fr. 2700.-
1 meuble paroi pin	Fr. 1750.-	Fr. 1200.-
1 meuble paroi moderne	Fr. 990.-	Fr. 750.-
1 meuble paroi classique	Fr. 4600.-	Fr. 3300.-
1 chambre à coucher simple	Fr. 1490.-	Fr. 990.-
1 chambre à coucher moderne	Fr. 2700.-	Fr. 1900.-
1 chambre à coucher style	Fr. 4950.-	Fr. 3900.-

MEUBLES GRABER
RUE DE LA SERRE 116
EX-USINE MOVADO

Attention: on copie notre publicité.
C'est plus facile que d'imiter nos prix !

TÉLÉCOMMUNICATIONS PTT

La Direction d'arrondissement des télécommunications (DAT) de Neuchâtel cherche

un magasinier

pour son service du matériel.

Date d'entrée: 1er avril 1984 ou à convenir.

Les candidats de nationalité suisse, âgés de 25 à 30 ans, voudront bien s'annoncer à notre service du personnel, No 113, interne 408, ou adresser leur offre d'emploi à

Direction d'arrondissement des télécommunications Service du personnel
Place de la Gare 4
2002 Neuchâtel

08-7550

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

Le champion à ce prix super

Préprogrammation
5 enregistrements/2 semaines,
son stéréo avec Dolby B. Une véritable sensation pour ce prix!

version PAL **1698.-**
version PAL/SECAM 1898.-

SHARP

Enregistreur-vidéo VHS VC-384 stéréo

- Timer 5 enregistrements/14 jours
- Stéréo BF 2 canaux d'écoute
- Dolby B pour réduction du souffle
- Chargement frontal
- Recherche image avant/arrière 10x vitesse normale
- Image par image et arrêt sur image sans bruits de fond
- Enregistrement 1 touche
- Dimensions (LxHxP): 43x13x37 cm
- Poids 9,2 kg.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Je cherche à louer

APPARTEMENT
2 PIÈCES

avec cuisine, tout confort, bien ensoleillé et tranquille. Loyer maximum Fr. 700.-.

Ecrire sous chiffre 91-520 à Assa, Annonces Suisses SA, case postale 950, 2300 La Chaux-de-Fonds

A louer à La Chaux-de-Fonds

spacieux appartement

de 6 pièces, complètement remis à neuf, situation centre ville, face gare.

☎ (039) 23 05 50.

96065

ANNONCES CLASSÉES «Immobilier»

Parution les: **lundi mercredi vendredi**

À SAINT-IMIER, à louer tout de suite

APPARTEMENT
BEAU 3 PIÈCES, confort, situé au centre, prix abordable.

Ecrire sous chiffre CD 3550 au bureau de L'Impartial.

SAINT-IMIER
Av. du Temple 7
A louer tout de suite ou à convenir

3 pièces
Fr. 310.- + charges
Pour visiter: ☎ 039/41 40 26

cogestim sa
Maupas 6, Lausanne, tél. 021/208861

Membre du groupe **expert**

Accueil et services toujours personnalisés

3649

Télévision / Disques / Hi-Fi / Photo-cinéma
brugger
La Chaux-de-Fonds
L-Robert 23-25
(039) 23 12 12

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE Repose en paix.

Monsieur et Madame Roland Dubois-Martinoli;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Paul-Henri Dubois,
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Willy DUBOIS

enlevé à leur affection, dans sa 65e année, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 6 février 1984.

L'incinération aura lieu jeudi 9 février.
Culte à 10 heures au centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.
Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.
Domicile de la famille: rue du Bied 7, 2400 Le Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

3763

SAINT-IMIER Repose en paix.

Monsieur et Madame Gilbert-Oswald-von Aesch:
Madame et Monsieur Mauro Cerutti-Oswald et leurs enfants, Gilles et Damien, à Ecublens, (VD),
ont le chagrin de faire part du décès de leur chère maman, grand-maman et arrière-grand-maman

Madame Berthe OSWALD
née COSANDIER

enlevée à leur tendre affection vendredi, dans sa 94e année.

SAINT-IMIER, le 3 février 1984.

Le culte et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la famille.
Domicile de la famille: rue de la Reuse 7
La Chaux-de-Fonds.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte sont priées de penser au Home Saint-Joseph, 2088 Cressier, ccp 20-2000.

3662

LA SFG LES PONTS-DE-MARTEL
a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Albert PERRIN

Président d'honneur SFG, section Les Ponts.
Ancien président cantonal.
Vétéran cantonal et fédéral.
Honoraire SFG Les Ponts et ARGDL.
Honoraire cantonal et romand.
Honoraire cantonal des lutteurs.
Membre d'honneur du Club des lutteurs du Locle.
Membre fondateur de la GYM-Hommes et commission de jeunesse Les Ponts.
Ancien président de la commission de jeunesse Les Ponts.

Nous garderons un souvenir inoubliable de ce membre très dévoué.

3765 Le comité

LE CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE
a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Albert PERRIN

père de Jean-Claude, notre ancien président et dévoué secrétaire.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

163030

LA SFG FONTAINEMELON
a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Albert PERRIN

père de Monsieur Gérard Perrin, président de la société.

3700

Votre fleuriste
Turtschy
Léopold-Robert 57-59, tél. 039/23 60 88

L'ASSOCIATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE DES LUTTEURS ET LE CLUB DES LUTTEURS DU LOCLE
ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur membre honoraire

Monsieur Albert PERRIN

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

3721

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

En cas de décès
RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
Chasseral 79
Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Marin : syndicat FTMH d'Ebauches Non au travail de nuit des ouvrières

Le groupe syndical FTMH du groupe horloger Ebauches à Marin a annoncé hier son opposition à l'introduction du travail de nuit dans les usines de Marin et de Granges. Qualifiant ce travail de nuisible, le syndicat écrit qu'il est dès lors exclu de l'étendre aux femmes. Ce refus persisterait dans le cas où l'entreprise accorderait l'égalité des salaires entre hommes et femmes.

Le groupe syndical proteste par ailleurs contre l'attitude de l'OFIAMT qui a accepté d'ouvrir des négociations en vue d'accorder une autorisation à Ebauches SA. A quoi servent donc les lois et les conventions internationales en faveur des travailleurs demande le syndicat qui craint qu'une telle autorisation ne crée un précédent.

Rappelons que la direction d'Ebauches a demandé il y a quelques semaines à l'OFIAMT l'autorisation de faire travailler des femmes la nuit dans ses usines de Marin et de Granges. Cependant, la Suisse a signé en 1951 une convention qui interdit le travail nocturne des femmes dans le secteur industriel.

L'OFIAMT est cependant d'accord de

faire une exception devant l'agressivité de la concurrence étrangère. Il ne l'est toutefois que sous certaines conditions alors que les syndicats y sont totalement opposés, à l'exemple de l'USS. Pour Ebauches, la plus grande résistance des femmes au travail répétitif en fait une main-d'œuvre précieuse pour travailler sur des machines fort chères et qu'il faut donc amortir très vite. (ats)

THIELLE

Dépassement confus

Hier à 17 heures, M. C. R., de Neuchâtel, circulait sur la bretelle d'entrée de l'autoroute de Thielle et se dirigeait vers Saint-Blaise. A peine engagé, il s'est déplacé sur la voie de circulation de gauche en vue d'effectuer le dépassement d'un train routier. Ce dernier s'est également déplacé sur la gauche, obligeant M. R. à freiner. Au même moment, l'auto R. a été heurtée par la voiture conduite par M. R. M., de Neuchâtel, qui suivait. Le conducteur du train routier ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec le Centre de police de l'autoroute à Marin, ☎ 33 52 52. Il n'y a pas eu de blessé.

SAINT-BLAISE

Chauffe casserole !

Hier à 18 heures à saint-Blaise, un début d'incendie s'est produit dans un studio de l'immeuble rue de la Dîme 2, suite à une casserole oubliée sur une cuisinière électrique. Incommodée par la fumée, la locataire a été transportée à l'hôpital des Cadolles par une ambulance.

Septième relais populaire des Bugnenets Tous les records battus...



Le toujours spectaculaire départ en ligne. (Photo Schneider)

Les organisateurs du septième relais populaire étaient un peu en soucis avant la course, du fait des piètres conditions atmosphériques; mais la neige était là: un peu mouillée, mais glissante. Cette septième édition a finalement tenu ses promesses puisque tous les records ont été battus.

Tout d'abord une participation fleuve: 72 équipes de trois membres soit 216 coureurs. Et puis le record de la piste également battu par Claude Rosat en 16'28".

Relevons l'excellent état des pistes tracées par la machine du Centre nordique des Bugnenets - Les Savagnières.

Les 72 équipes comprenaient 13 familles, quatre dames, neuf jeunesse et 46 générales, qui se sont relayées sur 3 fois 5 kilomètres. Chaque équipe a été récom-

pensée. Le départ et l'arrivée étaient situés au Plan Marmet (entre Les Bugnenets et Les Pontins). (m)

Les classements. - Meilleurs temps individuels: 1. Claude Rosat 16'28"; 2. Vincent Huguenin 16'30"; 3. Thierry Huguenin 16'47"; 4. Hervé Paratte 16'53".

Par équipe: 1. Plan-les-Ouattes (Vincent Huguenin, Thierry Huguenin, Jean-Bernard Huguenin) 51'45" (première famille); 2. Les Trois Suisses (René Saiselin, Jean-Paul Junod, Claudy Rosat) 53'28"; 3. Les Snossavoc's (Laurent Stauffer, Philippe Niederhauser, Bernard Brünisholz) 53'40"; 4. Police cantonale neuchâteloise (Jean-François Junod, Alain Devaud, Marcel Mesot) 54'07"; 5. Famille Singelé (Laurent, Maurice et Alain) 54'19" (deuxième famille).

Décès

BOUDRY

M. Charles Richard, 1893.

NEUCHÂTEL

Mme Hélène Bachmann, 1896.

DOMBRESSON

Mme Jeanne Mentha, 1905.

AVIS MORTUAIRES

LE LOCLE

Repose en paix.

La famille, les amis et connaissances de

Madame Jeanne MAIRE née BARBEZAT

ont le chagrin d'annoncer son décès survenu dans sa 80e année.

LE LOCLE, le 6 février 1984.

L'incinération aura lieu jeudi 9 février.

Culte à 11 heures au centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Le corps repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

3764

La neige ne saurait effacer les pas d'une vie de bonté et d'enthousiasme à la recherche de la beauté.

Madame Tell Jacot-Descombes;

Madame et Monsieur Henri de Seidlitz-Jacot-Descombes,

profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

Monsieur TELL JACOT-DESCOMBES

vous en remercient très sincèrement.

Sentir la présence d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de dons et de fleurs leurs ont été d'un précieux réconfort.

LA CHAUX-DE-FONDS, février 1984.

3658

Lorsqu'on est contraint de se séparer d'un être qui nous est cher, la douleur que l'on ressent est adoucie par les marques de sympathie que l'on reçoit.

Profondément touchée par les messages d'amitié, les présences, les dons et les envois de fleurs, la famille de

MONSIEUR ANDRÉ JOLY

tient à exprimer à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa plus vive reconnaissance et ses très sincères remerciements.

RECONVILIER, février 1984.

3654

La famille de

MADAME FRÉDÉRIC HERREN

tient à vous dire de tout cœur combien votre témoignage d'affection et de sympathie lui a été bienfaisant en ces jours de peine et de tristesse.

Elle vous exprime sa reconnaissance émue.

SAINT-BLAISE, février 1984.

3463

LE LOCLE

SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 8 AU 14 FÉVRIER

Amis de la nature, section Le Locle - Les Brenets. - Dimanche 12, dîner tripes au chalet. Samedi 11 et dimanche 12, gardien: J.-P. Robert.

CAS section Sommarhel. - Jeudi 9, groupe des aînés: Les Bugnenets - Les Pontins - Les 4 Bornes. Vendredi 10, stamm à 18 h. à l'Hôtel des Trois Rois. Samedi 11, Chasseron (course mixte). Mardi 14, gymnastique à 18 h. 15. Mercredi 15, comité à 19 h. 15 au local. Gardiennage: MM. P.-D. Perrin et B. Grüning.

Club des loisirs. - Jeudi 9 à 14 h 30 au Casino: «Assassins associés». Une comédie en deux actes de Robert Thomas offerte par Comedia.

Contemporains 1909. - Mardi 14, rendez-vous dès 14 h. à l'Hôtel de France, 1er étage. Important.

Contemporaines 1913. - Mercredi 8 à 14 h. 30: rencontre à l'Hôtel des Trois Rois. Contemporaines 1920. - Pas de séance le mercredi 8, reportée au mercredi 15 à 20 à l'Hôtel des Trois Rois: assemblée générale.

Chœur d'hommes Echo de l'Union. - Lundi 13 à 20 h., répétition avec la «Pensée» au local.

Union féminine Coop. - Lundi 13: parlons de notre santé avec une amie. Inscriptions au cours de tissage de laine.

Club du berger allemand. - Samedi 11, entraînement à 14 h., Cortaillod.

FRANCE FRONTIÈRE

Pris dans la tempête Un skieur meurt de fatigue et de froid

Un groupe de dix skieurs venus du Calvados, dans l'ouest de la France, et arrivé lundi aux Fourgs, dans le but d'effectuer la grande traversée du Jura a été pris dans la tempête qui s'est abattue hier en fin de journée sur cette région alors qu'il tentait de regagner un gîte.

C'est après avoir passé plusieurs cols qu'il a été contraint de s'arrêter sur un versant du Mont-d'Or, ne pouvant plus poursuivre sa marche.

Les skieurs ont alors creusé des

trous dans la neige où ils ont passé la nuit. Ils disposaient comme unique protection contre le froid et l'humidité de leurs sacs de couchage inadaptés à de telles conditions atmosphériques.

Malheureusement, l'un des skieurs n'a pas résisté à ces intempéries. Ses camarades de randonnée n'ont pu que déplorer son décès dont les causes officielles ne sont pas encore établies. Mais tout porte à croire que le froid et la fatigue sont à l'origine de sa mort. (jc)

Dans la région Les Fourgs - Les Hôpitaux Six fondeurs retrouvés sains et saufs

Lundi dès 19 heures, la gendarmerie de Pontarlier a entrepris d'importantes recherches dans la région Les Fourgs - Les Hôpitaux où l'on avait signalé la disparition de quatre skieurs de fond. Ces recherches engagées de nuit furent rendues d'autant plus difficiles en raison des importantes chutes de neige et des bourrasques de vent qui avaient effacé les traces des fondeurs.

Une trentaine d'hommes sous la direction du commandant de gendarmerie de Pontarlier, le capitaine Roy, furent engagés dans cette opération de sauvetage. Il s'agissait de gendarmes des brigades de Mouthe, Pontarlier et des Hôpitaux et du peloton de surveillance en montagne de Mouthe. Des personnes bénévoles s'étaient également associées aux recherches. Deux engins de traçage

des pistes et un scooter des neiges étaient à la disposition des sauveteurs.

Vers 21 heures déjà deux fondeurs ont été retrouvés sains et saufs dans un chalet aux Granges-Derrière où ils s'étaient réfugiés.

Puis aux environs de minuit, deux femmes, signalées elles aussi disparues, ont été découvertes dans un chalet de l'Herba où elles avaient trouvé refuge.

Par ailleurs, au cours des recherches, les sauveteurs ont retrouvé vers 23 heures dans la région de Bégoude un couple de fondeurs égaré, mais dont la disparition n'avait pas été signalée.

Six personnes en vacances dans la région se souviendront certainement de cette randonnée à ski de fond qui fort heureusement s'est terminée avec plus de peur que de mal. (cm)

cela va se passer

Danse moderne pour enfants à Fontainemelon

Au collège de Fontainemelon, dès vendredi 10 février à 17 h. 30, aura lieu un cours de danse moderne organisé par l'Ecole sociale de musique, et destiné aux enfants de 12 à 14 ans.

Marguerite Veillon donnera le cours. Les inscriptions sont prises par Mme Evard, tél. 53.20.70. (m).

Chézaré-Saint-Martin: soirée de la SFG

A la halle de gymnastique, à 20 h. 15, samedi 11 février aura lieu la soirée annuelle de la SFG et ses sous-sections.

Un programme gymnique constitué de deux parties sera présenté suivi de la danse avec l'orchestre «Accord's». (m)

Théâtre et musique à Môtiers

Vendredi 10 et samedi 11 février, l'excellent fanfare L'Harmonie, de Môtiers, qui dirige le trompettiste Jean-Pierre Bourquin, donnera un concert à la Salle des conférences de Môtiers. Une douzaine de morceaux sont inscrits au programme.

En seconde partie, quelques membres de la fanfare interpréteront «L'Art de bien vendre», une comédie en un acte de Pierre Ferrary et Lucien Reynier.

La soirée se poursuivra par un bal au Buffet de la Gare. (jic)

LES HAUTS-GENEVEYS

Chaîne de collisions

Hier à 7 h. 50, M. E. V. de La Chaux-de-Fonds circulait sur la RP 20 de La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel. Arrivé à une centaine de mètres avant le lieu-dit le Fortin, sa machine a glissé à la suite d'un ralentissement, d'où une perte de maîtrise. Après avoir touché le talus de neige à droite, son auto s'est mise en travers. Au même moment, elle a été heurtée par l'auto conduite par M. B. C. de La Chaux-de-Fonds, lequel suivait l'auto V. et qui n'avait pas pu s'arrêter sur la chaussée enneigée et glissante. Peu après, M. H. S. de La Chaux-de-Fonds qui descendait également La Vue-des-Alpes, n'a pas été en mesure de s'arrêter et pour éviter de toucher les deux premières voitures se déplaça sur la gauche. Il a heurté l'auto conduite par M. C. A. C. du Locle, lequel circulait normalement en sens inverse. Dégâts importants.

Restauration du temple de Fenin

Don de la Loterie romande

Le temple de Fenin doit être restauré et le montant des devis s'élève à 195.000 francs. Une commission de restauration du temple a été constituée et vient de recevoir un don important de 20.000 francs de la Loterie romande. Ce don s'ajoute aux nombreux autres reçus avec reconnaissance. C'est ainsi que près de 76.000 francs ont été récoltés à ce jour.

La commission de restauration remercie les donateurs pour leur générosité. La campagne de collecte de fonds se poursuit et, les dons sont toujours reçus avec gratitude sur le ccp 20-6429. La commission de restauration pourra ainsi poursuivre son étude et espère que les travaux commenceront dès le printemps prochain. (m)

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Téléc 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Baillod.

Rédacteurs RP:
Philippe-O. Boillod, Correspondant parlementaire,
Berne. - Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera,
Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers.
- Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens,
Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi,
Jura bernois, Jura. - Patrick Fischer, La
Chaux-de-Fonds. - Roland Graf, Coordination de
nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid C. Jean-
net, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs,
Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le
Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario
Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Coordinateur
de jour. - Pierre Veys, Jura. - Ruth Widmer-
Sydler, Littoral.

Stagiaire:
Pascal Brandt.

mercredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

14.15 Point de mire
14.25 Jeux olympiques d'hiver
Cérémonie d'ouverture
En Eurovision de Sarajevo

Lire dès demain en page sports les commentaires de notre envoyé spécial Laurent GUYOT

16.00 Vision 2: La Course autour du monde
Reportages de la 18e semaine

16.55 Le Berger de la Lande

17.50 Téléjournal

17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes

18.10 Ça roule pour vous
Familles, on vous parle

18.35 Journal romand

18.55 Dodu Dodo (27)

19.05 Studio olympique

19.30 Téléjournal

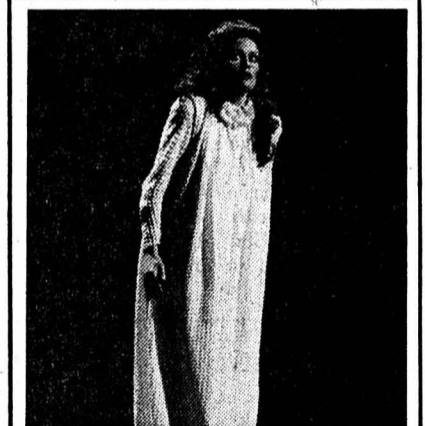
Edition spéciale

Avec un face-à-face entre M. Pierre Graber, ancien président de la Confédération, et Mme Yvette Jaggi, vice-présidente du Parti socialiste, sur la participation socialiste au Conseil fédéral

En différé du Grand-Théâtre de Genève et en stéréophonie sur RSR 2

20.25 Lucia di Lammermoor

Drame tragique en 3 actes de Salvatore Cammarano, sur une musique de Gaetano Donizetti. Avec: Lajos Miller - June Anderson - Peter Dvorsky. L'Orchestre de la Suisse romande et les Chœurs du Grand-Théâtre de Genève sont placés sous la direction de Nello Santi



Le frère de Lucie, Lord Henry Ashton, pour échapper à une situation financière et politique périlleuse, décide de marier sa sœur à Lord Arthur Bucklaw. Mais Lucie aime Edgar de Ravenswood, dont la famille est ennemie de la sienne depuis fort longtemps. Henry tentera par tous les moyens de briser cet attachement.

22.50 Téléjournal

FRANCE 1

11.30 TF1 Vision plus
12.00 Le rendez-vous d'Annik

12.30 Atout cœur
Invités: Christophe - Philippe Pelet - Nicolas Peyrac - Karen Kamon

13.00 Actualités
13.35 Un métier pour demain

13.50 Vitamine
14.20 Pourquoi-comment: La peinture - 14.55 L'invité du placard: Jason - 15.05 Colibricolo: La culture spatiale - 15.55 Inspecteur Puzzle: L'Enigme du Trans-Europe-Express - 16.05 Dessins animés

14.25 Jeux olympiques
Cérémonie d'ouverture

16.40 Jouer le jeu de la santé

16.45 Temps X
Le Prisonnier - Avec: Patrick McGoohan - Angelo Muscat

17.40 Les infos

17.55 Jack spot

18.20 Le village dans les nuages

18.35 Jeux olympiques

18.40 Variéscope
Les Charlots

18.55 7 heures moins 5

19.00 Météo première

19.15 Actualités régionales

19.40 Les petits drôles
Jeu

19.53 Tacotac
Loterie nationale

20.00 Actualités

20.30 Tirage du Loto

20.35 Dallas
Un Petit Bonus. Série

21.25 L'histoire à la une

Ces malades qui nous gouvernent
Documentaire de Claude Vajda, d'après le livre de Pierre Accoce et Pierre Rentchnick

De Roosevelt à Hitler, de Mussolini à Pompidou, la santé des hommes qui ont fait l'histoire de ce dernier demi-siècle a souvent été déficiente à des moments critiques pour l'avenir de millions d'individus. Sans chercher à expliquer les résultats de la conférence de Yalta par la tension artérielle du Président Roosevelt, ou la défaite de l'armée française en 1940 par la syphilis de son commandant en chef le général Gamelin, «Ces malades qui nous gouvernent» apporte une contribution intéressante à l'histoire du siècle.

23.45 Actualités

ANTENNE 2

12.00 Midi informations
Météo

12.08 L'académie des 9
Jeu

12.45 Antenne 2 midi

13.35 Marianne, une Etoile pour Napoléon (57)

13.50 Carnets de l'aventure

14.25 Dessins animés

14.30 Jeux olympiques d'hiver

16.00 Hockey sur glace

17.30 Platine 45

18.00 On fera mieux la prochaine fois

18.30 C'est la vie

18.50 Des chiffres et des lettres

19.15 Actualités régionales

19.40 Le théâtre de Bouvard

20.00 Le journal

20.35 Battling le Ténébreux

Téléfilm de Jean-Louis Roncoroni, d'après le roman d'Alexandre Vialatte. Avec: Thierry Tremeuroux - Manuel Gelin - Bernard Brieux

Battling le Ténébreux, jeune collégien de dix-sept ans au corps solide et au coeur vulnérable, n'est pas de ces obstinés qui font éternellement confiance aux incertaines promesses de la vie. S'il consent, à force de maladresse d'ailleurs, et au prix de sournoises déconvenues, à jouer le jeu jusqu'à la rencontre d'Erna, jeune femme excentrique et insouciant pierre de touche de son destin, il suffira que celle-ci lui préfère un autre collégien plus avisé pour qu'il reprenne ses billes après un ultime coup de clairon.

22.05 Cancer et vie normale: Pourquoi pas ?

22.55 Les Six Jours de Paris

23.25 Edition de la nuit

SUISSE ALEMANIQUE

8.45 TV scolaire

9.45 Cours de formation
Pas de politique sans les médias - 10.15 Avanti! Avanti!

10.30 TV scolaire

14.25 Jeux olympiques
Cérémonie d'ouverture

17.00 1, 2 ou 3
Jeu pour enfants

17.45 Geschichte-Chischte

17.55 Téléjournal

18.00 Karussell

18.35 Visite chez le vétérinaire

19.05 Actualités régionales

19.30 Téléjournal - Sports

20.00 Le vin

21.55 Téléjournal

22.05 Jazz in

22.50 Studio olympique
Cérémonie d'ouverture

24.00 Téléjournal

FRANCE 3

17.00 Télévision régionale
19.15 Actualités régionales

19.55 Inspecteur Gadget

20.05 Jeux de 20 heures

20.30 La minute nécessaire de M. Cyclopède

20.35 Cadence 3

21.15 Soir 3

21.35 Cadence 3 (suite)

22.00 Exil

6 et 7. Hanns. Série d'Egon Günther - Avec: Klaus Löwitz - Louise Martin - Vadim Glowna

Les jeunes se révoltent contre la passivité et l'inaction qui règnent chez les émigrants. Pirkheimer, un camarade de classe de Hanns venu de Munich, décide de se rendre en Allemagne et d'assassiner Hitler, en somme d'attaquer directement les nazis. Hanns est fasciné par cette idée, et il emmène son ami chez Merkle, un vieux relieur communiste, chez qui les jeunes Allemands aiment bien se retrouver.

22.55 Prélude à la nuit

Concert au Faro, Schubert, par les solistes Jacques Manzone, violon, et Evelina Pitti, piano

SUISSE ITALIENNE

9.00 TV scolaire

10.00 TV scolaire

14.25 Jeux olympiques
Cérémonie d'ouverture

17.00 La Fabrique de Mickey
Le Temps, avec Wally Cox

17.25 La bande de Graham
Buzz Fizz

18.45 Téléjournal

18.50 Viavai

19.25 Billy le menteur

19.55 Magazine régional

20.15 Téléjournal

20.40 Arguments

21.35 Premiers applaudissements (1)

22.15 Téléjournal

22.25 Aujourd'hui aux JO
Téléjournal

ALLEMAGNE 2

13.35 Les programmes

13.40 Spass, Spiel, Sport und Spuk

14.25 Jeux olympiques

16.00 Informations

16.05 Rappelkiste

16.35 Die Bären sind los

17.00 Informations régionales

17.15 L'illustré-Télé

17.50 Bret Maverick

19.00 Informations

19.30 Die Zeit wird kurz

20.15 Jeux olympiques d'hiver

21.00 Dynasty

21.45 Journal du soir

22.10 Portrait d'un prêtre au Pays basque

22.40 Deines Nachbarn Sohn
Téléfilm

23.45 Informations

A PROPOS

Hongrie: socialisme à temps partiel

«Sept sur sept» (TF un, le dimanche) consacre une séquence à la télévision des autres. En Chine, la télévision offre par de la publicité des produits de beauté capillaires, avec le No de téléphone de l'usine pour pouvoir passer commande. Les peuples veulent disposer d'eux-mêmes, ils ont parfaitement le droit de préférer à l'austérité la consommation gourmande. En Hongrie, le socialisme, l'économie étatique sont en effet pratiqués à temps partiel.

Dans un excellent reportage, Michel Carael et Pierre Demont (mais il faut au moins citer les images souvent esthétiquement très élaborées, dans les oranges par exemple, de Pierre Chessex et souligner l'efficacité du montage de Didier Periet, qui a une «patte») ont bien décrit ce pays étonnant, qui a su légaliser le travail au moins (il existe aussi dans les pays de l'Est) pour l'intégrer à une économie privée et parallèle à l'officielle. Mais il faut, pour devenir hongrois riche, y mettre le «prix»: les tenants de deux professions travaillent souvent soixante heures par semaine. Certains se construisent de splendides villas à l'architecture presque provocatrice, disent aussi «californienne». Rubic, l'inventeur du cube-jouet, est millionnaire. Et le journaliste hongrois de service, qui devait donner le point de vue «officiel», quand il se fait dire qu'il parle comme Reagan à propos des millionnaires, se contente, pour toute réponse, de rire...

Ça a donc l'air d'assez bien marcher, ce socialisme à temps partiel, pour une minorité, probablement non négligeable. Mais cela va créer des distorsions entre les nouveaux riches et ceux qui n'y parviennent pas, et ensuite des tensions. Le bon papa Andropov, de sa chambre moscovite, doit tout de même encore surveiller ces Hongrois impertinents, non ?

Quand une émission est presque parfaite, on regrette de petites imperfections. Ainsi entend-on deux chiffres pour évoquer l'ampleur de l'économie privée, huit pour cent une fois, vingt-cinq environ l'autre. Et traduire de florins en francs suisses ne veut rien dire: il faut, pour des comparaisons monétaires, trouver un élément relatif au pouvoir d'achat.

Freddy Landry

ALLEMAGNE 1

16.00 Téléjournal

16.10 Wunderland 84
Foire internationale des jouets

16.55 Geheimprojekt Doombolt

17.20 Le 17e homme du FC Bayern

17.50 Téléjournal

18.00 Programmes régionaux

20.00 Téléjournal

20.15 Das schöne irre Judenmädchen

22.00 Point chaud

22.30 Le fait du jour

23.00 Franz Hohler
Une soirée Schubert

23.45 Téléjournal

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.20 Tais-toi et mange, par Jean Charles. 12.30 Journal de midi. 13.30 Les nouveautés du disque et séquences variées avec: 14.05 Profil. 15.05 Le diable au coeur. 16.05 Les démenageurs de piano. 17.05 Subjectif. 18.05 Journal. 18.15 Act. rég. 18.25 Sport. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres. 19.05 Les dossiers de l'actual. 19.30 Le petit Alcazar. 20.02 Au clair de la une. 20.05 Destination: Insolite. 22.30 Journal. 22.40 Théâtre: Le Violoncelle, de Christophe Gallaz. 23.05 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3.

12.30 Titres. 12.32 Table d'écoute. 12.55 Les concerts du jour. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute. 14.05 Suisse-Musique. 16.00 La vie qui va. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes: Les livres. 19.20 Per i laboratori italiani. 19.50 Novitads, émission en romanche. 20.02 Musique de chambre: G. Donizetti. 20.25 Lucia di Lammermoor, drame lyrique de S. Cammarano, musique: G. Donizetti. 22.40 Musique en Suisse romande: Jeunesse musicales. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

12.15 Magazine régional. 12.30 Journal. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 14.30 Musique. 15.00 Moderato. 16.00 Typique. 16.30 Enfants. 17.00 Welle eins. 17.45 Sport. 18.00 Infos. 19.15 Musiques div. 22.00 Das Schreckmümpfeli. 24.00 Club de nuit.
12.30 Journal. 12.40 Mag. cult. 13.30 Mus. ancienne. 16.00 Feuilletton. 16.30 Mus. class. 17.20 Radiocollège. 17.50 Italien-romanche. 18.30 Journal. 19.15 Index. 19.30 Culture. 20.15 Mus. class. 23.00 DRS 3.

Toutes les émissions sont diffusées en stéréophonie.
12.35 Jazz: Duke. 13.00 Opérette. 13.30 Jeunes solistes. 14.00 Microcosmos. 15.45 Elle était une fois Blanche-Neiges. 16.15 Court-Circuit. 17.05 Histoire de la musique. 18.00 L'imprévu. 19.05 Festival de Berlin: Scarlatti, Prokofiev. 20.00 Les chants de la terre. 20.30 Musique traditionnelle: Ram Narayan. 22.30-6.00 Fréquence de nuit: «Le temps de tous-jours». 23.10 Musique: Purcell, Vivaldi, Schubert, Haydn.

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Musique: Chopin après Chopin, par D. Pistone. 14.00 Sons. 14.05 Un livre, des voix. 14.47 Ecole des parents et des éducateurs. 15.02 Les après-midi de France-Culture. 15.35 Les cosmologies. 16.20 Science. 17.00 Raison d'être. 17.32 Musique: Chopin après Chopin, par D. Pistone. 18.30 Feuilletton: Nos ancêtres les jeunes filles. 19.25 Jazz à l'ancienne. 19.30 Perspectives scientifiques: Linguistiques fantastiques. 20.00 Musique: Chopin, D. Pistone. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

0.05-6.00 Relais de Couleurs 3. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.25 Journal routier et bulletin météorologique. 6.30 Journal régional. 6.35 Sports. 6.55 Minute oecuménique. 8.10 Revue de la presse. 8.35 Diagnostic. 8.40 Memento des manifestations. 9.00 Bulletin météo. 9.05 Saute-mouton, par Janry Varnel: des jeux, des reportages avec l'équipe des animateurs romands. 11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain, par Jean Charles.

0.05-6.00 Relais de Couleur 3. 6.10 6/9 avec vous, réveil en musique. 7.15 La corbeille à billets. 7.30 Classiques. 8.10 Poésie. 8.58 Minute oecuménique. 9.05 La vie qui va... Actuel. 9.30 Le temps d'apprendre. Sélection jeunesse. 10.00 Portes ouvertes sur la santé. 10.30 La musique et les jours, par P. Perrin et Claudine Perret: 1. L'intégrale des concerts pour piano de Mozart. 2. Au jour le jour. 12.00 Traditions musicales de notre pays: Chœur d'hommes l'Helvétienne et ensemble Les Chardonnerets.

Seul l'essentiel des programmes figure dans cette rubrique.
1 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 12.00 Semaine économique.
2 6.10 Pages de Cherubini, Hoffmann, Spontini, Rossini, Verdi et Wagner. 7.00 Journal. 7.15 Pages de Bach, Chopin, Beethoven, Schumann, Liszt et Mahler. 9.00 Aula. 9.05 Radioscolaire. 9.40 Dressez l'oreille. 10.00 Pays et peuples. 11.30 Lecture. 12.00 Musique pour instruments à vent de Weber et Roussel.

Les programmes français sous donnés sous toute réserve.
0.00-6.00 Musique classique variée. 6.02 Musiques du matin, par H. Schickeltanz. 7.10 Quatuor Gotland: Stenhammar. 7.45 Le journal de musique. 8.12 Magazine, par P. Kaminski. 9.05 L'oreille en colimaçon. 9.20 Le matin des musiciens, par M. Kaltenecker: Ravel et le maniérisme français. 12.00 Le royaume de la musique, par J.-C. Cheucle.

7.02 Matinales. 8.00 Les chemins de la connaissance. William Faulkner: «Vol au-dessus d'un nid de Faucon». 8.32 Les chèvres, par G. Leroy, avec A. Bourbouze. 8.50 Le pont du Nord, par J. Markale: Le poète Alain Borne (XXe siècle). 9.07 Les matinées de France-Culture: La littérature, par R. Vigny, avec la collaboration de Ch. Giudicelli, E. Schlumberger, G.-L. Guignot et J.-P. Horn. 10.45 Marguerite Yourcenar et l'amour de la terre. 11.02 Musique: Auprès au loin le domaine.

Aujourd'hui Demain